

VetAgro Sup

Mémoire de fin d'études d'ingénieur

Stratégies et adaptations des systèmes ovins-lait dans le contexte de réorganisation de la filière

Quelles sont les caractéristiques de cette filière et les
voies d'adaptations choisies par les exploitants en vue de
les accompagner dans leurs projets ?

Claire Védrine

Option : Elevages et systèmes de production

2013-2016

VetAgro Sup

Mémoire de fin d'études d'ingénieur

Stratégies et adaptations des systèmes ovins-lait dans le contexte de réorganisation de la filière

Quelles sont les caractéristiques de cette filière et les voies d'adaptations choisies par les exploitants en vue de les accompagner dans leurs projets ?



Claire Védrine

-Option Elevages et Systèmes de Production -

Promotion 2013/2016

Maître de stage

Claudine Murat, Service Références,

Structure de stage : Chambre d'Agriculture de l'Aveyron

Tutrice de stage

Eve Balard, VetAgro Sup, campus Agronomique de Clermont- Ferrand

« L'étudiant conserve la qualité d'auteur ou d'inventeur au regard des dispositions du code de la propriété intellectuelle pour le contenu de son mémoire et assume l'intégralité de sa responsabilité civile, administrative et/ou pénale en cas de plagiat ou de toute autre faute administrative, civile ou pénale. Il ne saurait, en cas, seul ou avec des tiers, appeler en garantie VetAgro Sup. »

Remerciements

Tout d'abord je tiens sincèrement à remercier Claudine MURAT, ma maîtresse de stage, pour sa bonne humeur, son dévouement, sa qualité d'encadrement, sa disponibilité, son aide apportée tout au long du stage et pendant la rédaction du mémoire.

Un grand merci à l'ensemble des éleveurs que j'ai rencontrés et qui m'ont accordé de leur temps, échangé avec moi sur leurs métiers sur leur savoir et savoir-faire et pour tous les enseignements qu'ils ont pu m'apporter. Chaque rencontre a été pour moi différente et très enrichissante.

Je remercie toute équipe au sein de la Mission références (Jean-Christophe VIDAL, Dominique Delmas) pour leur contribution au bon déroulement de cette étude.

J'adresse mes remerciements à l'équipe OPTISUD (Bruno LIQUIERE, Jean-Claude MATHIEU, Claudine MURAT, Emmanuel MORIN et Gilles NOUBEL) pour leur accompagnement, leur participation à la réalisation des entretiens et leur partage de connaissances intarissables sur les ovins-lait. Merci au comité de pilotage professionnel et technique, qui a encadré ce stage et qui a su m'éclairer tout au long de ce travail et m'apporter des conseils et partager avec moi leur connaissance de la filière ovin lait.

De plus, je souhaite remercier les personnels de la Chambre d'Agriculture pour leur aide au quotidien dans les démarches administratives et la recherche d'informations.

Je tiens à remercier Eve Balard, ma tutrice de stage, pour son encadrement, son aide et ses conseils au cours de ce travail et qui a su se rendre disponible aux moments opportuns.

Et enfin un grand merci à toute la promo des ESP. Que de moments partagés ! Merci à l'équipe 3 AVE 2015-2016 que j'ai eu la chance d'encadrer et avec laquelle nous avons réalisés de belles manifestations et à tous mes amis rencontrés durant ces trois dernières années. Je remercie aussi mes parents, mes sœurs et ma famille pour tout son soutien au cours de mes études. Ce rapport est dédié à Jeanne et François.

Résumé

L'étude a pour objectif de produire des connaissances sur les voies d'adaptations choisies par les éleveurs ovin-lait, suite à la réorganisation de la filière : avec l'application du Paquet Lait pour la prochaine campagne, dans le bassin de Roquefort. De plus, à cette réforme s'applique dans un marché favorable qui permet de dynamiser le secteur et crée des opportunités. Une enquête basée sur deux entretiens semi-directifs, réalisée auprès de 14 exploitations a permis d'analyser le fonctionnement de ces exploitations et leurs décisions.

Les résultats indiquent d'ailleurs une cohérence forte entre les finalités des éleveurs et les décisions prises. Des opportunités s'ouvrent aux éleveurs mais les changements opérés dépendent fortement de la structure initiale de l'exploitation comme la place en bâtiment, les surfaces disponibles, les références acquises par le passé. Chaque situation amène à penser qu'il existe différentes voies possibles avec la possibilité de pouvoir produire davantage. Certains font le choix d'accroître leur structure en améliorant la productivité sans augmenter l'effectif, d'autres travaillent sur les deux volets. D'autres, choisissent de produire du lait économe avec les ressources exclusivement de l'exploitation. Ces évolutions s'inscrivant dans une trajectoire, la connaissance du passé et des motivations des agriculteurs.

Les situations évoquées sont loin d'être exhaustives. Chaque cas est pris à titre d'exemple. Ils ont pour but uniquement de mettre en avant des points sensibles et des éléments clés à prendre en considération lors de la prise de décision. Les enseignements vont permettre aux conseillers d'enrichir et d'approfondir la réflexion avec les agriculteurs en développement de projets.

Mots clés : stratégies d'exploitation, approche globale, système de décision, filière ovin lait, Aveyron

Abstract

The study has for objective to produce knowledge on the ways of adaptations chosen by the farmer's ovine races-milk, further to the reorganization of the supply chain. With the application of the Package Milk for the next campaign, in the pond of Roquefort of the new rules appear. Furthermore, in this reform is added the strong progress of products with milk of ewe what allows to revitalize the sector and creates opportunities. The method of survey bases on two semi-directive conversations, realized with 14 farms. The purpose is to analyze the functioning of this as well as their decisions.

Results indicate moreover a strong coherence between the ends of farmers and the taken decisions. Opportunities open to farmers but the operated changes depend on strongly on the initial structure as the initial state, the available surfaces, acquired references in the past. The singular character of every situation makes think that there are various possible ways with the possibility of being able to produce more but with the limits. Some make choice to increase their structure by improving productivity without increasing the number of ewes, others work on both ways. Others choose to produce economic milk with the resources exclusively of the farm. These evolutions joining a trajectory and the knowledge of the past and of the motivations of farmers are essential to accompany them in future projects.

The cases evoked in this document are far from being exhaustive. Therefore, it is important to note that in this study every case is taken as an example. They aim only at putting in front of tender spots and key elements to be considered during the decision-making, and to allow so to deepen the reflection with the farmer's projects development.

Keys words: farming strategies, systemic approach, decision-making system, sheep value chain

Table des matières

REMERCIEMENTS

RESUME

ABSTRACT

TABLE DES FIGURES

TABLE DES TABLEAUX

GLOSSAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS

INTRODUCTION	1
1. La prédominance de l'élevage ovin lait dans différents bassins de productions.....	2
2. Un bassin traditionnel de production de lait de brebis.....	3
3. L'Aveyron, un département rural et agricole	3
3.1 Une population rurale et des services centrés vers l'agriculture.....	4
3.2 Les productions agricoles Aveyronnaises.....	4
3.3 Une diversité de régions agricoles conduisant à des systèmes d'élevages différents.....	5
4. Le rayon de Roquefort, une zone traditionnelle orientée vers le lait de brebis	5
4.1 Une reconnaissance internationale du Roquefort AOP depuis 1925.....	5
4.2 L'histoire du Roquefort qui explique le contexte actuel	6
4.2.1 La mise en place de l'AOC ; une production attachée au territoire au sein du rayon de Roquefort	6
4.2.2 L'organisation d'une filière atypique et originale	6
4.2.3 Les années 50 et 60 : vers une modernité des exploitations agricoles.....	13
4.2.4 Les années 70 : la période de surproduction au sein du bassin.....	7
4.2.5 Les années 80 : le besoin de réguler la production et la mise en place des Volumes Individuels de Références.....	7
4.2.6 Les années 90 : une succession de nouvelles règles pour un ajustement des volumes de production au sein des exploitations	8
4.2.7 Les années 2000 : Vers un allongement de la période de traite.....	8
4.2.8 Aujourd'hui, la fin d'un système très encadré ; libéralisation des volumes et importance d'un 4 ^{ème} bassin de production	9
5. Contexte fondateur de l'étude	10

5.1	Une étude commanditée par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron.....	10
5.1.1	Présentation et fonctionnement de la Chambre d'Agriculture.....	10
5.1.2	Le service Références : une source d'informations et de connaissances des exploitations du département afin d'appuyer le conseil et le développement agricole.....	11
5.2	Le projet : problématique et objectif de l'étude.....	12
5.2.1	Une demande des professionnels pour répondre aux besoins des agriculteurs en pleine incertitude face à la mise en place de la réforme.....	12
5.2.2	Le Comité de pilotage professionnel et technique.....	12
5.2.3	Le but final de l'étude.....	12
<u>PARTIE II : CADRE CONCEPTUEL : MATERIEL ET METHODES.....</u>		13
1.	Le déroulement de l'étude.....	13
2.	Le cadre d'analyse.....	13
2.1	L'approche globale du système d'exploitation.....	13
2.2	La gestion stratégique des exploitations.....	13
3.	La notion de système d'exploitation.....	14
4.	Les hypothèses de travail.....	14
5.	Des entretiens avec les responsables et éleveurs de la filière.....	15
6.	L'élaboration d'un échantillonnage d'exploitations à enquêter.....	15
6.1	Echantillonnage des exploitations à enquêter.....	15
6.2	Recentrage de l'étude entre 10 et 15 exploitations.....	16
6.2.1	Un accent mis sur des exploitations ayant déjà amorcé des changements.....	16
7.	Déroulement des entretiens.....	16
7.1	L'entretien semi-directif : une méthode privilégiée pour récolter des données quantitatives et surtout qualitatives.....	16
7.2	Le choix de réaliser deux entretiens par exploitation.....	17
7.3	Les grands thèmes abordés lors des entretiens.....	17
7.4	Une réunion de synthèse collective avec les éleveurs.....	17
8.	Méthode d'analyse des données et outils.....	18
8.1	Des données qualitatives apportant un enseignement sur le fonctionnement et les stratégies des exploitations grâce à la retranscription des entretiens.....	18
8.2	L'analyse du contenu des enquêtes.....	18
8.3	Compréhension des différents éléments de chaque système pour questionner les éleveurs.....	18
8.4	L'appréciation de l'approche de trésorerie des systèmes.....	19
8.5	La marge sur coût alimentaire et la marge brute.....	19
<u>PARTIE III. RESULTATS ET DISCUSSION.....</u>		20

1.	Données globales des systèmes d'élevage.....	20
1.1	<i>Présentation des exploitations de l'étude</i>	20
1.1.1	Répartition géographique et différents systèmes.....	20
1.1.2	Caractéristiques des exploitations enquêtées	20
2.	Les différentes stratégies des exploitations guidées par leurs finalités.....	21
2.1	Les finalités et objectifs des éleveurs.....	21
2.2	La forte incertitude que génèrent les négociations	23
2.3	Des nouvelles opportunités, hors bassin de Roquefort	24
2.4	Des prises de décision en cohérence avec les potentiels des exploitations	24
3.	Les orientations prises par les éleveurs pour atteindre leurs objectifs	25
3.1	Vers une libéralisation des volumes.....	25
3.1.1	La réflexion sur un étalement de la production	25
3.1.2	Augmenter son volume en augmentant sa productivité	26
3.1.3	Augmenter son volume en augmentant le nombre de brebis ou en décalant sa période de traite.....	28
3.1.4	Simplifier le travail en faisant le choix de produire du lait en « zéro pâturage »	30
3.2	Une volonté pour certains de changer de laiteries	31
3.2.1	Rester dans l'interprofession mais changer de laiterie.....	31
3.2.2	Un 4 ^{ème} bassin en quête de producteurs et créant de nouvelles opportunités	32
3.3	L'expérience de la conversion en bio, quels enseignement à retenir	32
3.3.1	S'orienter vers l'AB.....	32
3.3.2	Les conditions de réussite et les points de vigilance.....	33
3.4	La recherche d'économie, produire du lait de manière autonome et économe	34
3.4.1	L'utilisation des ressources de l'exploitation	34
3.4.2	La volonté de développer une nouvelle valorisation du lait par la transformation..	35
4.	Discussion et perspectives	36
4.1	La méthode de travail.....	36
4.1.1	L'échantillonnage	36
4.1.2	L'analyse des données qualitatives	36
4.1.3	La difficulté d'une étude en plein dans les nouvelles négociations au sein de la filière	37
4.2	Des décisions prises indépendamment du contexte de la filière.....	37
4.3	Les résultats et les enseignements à tenir	37
4.3.1	Une « course aux volumes et à l'agrandissement » qui doit être réfléchie en amont	37

4.3.2	Des contraintes structurelles qui peuvent freiner le développement	38
4.3.3	Une volonté commune d'être davantage performant et efficient	38
4.3.4	Un affaiblissement de la filière, quel avenir pour les exploitations et quelles conséquences ?	39
4.4	Retour sur les hypothèses de départ	39
4.5	Valorisations et enseignements pour un conseil plus adapté aux éleveurs	39

CONCLUSION 40

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES ANNEXES

Table des figures

- Figure 1.** Répartitions des brebis laitières dans les quatre bassins de production et fabrication de fromages dans les trois bassins traditionnels
- Figure 2.** Évolution de la production de lait de brebis en France en fonction du bassin de production depuis 1970
- Figure 3.** Evolution du volume de lait de brebis produit entre 2010 et 2015 selon sa provenance
- Figure 4.** Place des productions agricoles
- Figure 5.** Evolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne en Aveyron
- Figure 6.** Evolution du nombre de brebis laitières et du nombre d'exploitations entre 1988 et 2010 dans chaque bassin
- Figure 7.** Carte des « régions-systèmes » sur le bassin de production laitier
- Figure 8.** Localisation du rayon de Roquefort
- Figure 9.** Eléments du cahier des charges de l'AOP Roquefort
- Figure 10.** Schéma de fonctionnement de l'interprofession
- Figure 11.** Répartition des différentes classes de paiement du lait dans l'ancien système de l'interprofession
- Figure 12.** Les différents évènements au sein de la filière ovin-lait de 1950 à 2016
- Figure 13.** Orientations et actions au sein de la Chambre d'Agriculture
- Figure 14.** Calendrier du déroulement de l'étude
- Figure 15.** Schéma des différents types de décisions
- Figure 16.** Les trois sous-systèmes du système exploitation-famille
- Figure 17.** Choix des exploitations enquêtées et typologie
- Figure 18.** Thèmes abordés dans les entretiens
- Figure 19.** Méthode d'élaboration d'une matrice ordonnable
- Figure 20.** Représentation schématique de l'approche Apport d'Argent
- Figure 21.** Représentation schématique du calcul de la marge sur coût alimentaire et de la marge brute
- Figure 22.** Répartition géographique des 15 exploitations visitées lors de cette étude
- Figure 23.** Production laitière pour les exploitations enquêtées pour la campagne 2015
- Figure 24.** Les fabrications à base de lait de brebis ; progression des produits frais et stagnation des fromages affinés
- Figure 25.** Exploitations souhaitant augmenter la productivité et les moyens mis en œuvre
- Figure 26.** Exploitation avec pour objectif d'augmenter le volume avec le nombre de brebis
- Figure 27.** Trajectoire de l'exploitation EA 2
- Figure 28.** Points du système relevés par les éleveurs de l'exploitations 3
- Figure 29.** Caractéristiques de l'exploitation EA 5 en AB
- Figure 29.** Les exploitations produisant du lait de manière économe
- Figure 30.** Productivité laitière permise par kg de concentrés
- Figure 31.** Les catégories de départ et les orientations prises par chaque exploitation
- Figure 32.** Les enseignements proposés pour l'accompagnement

Table des tableaux

Tableau I. Evolution de la production de lait au sein des différents bassins de production entre 2004 et 2014

Tableaux II : Responsables rencontrés en lien avec la filière ovin lait

Tableaux III : Présentation des laiteries rencontrées (FS : fromage à salade, PP : pâtes pressées, PM : pâtes moles

Tableau IV : Caractéristiques des 14 exploitations de l'étude avec la typologie

Tableau V : Caractéristiques de l'échantillon

Tableau VI : Matrice finale présentant les groupes de finalités

Tableau VII : Présentation des groupes d'exploitations selon leurs finalités et les orientations prises

Tableau VIII : Présentation de la vision des éleveurs suite à la réorganisation

Tableau IX : Concentrés consommés et productivité laitière des exploitations enquêtées

Tableau X : Données relatives à l'exploitation EA3

Tableau XI : Présentation des données de l'exploitation EA5 pour les années 2009 (conventionnel) et 2015 (AB)

Tableau XII : Présentation des données des exploitations « économes »

Glossaire

Approche globale de l'exploitation agricole : « c'est l'étude d'un complexe de décisions et d'actions qui sont le fait de personnes (individus ou groupes) agissant dans un environnement en vue de satisfaire les finalités fixées à cette exploitation. L'étude du fonctionnement est fondée sur deux principes clés :

- l'exploitation agricole est vue comme un système ;
- les agriculteurs ont des raisons de faire ce qu'ils font ». (*Bonneviale et al., 1989*)

Décision stratégique : « ce sont des décisions qui engagent à moyen et long terme le fonctionnement de l'exploitation en déterminant les caractéristiques générales de son système d'opération (système de production). Il convient de remarquer que des décisions à court terme peuvent se révéler stratégiques dans la mesure où elles engagent le moyen terme ». (*Bonneviale et al., 1989*)

Finalité : « orientations, aspirations qui sont formulées à propos du fonctionnement de l'exploitation et qui ont une certaine permanence dans le temps » (*Brossier et al., 2003*). Il s'agit d'un « idéal » à atteindre.

Stratégie : « c'est l'acte de déterminer les finalités et les objectifs fondamentaux à long terme de l'entreprise, de mettre en place les actions et d'allouer les ressources nécessaires pour atteindre les dites finalités » (*Chandler, 1962*).

Système : « ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisé en fonction d'un but » (*J. de Rosnay*)

Système Exploitation-famille : ce concept traduit le lien entre l'exploitation agricole et la famille. Il permet de prendre en compte « la combinaison de l'ensemble des facteurs de production au niveau du groupe domestique et des projets dont ce dernier est porteur » (*Picouet et al., 2004*). Il se compose de « trois sous-systèmes :

- le système d'opération (ou système de production) dont la fonction est de mettre en œuvre l'ensemble des opérations que nécessite la gestion des processus productifs ;
-
- le système de décision dont la fonction est de générer les décisions qui vont orienter et assurer le pilotage du système d'opérations, en fonction des finalités et des objectifs de pilotage ;
-
- le système d'information dont la vocation est de produire les informations en provenance du système d'opération et qui permet au système de décision et plus particulièrement au système de pilotage de contrôler les processus productifs et leurs combinaisons au sein du système d'opération ». (*Bonneviale et al., 1989*)

Trajectoire d'exploitation : le sens premier était de « resituer des types d'exploitation dans le temps au sein d'une région » (*Cerf et al., 2010*). Cette notion a ensuite évolué. Dans le cadre de cette étude, il s'agit de l'étude des histoires des agriculteurs et de leurs exploitations. L'analyse doit permettre d'identifier les étapes décisives et modalités de changement.

Liste des abréviations

AB : agriculture biologique
AOP : appellation d'origine protégée
APCA : assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
CA12 : Chambre d'Agriculture de l'Aveyron
CUMA : coopérative d'utilisation du matériel agricole
EA : exploitation agricole
EBE : excédent brut d'exploitation
EMP : effectif moyen présent

FRSEB : fédération régionale des syndicats d'éleveurs de brebis
Gaec : groupement agricole d'exploitation en commun
GIE : groupe d'intérêt économique
hl : hectolitres
IA : insémination animale
IGP : indication géographique protégée
MB : marge brute
MCA : marge sur coût alimentaire
MO : main d'œuvre
MSA : mutualité sociale agricole
MSU : matière sèche utile
OP : organisation de producteurs
OPA : organisme professionnel agricole
PAC : politique agricole commune
PB : produit brut
RA : recensement agricole
RICA : réseau d'Information comptable agricole
SAU : surface agricole utile
SIEOL : système d'information en élevage ovin-lait
SFP : surface fourragère principale
STH : surface Toujours en Herbe
UGB : unité gros bovins
UMO : unité de main d'œuvre
UNOTEC : union ovine technique
VIR : volume individuel de référence

Introduction

Première appellation d'origine contrôlée française en volume, la filière Roquefort allie à la fois un patrimoine, un savoir-faire des producteurs en termes de conduite de leur troupeau, de sélection et des industriels pour la fabrication fromagère (Frayssignes, 2009). Elle disposait en outre, d'une organisation collective originale alliant les professionnels techniques du secteur. La filière Roquefort représente 1795 exploitations, 7 industriels. Comme le reste du monde agricole, la production laitière ovine sur le Rayon de Roquefort n'échappe pas aujourd'hui à un sentiment d'incertitude, par l'effervescence des négociations en cours du fait la réforme du « Paquet lait. Cette filière est en pleine reconfiguration.

Dans ce cadre d'accompagnement, les conseillers techniques de la Chambre d'Agriculture travaillent en relation avec les agriculteurs et mènent des études sur différentes thématiques locales, dont les trajectoires des exploitations et les évolutions des différents systèmes d'exploitation, dans toutes les filières présentes en Aveyron.

Ainsi, pour tirer les enseignements de la sortie des quotas en bovins lait l'étude sur la filière ovin-lait se place en début de la mise en place de la réforme. Le but est d'accompagner au mieux les agriculteurs dans leurs prises de décisions pour limiter au maximum la dégradation économique et l'érosion des exploitations.

L'objectif est de mieux comprendre les orientations que prennent les éleveurs avec les intérêts et les limites de ces nouveaux systèmes. D'autant que depuis quelques années on assiste à l'émergence d'un 4^{ème} bassin de production, hors interprofession qui rassemble de plus en plus de producteurs et qui trouvent la réponse à leurs objectifs.

Les systèmes ovins-lait au sein du rayon de Roquefort, se trouvent aujourd'hui face à de nouveaux défis suite à une réorganisation en interne de la filière et la mise en place du nouveau Paquet lait. Ainsi, on assiste à la fin d'une organisation collective qui depuis 30 ans régissait le développement de la filière. L'émergence de nouvelles tendances se développent comme : des coopératives fromagères, des ateliers transformation de fromages fermiers et surtout un fort développement de la collecte hors bassin par des transformateurs en quête de lait. Ainsi, les acteurs de la filière Roquefort cherchent une nouvelle voie et se restructure en prenant en compte les intérêts individuels mais aussi collectifs de chacun.

L'objectif de l'étude est de comprendre et d'analyser différents parcours d'éleveur ovin lait, différentes évolutions vécues dans les élevages et d'en mesurer l'impact dans les exploitations. Ces connaissances ont pour but d'enrichir et de personnaliser le conseil auprès des producteurs en phase d'adaptation au nouveau contexte de la filière. Pour cela, nous présenterons dans un premier temps, le contexte de la filière ovin lait et particulièrement au sein du rayon de Roquefort et les nouvelles opportunités qui s'ouvrent aux agriculteurs. Dans un second temps nous présenterons l'enquête avant d'identifier les principaux résultats et de mettre en évidence les stratégies choisies par les éleveurs et de discuter de ces nouvelles orientations et décisions.

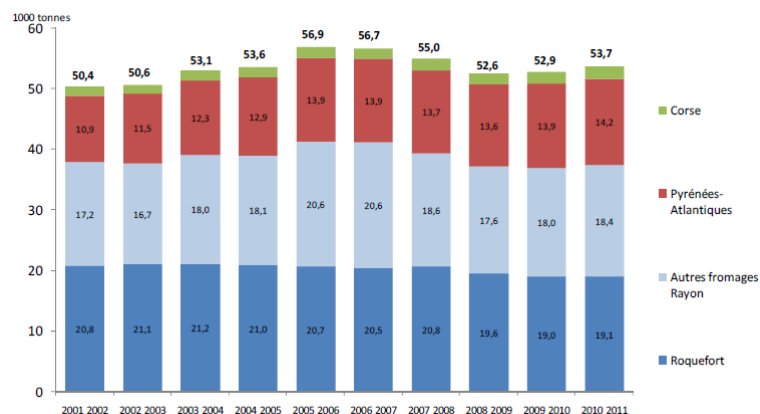
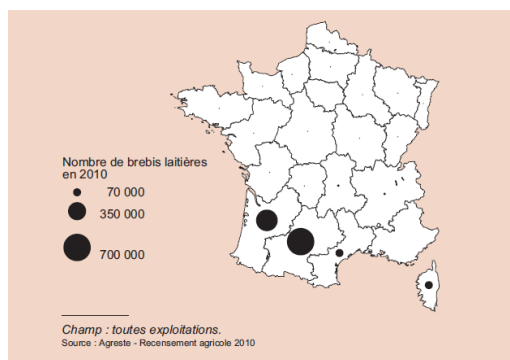


Figure 1: Répartitions des brebis laitières dans les quatre bassins de production et fabrication de fromages dans les trois bassins traditionnels (Institut de l'Élevage, France Agri Mer)

Tableau I : Evolution de la production de lait au sein des différents bassins de production entre 2004 et 2014 (RA 2000, 2010, Institut de l'Élevage, Bergers demain, 2012)

Production au lait de brebis (tonnes)	2004	2008	2012	2013	2014	2014/2004	2014/2013
AOP Brocciu	493	NA	411	415	323	-34.5 %	-22.2 %
AOP Ossau-Iraty	3 352	NA	3 466	3 665	3 769	12.4%	2.8 %
AOP Roquefort	18 719	18 719	17 158	16 898	1 6884	-9.8 %	-0.1 %
Total des fromages AOP au lait de brebis	22 564	NA	21 035	20 978	20 976	-7.1 %	NA

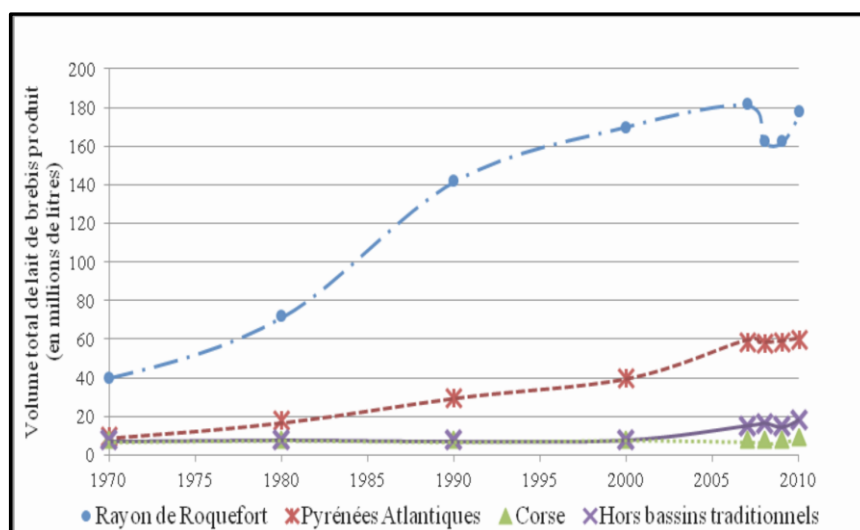


Figure 2 : Évolution de la production de lait de brebis en France en fonction du bassin de production depuis 1970 (source : RA, 2000-2010)

Partie I : Contexte de l'étude et compréhension de la filière

1. La prédominance de l'élevage ovin lait dans différents bassins de productions

En Europe, les ovins sont principalement élevés sur le pourtour méditerranéen et en Grande-Bretagne. Ils permettent de valoriser des zones défavorisées. Le Groupe Économie du Bétail de l'Institut de l'Élevage estime que sans les petits ruminants 35 % de la Surface Agricole Utile (SAU) en herbe serait en friche. La France, se situe à la 5^{ème} place des pays européens producteurs de lait de brebis en volume derrière la Grèce, la Roumanie, l'Italie et l'Espagne. La Grèce et l'Italie sont les principaux concurrents des filières françaises sur les marchés internationaux. La Grèce, compte de 6.5 millions de têtes avec la production de féta et fromages de saumure. Entre 2005 et 2015 les volumes ont progressé de 80 %. En Espagne, la production de lait de brebis a connu un développement rapide qui s'explique par une intensification de la production marquée par un accroissement de la productivité laitière et des achats d'aliments. L'Europe constitue une zone d'élevage ovin majeure dans le monde. Malgré la décroissance du cheptel allaitant qui s'y opère depuis 20 ans, elle conserve la 3^{ème} place parmi les bassins comptant le plus grand nombre de têtes. La production laitière y est transformée et valorisée en fromages sous appellations majoritairement.

En 2015, le cheptel ovin français avoisine les 7,2 millions de têtes dont 1,64 million de brebis laitières contre 4,2 millions de brebis viande (Annexe 1). Les éleveurs de brebis laitières détiennent 29 % du cheptel ovin français (Bellet et al 2014). La collecte de lait de brebis, en France en 2015, s'élève à 256,8 millions de litres de lait avec une légère baisse (-0.4%/ 2014). Les exportations de Roquefort ont grimpé de 5 % en 2014 avec 3700 tonnes pour un prix moyen en léger recul -1% à 10.60€/kg (RA, 2015).

La production ovine laitière française, s'organise autour de 3 bassins traditionnels de production, la Corse, les Pyrénées-Atlantiques et le bassin de Roquefort (Bergers de demain, 2013) (figure1). Les cahiers des charges respectifs de ces spécialités fromagères imposent l'élevage de brebis de races locales, la valorisation des terres par le pâturage et favorisent l'autonomie alimentaire. La fabrication fermière est principalement présente en Corse où la production de fromages fermiers, s'élève à 30 %, dans les Pyrénées à 15 % contre seulement 1% dans le bassin de Roquefort (tableau I et figure 2).

En 2014, les achats de fromages de brebis ont baissé de 2 % en volume. La consommation de fromages AOP (45 % des volumes totaux) a régressé de 4% tandis que les fromages non AOP (55% des volumes totaux) restent stables.

A l'échelle du Massif Central, la filière ovine est la 3^{ème} production avec près de 15 % des exploitations. Les effectifs des brebis allaitantes sont importants en Auvergne, Limousin et dans le sud du Massif Central (Annexe 1). Les brebis laitières quant à elles sont concentrées dans le rayon de Roquefort, avec des troupeaux de 330 brebis en moyenne. En Midi-Pyrénées la conduite d'élevage y est plus intensive que dans les autres systèmes (RA2014). L'élevage est concentré sur des zones difficiles : 85% des exploitations laitières ont leur siège en zone Montagne ou Haute Montagne, et moins de 3% sont hors zones défavorisées (Arranz, 2012). La production est largement concentrée dans la zone AOP Roquefort. La collecte de lait s'élève à 167.4 millions de litres soit 65 % de la production nationale pour 38 500 t de fromage et représente 4 % du produit brut total agricole de Midi-Pyrénées.

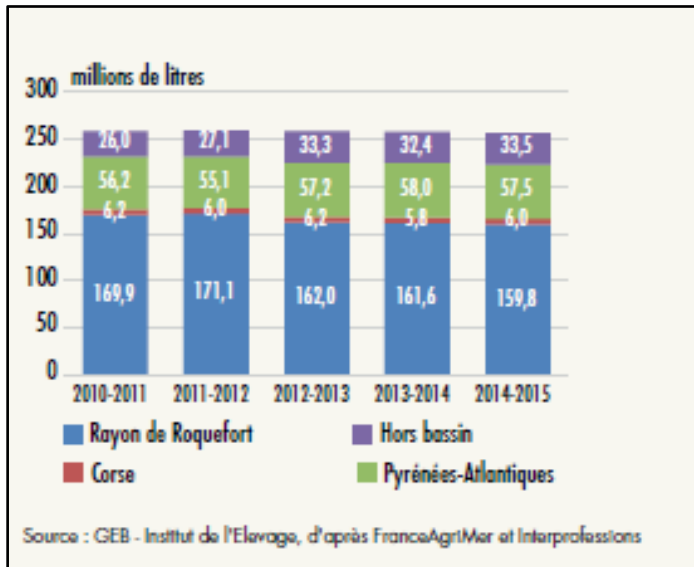


Figure 3 : Evolution du volume de lait de brebis produit entre 2010 et 2015 selon sa provenance

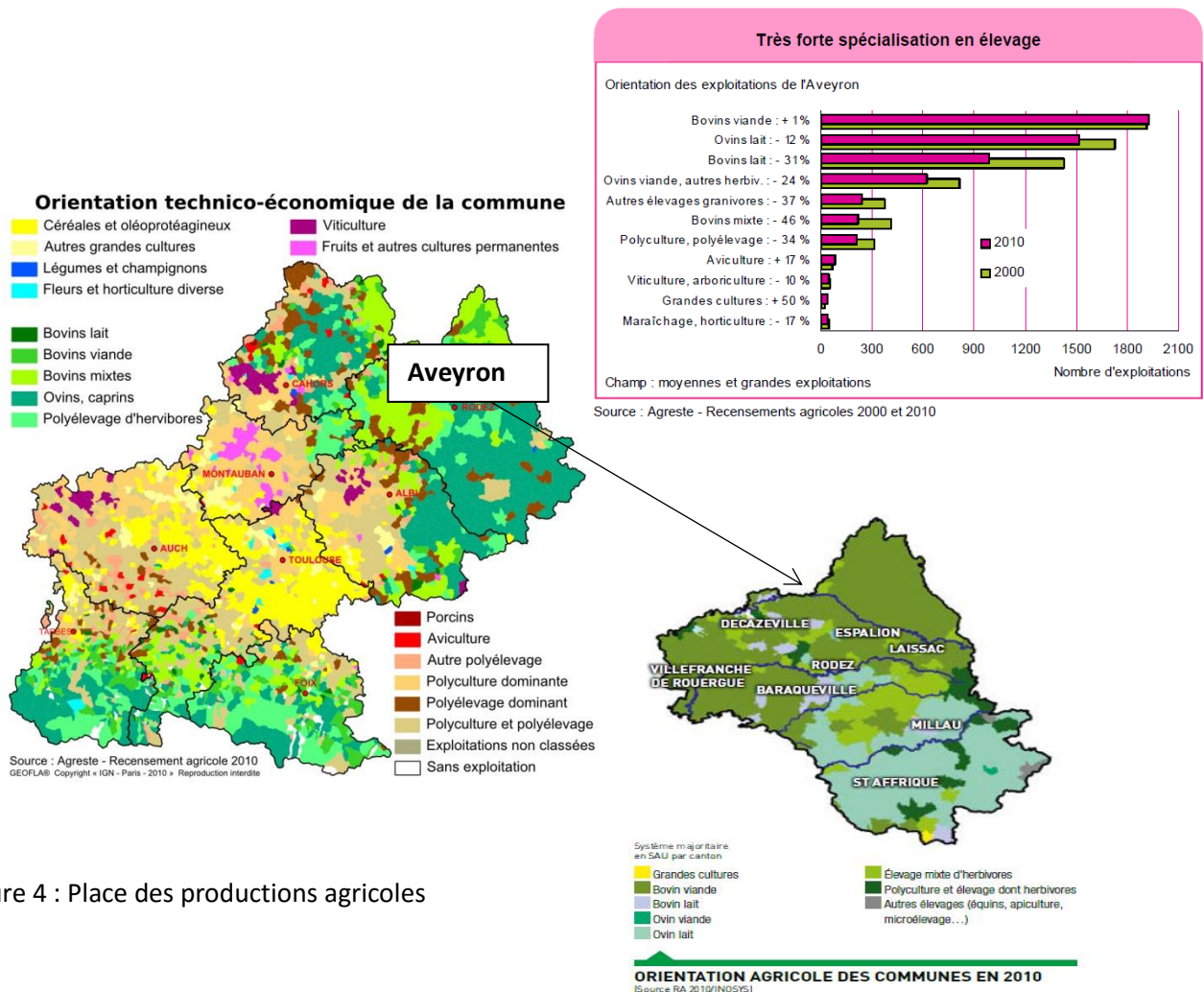


Figure 4 : Place des productions agricoles

2. Un bassin traditionnel de production de lait de brebis

L'Aveyron et ses départements voisins sont des terres de contrastes. Contrastes d'un point de vue démographique, climatique, géographique, économique et agricole. Le rayon de Roquefort, zone traditionnelle et historique de collecte du lait de brebis s'étend majoritairement sur l'Aveyron, le Tarn et la Lozère. La production est largement concentrée dans la zone AOP Roquefort, en Aveyron et dans le Tarn. Ces deux départements détiennent 98 % des brebis laitières et produisent 98 % de la production totale de la région où 1 346 exploitations sont spécialisées en ovins lait.

Environ 17 000 tonnes de Roquefort ont été produites en 2013. Sur la campagne 2014-2015, les fabrications de Roquefort ont dépassé les 19 000 tonnes (+6.2 %/2014) pour le plus gros bassin. En 2014, la collecte s'élève à 159.8 millions de litres soit 62 % du total français (Annexe 2)

Les Pyrénées-Atlantiques ont réalisé 22% de la collecte nationale avec un volume en baisse de 0.8 % et en Corse la collecte est remontée à 6 millions de litres, soit 2 % de la collecte nationale (figure 3). La transformation en Roquefort, qui représente la meilleure valorisation du lait, tend à diminuer ces dernières années. Le reste du lait est transformé en d'autres spécialités fromagères ou en produits frais. L'avenir de la filière dépend de la stratégie de diversification qu'adopteront les différents acteurs pour pallier la baisse des transformations en Roquefort. L'application du Paquet lait européen à la filière ovine lait nécessite une réorganisation de l'interprofession de Roquefort avec la mise en place d'organisation de producteurs (OP). Ces dernières années, on assiste également à un développement de la production de lait de brebis bio porté par une demande forte des industriels (Institut de l'élevage, 2015).

3. L'Aveyron, un département rural et agricole

En 2013, la région Midi-Pyrénées forte de ses 44 400 exploitations agricoles, conserve son 1er rang parmi les 22 régions de France métropolitaine. La région Midi-Pyrénées est également placée au premier rang pour le SAU laquelle, en comptant les superficies collectives, occupe 2 544 milliers d'hectares, soit 9,2 % de la SAU nationale (Agreste, 2015). Au 1^{er} janvier 2016, les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ont fusionné pour créer la nouvelle grande région d'Occitanie qui se place comme la deuxième région agricole française. Elle compte 73 800 exploitations avec 5,2 millions d'habitants. La région d'Occitanie est la première région ovine de France puisqu'elle concentre 32 % des effectifs français, et assure 29 % de la production de viande et 73 % de la production de lait nationale (la Tribune, 2016) (Annexe3).

En 2010, les agriculteurs représentaient 4,4% de la population aveyronnaise et l'emploi agricole représentait 10% des emplois (contre 4% en Midi-Pyrénées et 2,4% en France) (CCI Aveyron, 2013). L'agriculture est un pilier de l'économie aveyronnaise. Le secteur agricole participe à hauteur de 8% environ au chiffre d'affaire du département et favorise la dynamique de l'industrie agro-alimentaire qui elle représente 22% de ce chiffre d'affaire. L'Aveyron a enregistré les plus gros chiffre d'affaire pour le secteur animal avec 894 millions d'euros.

En ce qui concerne les exploitations agricoles, l'Aveyron détient 20% des exploitations de la région Midi-Pyrénées. Celles-ci sont essentiellement tournées vers des productions d'élevages du fait du relief et du potentiel agronomique des sols. L'Aveyron présente une diversité de régions naturelles et les systèmes de productions varient en fonction de ces régions (figure 4).

L'Aveyron est le cinquième département français par sa superficie avec près de 880 000 ha et est aussi l'un des moins densément peuplé avec 32 hab/km² pour une population de 276 805 en 2010. Plus de la moitié de la population vit en milieu rural. Grâce à de multiples entreprises agro-alimentaires et agricoles, ce secteur exerce une forte emprise au niveau de la région.

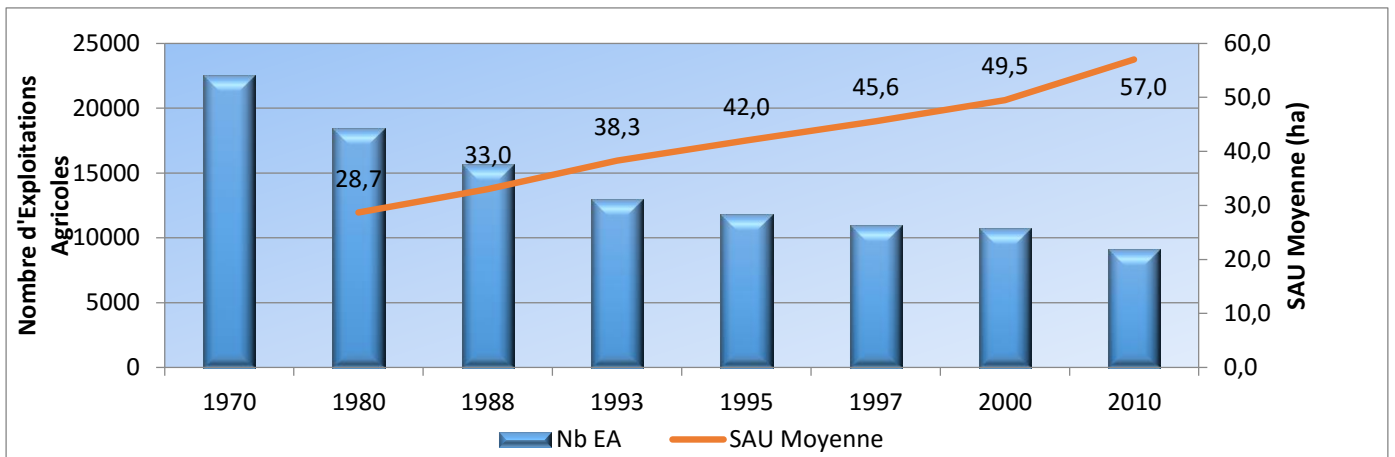
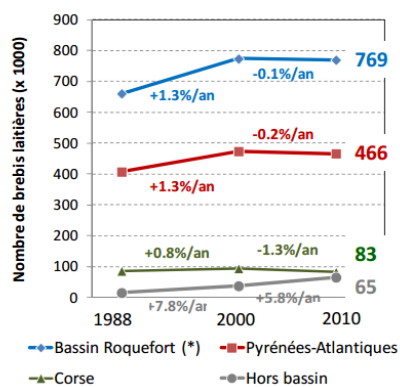


Figure 5 : Evolution du nombre d'exploitations et de la SAU moyenne en Aveyron (source : RA 1970 à 2010)

Nombre de brebis laitières détenues dans les élevages d'au moins 25 brebis laitières

Source : SSP, RA 1988-2000-2010



Nombre d'exploitations détenant au moins 25 brebis laitières - Source : SSP, RA 1988-2000-2010

Source : SSP, RA 1988-2000-2010

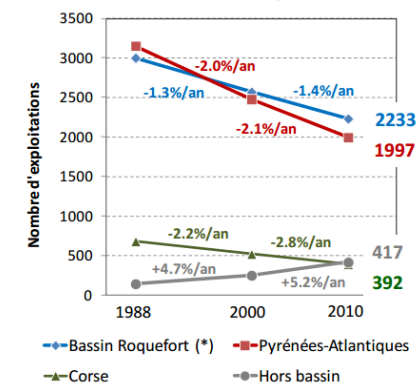


Figure 6 : Evolution du nombre de brebis laitières et du nombre d'exploitations entre 1988 et 2010 dans chaque bassin (source : RA 1988, 2000, 2010)

3.1 Une population rurale et des services centrés vers l'agriculture

Au niveau des structures, le nombre d'exploitations diminue mais de manière moins importante que dans le reste des départements de la région et du territoire (-15% en Aveyron, -21% en Midi-Pyrénées et -25% en France entre 2000 et 2010) (Agreste MP, 2011a). Les exploitations ont une superficie moyenne de 57 ha, superficie supérieure à la moyenne régionale (48 ha). Cet écart est dû à la présence importante de l'élevage extensif avec 44% de la SAU en surface toujours en herbe (SFP). Cette diminution du nombre d'exploitations s'est accompagnée d'une augmentation des sociétés et d'un accroissement de la taille des structures (figure 5). Parmi les grandes exploitations, 49 % sont en GAEC et 28% en Earl. En effet, la proportion de Gaec s'élève à 17% contre 7 % dans la région Midi-Pyrénées. D'après les résultats du recensement agricole de 2010 plus d'un tiers des exploitations du rayon de Roquefort était exploitées sous forme sociétaire. Il s'agit pour 16 % des Gaec entre père-fils et 15% des exploitations entre associés de même génération et seulement 5% des sociétés non familiales. La filière, doit faire face à une diminution du nombre d'exploitations car d'ici 2017 il ne restera que 2000 exploitations ovines laitières pour 2233 en 2010, soit une baisse de 1.5 %/an (Bergers de Demain, 2012). C'est dans le bassin de Roquefort que le maintien des structures sera le plus important avec une baisse de seulement 1.5% par an mais cette zone risque de faire face au départ à la retraite d'un grand nombre d'éleveurs dès 2020. La taille des troupeaux a fortement évolué entre 2000 et 2010, on observe une hausse de 15 % dans le bassin de Roquefort (RA, 2000 et 2010) avec une SAU de 70 ha.

3.2 Les productions agricoles Aveyronnaises

Département à dominante agricole, l'Aveyron est le premier département d'élevage du grand Sud avec en 2010, 9 090 exploitations agricoles et 522 000 ha de surface agricole utilisée (Agreste, 2010). Le département est aussi le premier producteur de lait de brebis au niveau national tandis que 50% de la viande ovine de la région est produite en Aveyron (figure 6).

Du fait de l'importance de l'agriculture dans l'économie aveyronnaise, le nombre d'exploitations agricoles représente également un enjeu pour l'emploi et l'économie du département. A plus long terme, leur diminution en nombre pose question par rapport au maintien du tissu rural. Entre 2000 et 2010, l'emploi agricole a baissé de 25%, principalement du fait de la baisse de main d'œuvre familiale (« UTA : unité de travailleur agricole conjoints non co-exploitants » (-55%) et « UTA autres actifs familiaux » (-64%) prenant notamment en compte le bénévolat). Ces évolutions impactent les systèmes d'exploitation et il paraît intéressant pour comprendre les évolutions de ces systèmes d'aborder les relations entre travail, famille et exploitation (Purseigle et al, 2009).

L'élevage prédomine avec pour objectif de valoriser au mieux les surfaces en herbe selon les conditions pédoclimatiques des zones. On constate une forte proportion des surfaces en herbe dans la SAU ; 45 % des surfaces sont toujours en herbe, 39 % en prairies temporaires et artificielles contre 12.8% en céréales. La production de lait de chèvre s'est fortement développée ces dix dernières années et représente 56% de la production régionale. Enfin, 48% des porcs charcutiers de la région sont produits dans le département. En 2011, le chiffre d'affaire des exploitations aveyronnaises représentait 900 millions d'euros repartis à hauteur de 70 % pour les productions animales et 25 % pour les productions végétales et le reste pour les services et travaux agricoles

De plus, l'agriculture est marquée par un grand développement des produits sous signe de qualité notamment au niveau des productions animales (Label Rouge : Veau d'Aveyron et du Ségala, Bœuf fermier d'Aubrac, Agneau fermier élevé sous la mère, Agneau laiton, Agneau del País, etc.).

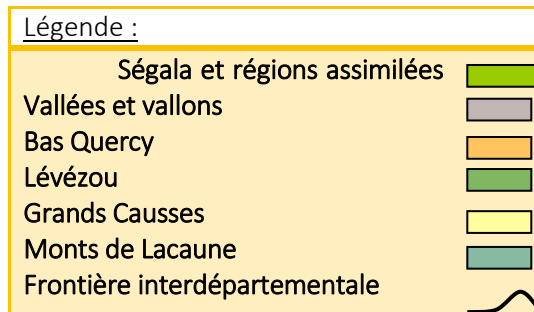
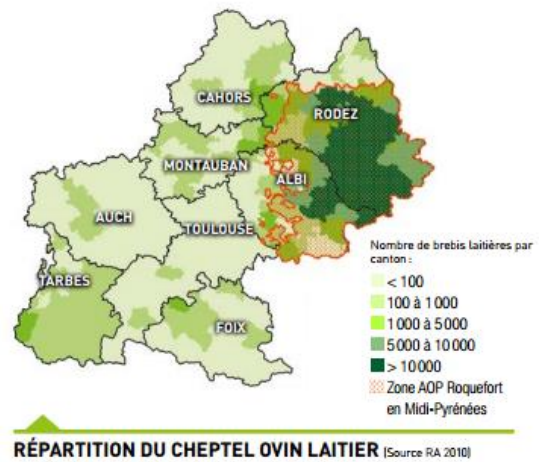
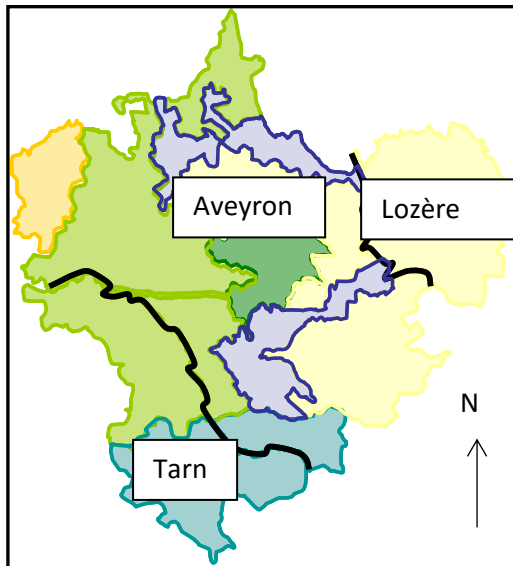


Figure 7 : Carte des « régions-systèmes » sur le bassin de production laitier

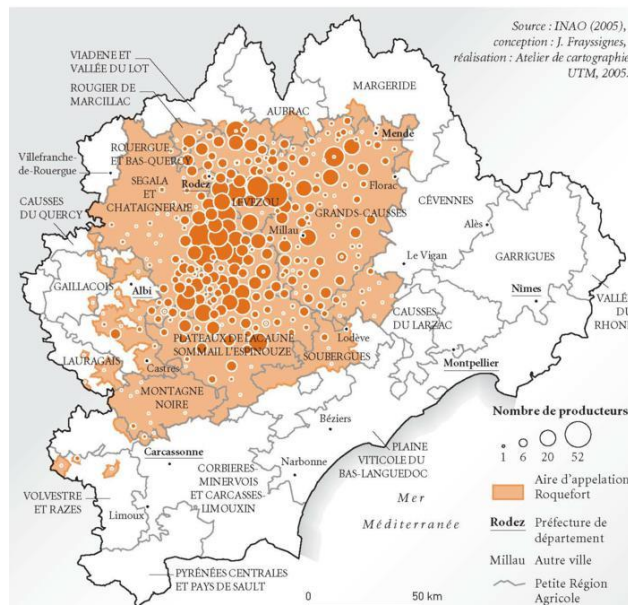
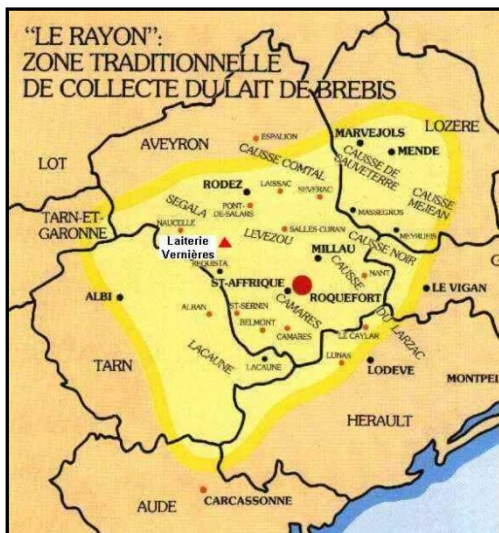


Figure 8 : Localisation du rayon de Roquefort (Source : Agreste RA 2000, confédération générale de Roquefort)

3.3 Une diversité de régions agricoles conduisant à des systèmes d'élevages différents

L'Aveyron en bordure du Massif Central n'a pas d'unité géographique très affirmée, on y compte huit régions naturelles. Celles-ci sont nettement différenciées tant par l'altitude que par la géologie ou le climat. Elles font de ce département une mosaïque de territoires (Annexe 4 et 5). L'Aveyron est un département de moyenne montagne situé sur les contreforts du Massif Central. Le relief s'échelonne de 144 m d'altitude dans la Vallée du Lot à 1463 m à proximité de Laguiole avec un relief très varié.

Près de 94 % de son territoire est classé en zone de montagne orienté vers l'élevage. L'Aveyron se distingue par un climat soumis à trois influences : océanique au printemps et en automne (pluvieux), continental en hiver (rude en altitude) et méditerranéen en été (sécheresses récurrentes). Le Sud du département est spécialisé en ovin viande et ovin lait dans le bassin de Roquefort (figure 7).

Le sol est un critère déterminant dans le mode d'occupation du territoire et de la valorisation des surfaces. Au nord s'étend un vaste plateau basaltique d'altitude avec des paysages de prairies naturelles et de landes ; une terre d'élevage par excellence. Dans les vallées, les conditions naturelles sont plus favorables à l'agriculture qui se retrouve plus diversifiée. Les zones de Rougier sont sensibles à l'érosion et difficiles à travailler et avec des sols peu portants. Avec une teneur en argile faible, le Ségala est une région de polyculture élevage avec des cultures principalement des céréales à paille, des fourrages. A la pointe ouest de l'Aveyron, La Bas Quercy est un ensemble de plateaux calcaires, la végétation est plus éparse et les fonds de vallées fond place aux cultures et aux prairies permanentes. Les Grands Causses, vaste plateau calcaire d'altitude à végétation clairsemée plus adaptée à la sécheresse, avec une forte proportion de sols caillouteux superficiels limitant le travail du sol et leur productivité. Au centre, on retrouve des massifs granitiques souvent acides, sableux à sablo-argileux avec peu de cultures.

On constate toute une richesse du département de par sa diversité de territoires agricoles façonnés par une agriculture multifacettes très présente. De plus, cette diversité de systèmes d'élevages s'accompagne par des modes de gestion très variés en s'adaptant à leur milieu et à la conjoncture très changeante de chaque filière comme actuellement en ovin lait.

4. Le rayon de Roquefort, une zone traditionnelle orientée vers le lait de brebis

Historiquement, le sud du Massif Central est une zone d'élevage de brebis laitières de races variées (Lacaune, Larzac...). La production laitière est largement concentrée dans la zone AOP Roquefort, en Aveyron et dans le Tarn. Les ventes de fromages se sont envolées passant de 25 tonnes en 1800 à 2 700 tonnes de fromages vendus en 1860 (Frayssignes, 2005). Vers 1955, la filière laitière met en place ce que l'on appelle couramment le « **Rayon de Roquefort** » qui est défini par les industriels, élargissant ainsi la zone de collecte aux Causses du Larzac, Noir et de Camarés. Il incorpore aussi les Monts de Lacaune, le Lévézou, les Ségala aveyronnais et tarnais, les Causses du Centre aveyronnais, de la Lozère et les hautes terres du Gard et de l'Hérault.). En 2005, le décret relatif à l'aire de production de l'AOC Roquefort est revu et la zone de collecte est réduite (figure 8). Sur le rayon de Roquefort, la période de traite traditionnelle débute en décembre-janvier et se termine en juillet.

Le Rayon Roquefort qui s'étend sur environ 100 kilomètres autour de la commune de Roquefort-sur-Soulzon représente 78 % de la production nationale avec en 2013, 646 000 brebis laitières pour une production de 167 millions de litres (soit 65 % de la production nationale).

4.1 Une reconnaissance internationale du Roquefort AOP depuis 1925

Au début du XX^{ème} siècle, l'économie du Roquefort ne cesse d'augmenter avec en parallèle la prolifération des caves bâtardes et leurs fromages diffusés sous la fausse appellation Roquefort. Celles-ci à l'imitation de l'affinage pratiqué à Roquefort traitaient des fromages souvent mixtes, de vaches et de brebis : les Bleus.

Décret

- Race exclusivement : Lacaune
- Les brebis doivent être élevées traditionnellement avec une alimentation à base d'herbe, de fourrage et de céréales provenant au moins aux trois quarts, évalué en matière sèche, de l'aire géographique de production
- L'élevage en stabulation permanente exclusive de même que l'élevage "hors sol" sont interdits.
- Le lait de brebis ne peut être livré par les producteurs aux laiteries moins de vingt jours après l'agnelage ; il doit être non écrémé, non acide et provenir de deux traites complètes par jour

Règlement d'application relatif à l'AOP Roquefort

- Besoin d'une surface de pâturage suffisante
- Surface en bergerie supérieure à 1,5 m²/ brebis et agneaux et 1,2 m²/brebis seule
- Céréales et aliments complémentaires, destinés aux brebis et agnelles de renouvellement, ne doivent pas dépasser en moyenne, par troupeau et pour l'année civile, 200 kg de matière sèche par brebis laitière présente sur l'exploitation.
- Ensilage de maïs fourrage, d'herbe d'enrubannage sont autorisés à condition d'ajouter un conservateur homologué et de réaliser le stockage sur une aire bétonnée avec recueil des jus et de réaliser trois analyses de recherche des Listérias et Salmonelles au moins une fois avant le début de la traite et un contrôle de conservation
- Interdiction : urée, ensilage de maïs doux, ensilage et enrubannage de plus d'un an

Figure 9 : Eléments du cahier des charges de l'AOP Roquefort

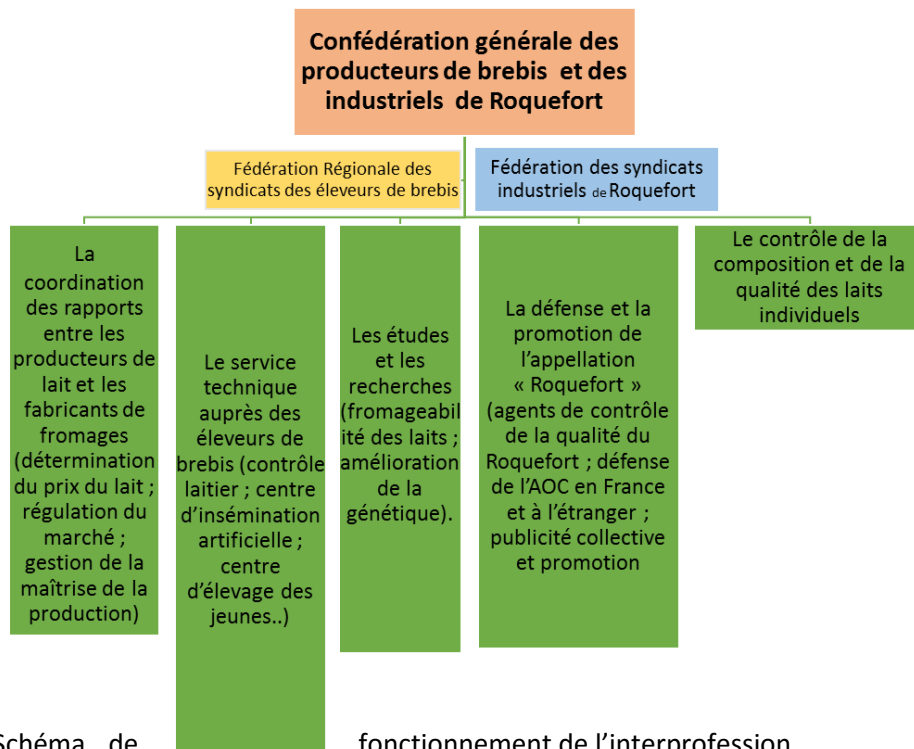


Figure 10 : Schéma de fonctionnement de l'interprofession

En 1922, une baisse importante du prix du lait provoque une crise chez les producteurs. On dénombre une cinquantaine de caves bâtardes qui, suite à la loi de 1925, ont disparu. Celle-ci a pour but de faire disparaître les caves de contrefaçon et de certifier la provenance du lait. Les crises des années 1910-1920 entraînent de baisses brutales du prix du lait conduisent les producteurs à se regrouper au sein de la Fédération Régionale des Syndicats d'Éleveurs (FRSEB née en 1922) afin de défendre leurs intérêts. De leur côté, les industriels décident de se réunir et de fonder la Fédération des syndicats des Industriels de Roquefort (FSIR née en 1928) afin de rationaliser la collecte et de renforcer leurs démarches au niveau du marché (Frayssignes, 2005). En 1930, elles s'associent pour créer la Confédération Générale des Producteurs de lait de brebis et des Industriels de Roquefort dans le but de réguler leurs relations. Elle permet la mise en place d'une brigade de répression des fraudes.

4.2 L'histoire du Roquefort qui explique le contexte actuel

4.2.1 La mise en place de l'AOC ; une production attachée au territoire au sein du rayon de Roquefort

Le fromage de Roquefort est une production régionale très ancienne, dont l'origine probable remonte au XI^e siècle. Ce n'est qu'à partir du XI^{ème} siècle que naît une véritable économie du Roquefort (40^T de fromage) avec notamment le 31 août 1666 où le parlement de Toulouse proclame par un arrêt que le seul Roquefort authentique pourra désormais provenir uniquement des caves du village de Roquefort. Auparavant, Charles VII avait institutionnalisé, en 1439, l'affinage au Combalou (Caves dans le Village de Roquefort).

Dans son histoire, cette production a toujours bénéficié de garanties juridiques, telles que des privilèges de monopole de l'affinage, accordés par les rois de France (chartes de Charles VI en 1407). En 1842, a lieu la naissance de la « Société des caves réunies » (une quinzaine de propriétaires se regroupe afin de travailler collectivement). En 1882, la Société devient la « Société des Caves et des producteurs réunis. » Dans les années 1920, la Société représentait plus de 50 % du tonnage. En 1925, le Roquefort obtient le statut d'Appellation d'Origine Contrôlée, dont le décret fixe les conditions de production du fromage de Roquefort, ses caractéristiques et l'aire géographique de production du lait destiné à sa fabrication. Le fromage, ne pourra quitter la commune de Roquefort qu'après 3 mois d'affinage et ce, sous sa forme commerciale définitive. Le village de Roquefort est le seul endroit où l'on peut affiner du fromage avec un passage obligatoire en cave.

Dans le Bassin de Roquefort, les systèmes sont majoritairement spécialisés même si la mixité avec des bovins allaitant (Aubrac, Limousin) et des ovins allaitant peut être rencontrées. Les infrastructures sont relativement modernes avec des installations de traite selon les structures très performantes (48 places avec 24 postes) pour des troupeaux en moyenne de 400 brebis. La généralisation de la traite mécanique a eu lieu dans les années 70 à 80 car la traite à la main devenait difficile pour les éleveurs, un personne ne pouvait traire qu'une vingtaine de brebis par heure (Labouesse F., 1991). Le cahier des charges de l'AOC Roquefort reconnaît différentes exigences autour de la production de lait et de la transformation (figure 9).

4.2.2 L'organisation d'une filière atypique et originale

En 1930, les deux syndicats du rayon de Roquefort se regroupent pour ne faire qu'un avec la création de « l'Interprofession de Roquefort ». Elle est composée de 2 chambres, une représentant la fédération régionale des syndicats des éleveurs de brebis (la FRSB créée en 1922) qui donne délégation à 9 producteurs de lait de brebis et une représentant la fédération des syndicats d'industriels de Roquefort (créée en 1928). L'une des premières mesures mise en place a été une brigade de répressions des fraudes afin de lutter contre les caves bâtardes et les faux roqueforts vendus sous le même signe que l'AOC. Elle avait pour but de réguler les relations et d'instaurer des règles en faisant respecter la loi (figure 10).

Au milieu des années 60, les pouvoirs publics adoptent une politique agricole offensive en accélérant la modernisation agricole suite à la mise en place des lois d'orientations agricoles (LOA) de 1960, des lois complémentaires de Pisani en 1962, puis des lois sur l'élevage en 1966. Cela se traduit par une phase de développement quantitatif et qualitatif de la production de lait de brebis pour faire avancer les choses notamment en terme de sélection, du contrôle laitier, du testage sur descendance et d'insémination artificielle pour faire face à une situation de manque de lait chronique qui empêchait les industriels de satisfaire pleinement la demande du marché.

4.2.3 Les années 50 et 60 : vers une modernité des exploitations agricoles

A la sortie de la Guerre, la production de Roquefort n'atteignait que 6 500 t contre 11 000 t à la fin des années 30 et de plus, l'hygiène des troupeaux étaient devenue déplorable. En parallèle, un marché noir s'était développé autour du Roquefort par les producteurs de lait. Il fallait donc se préoccuper de l'avenir de la filière et rassembler tous les moyens nécessaires au développement de la production. Au cours des années 1950, l'industrie ne cessait de se développer et le lait commençait à manquer dans le rayon. En effet, les brebis ne produisaient à l'époque en moyenne 100 l/an. Pour faire face, les industriels collectaient du lait dans les autres bassins de production à savoir la Corse et les Pyrénées-Atlantiques.

Ces changements ont eu pour conséquences une augmentation du volume de lait collecté, des effectifs de brebis et des tailles d'exploitations ; par contre le nombre d'éleveurs et d'industriels ont, eux, diminué (Frayssignes, 2005). Les exploitations se sont modernisées et mécanisées. Par exemple, la machine à traire a connu une expansion importante à cette époque alors qu'elle a été mise au point en 1932. La production de lait a considérablement augmenté grâce aux efforts de modernisation, de mécanisation et d'amélioration génétique mis en place dans les années 60.

4.2.4 Les années 70 : la période de surproduction au sein du bassin

Au cours des années 70, l'utilisation de l'insémination artificielle et de l'ensilage d'herbe se développent. On est alors passé d'une situation de pénurie à de la surabondance de lait, au départ conjoncturelle puis structurelle. De ce fait, en 1975, l'Interprofession décide de mettre en place des mesures de diversification (vente de lait en vrac, etc.). La collecte de lait en Corse et dans le Pays Basque est abandonnée. De plus, les producteurs fromagers ont donc diversifié leur production, proposant des fromages au lait de brebis, hors A.O.C. Ils ont développé la fabrication de fromage pour salade, de pâtes pressées, de pérail et de pâtes molles. De la poudre de lait et du lait en vrac sont commercialisés à destination de l'Espagne et de l'Italie. La part de lait transformé en Roquefort passe de 59 % en 1994 contre 47 % en 2014 pour s'orienter davantage vers la diversification (RA, 2015).

4.2.5 Les années 80 : le besoin de réguler la production et la mise en place des Volumes Individuels de Références

Au moment de la mise en place des références laitières, des petites laiteries ont la possibilité de collecter du lait dans le bassin. Les éleveurs peuvent ainsi livrer dans ces structures à partir du 29 juillet suivant une reconnaissance d'antériorité ou une adhésion à l'association Pérail. En 1990, les « Comités de Roquefort » se regroupent pour former un Syndicat des Producteurs de Lait de Brebis qui souhaite, négocier l'application de ce système de quotas, maintenir et assurer l'activité des petites exploitations. Au début des années 80, trois années de sécheresse se sont succédées ce qui a engendré une explosion de la production de lait. Les éleveurs ont modifié la ration des brebis par des achats de fourrages de qualité permettant de compenser les manques de récoltes de l'exploitation. Suite à cette surproduction de lait, des mesures sont prises par l'Interprofession : la diversification et le début de la traite en inter saison à l'automne. La mise en place de l'étalement de la production débute avec un faible nombre d'éleveurs

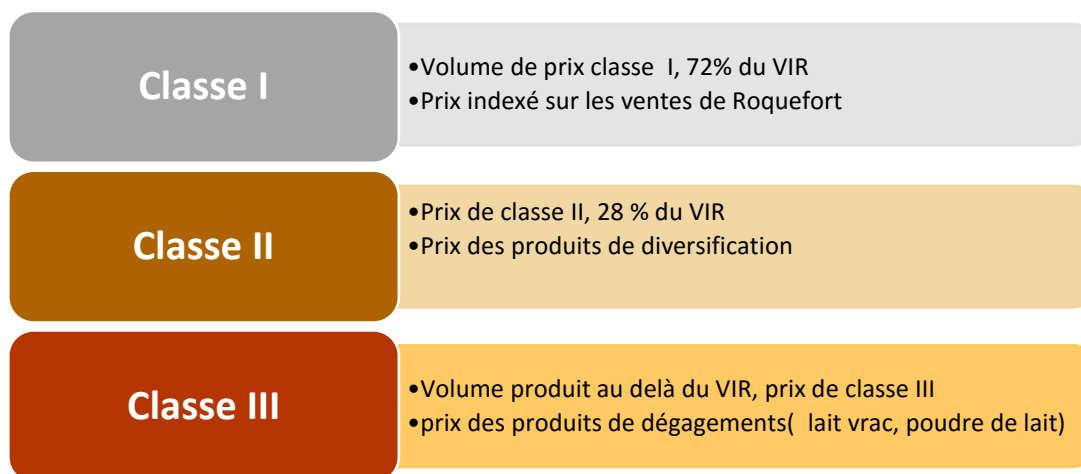


Figure 11: Répartition des différentes classes de paiement du lait dans l'ancien système de l'interprofession

(10 producteurs en 1985) souhaitant dégager des revenus supplémentaires : une partie de leur production se fait hors du cadre de l'Interprofession. Dans ce contexte de surproduction, la confédération de Roquefort, décide de mettre en place un système de limitation de la production fondé sur le système des quotas laitiers de 1984 pour protéger l'AOC en régulant le marché. La mise en place de Volume individuel de référence (VIR) est appliquée en 1988 à chaque producteur. Il est calculé par point de livraison selon la moyenne arithmétique des volumes produits durant les trois meilleures livraisons de 1982 à 1986 (Bergers de demain, 2012). La volonté était de ne pas inonder le marché avec du Roquefort en risquant de dégrader son prix et son image. A ce moment-là il n'existe qu'un seul prix payé aux producteurs. Ainsi, les modalités de paiement du lait sont fondées sur trois classes de prix comme présenté sur la figure 11.

4.2.6 Les années 90 : une succession de nouvelles règles pour un ajustement des volumes de production au sein des exploitations

Malgré ces principes de paiement, la production dépasse la référence attribuée. Pourtant les éleveurs sont pénalisés, d'autant plus fortement qu'ils livrent un volume important de lait de classe III. En 1995, 62 % des 156 millions de litres de lait collecté ont été transformés en Roquefort. Cependant les 19 millions de litres de lait, non valorisés en Roquefort ou en produits de diversification permettent de fournir des produits de dégagement. Une phase de stagnation se fait sentir de 1992 à 1994 mais l'effet de maîtrise des volumes ne dure pas, ceci est dû à différents facteurs : l'amélioration génétique des cheptels, les primes ovines qui incitent les éleveurs à garder davantage d'animaux, le prix de la classe III qui pour certains éleveurs en 1995, est supérieur au coût marginal de production et l'espoir des éleveurs d'obtenir davantage de volume à produire. Des primes à l'étalement sont alors mises en place pour la campagne 1999-2000. Elles visent à étaler la production laitière pour bénéficier d'une meilleure rémunération en début et fin de campagne.

De plus, les éleveurs devront traiter jusqu'à la fermeture de la laiterie ou au minimum 200 jours pour percevoir les primes. Les zones de collecte de St Georges et du Massegros pour la traite en intersaison sont rallongées jusqu'au 31 août et le lait livré en août sera primé. Les éleveurs trayant déjà en intersaisons en 1998 se verront attribuer une référence en lait d'été payé au prix de la classe II.

4.2.7 Les années 2000 : Vers un allongement de la période de traite

En vue de maîtriser et d'étaler la production laitière, la filière met en place un allongement de la période de collecte du 15 novembre au 31 août selon les laiteries, sans générer des volumes supplémentaires. La durée de traite de 200 jours, est appliquée sauf pour les producteurs livrant moins de lait. Le débat reste vif autour de l'étalement de la production laitière. D'un côté, certains producteurs attendent une réforme, par exemple ceux ayant un VIR jugé inférieur à leur production (beaucoup de classe III) souhaitent une évolution. Une refonte des mesures de production semble souhaitable pour rendre plus efficace la gestion des volumes.

En 2005, les dates d'ouverture et de fermeture des laiteries sont revisitées en 3 zones :

- Zone hâtive 1 : ouverture le 15 novembre et fermeture le 31 juillet,
- Zone hâtive 2 : ouverture le 1^{er} décembre et fermeture le 31 juillet,
- Zone tardive : ouverture le 22 décembre et fermeture le 31 août.

Les éleveurs situés en zone hâtive, se doivent d'assurer une livraison de lait au minimum sur 200 jours, tandis que les éleveurs en zone tardive sont soumis à 180 jours minimum de livraison. De plus, la période de traite choisie par les éleveurs doit être incluse dans les dates d'ouverture et de fermeture de leur laiterie.

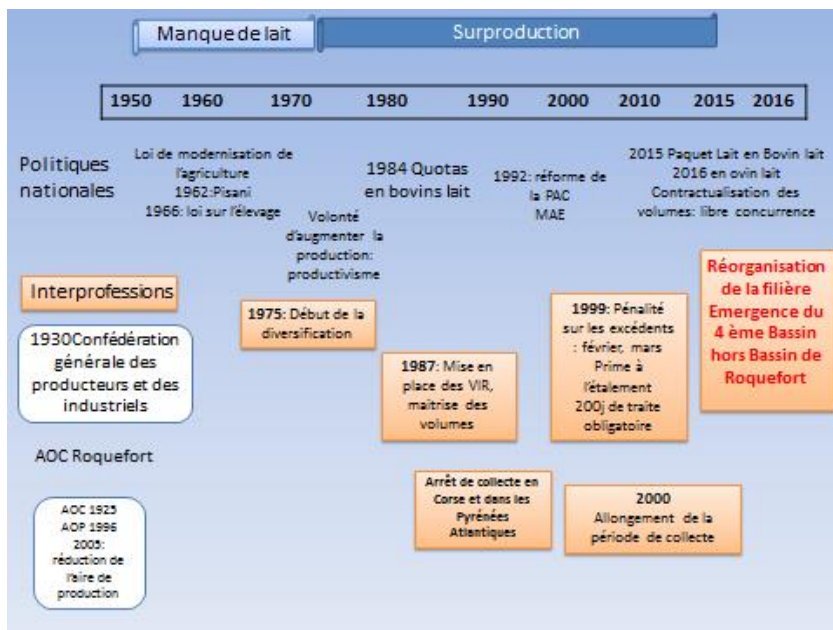
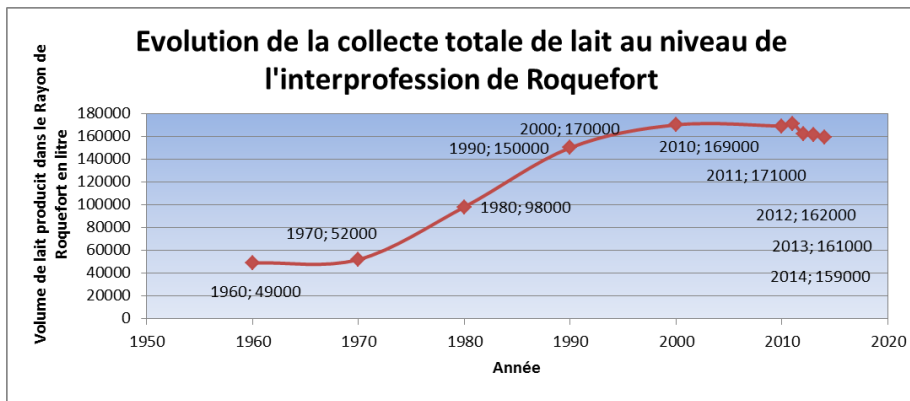


Figure 12 : Les différents évènements au sein de la filière ovin-lait de 1950 à 2016

4.2.8 Aujourd'hui, la fin d'un système très encadré ; libéralisation des volumes et importance d'un 4^{ème} bassin de production

Le suivi technique des élevages est réalisé par deux structures : Unotec et le service élevage de la confédération de Roquefort. Untoec, étroitement associé la CA 12, celui-ci a suivi en 2015, 721 élevages dont 647 ont bénéficiés d'un bilan technique. Ceci a permis de recenser en moyenne 388 brebis/élevage. La moyenne de lait livré par brebis est de 277 l/brebis pour une livraison par élevage de 1 041 hl. (Unotec, 2016) (Annexe6). En 2015, 85 % des exploitations sont en suivi technique par les deux organismes qui explique une forte technicité des élevages et la recherche de performance. Les éleveurs déclarent pour la plupart que l'appui technique permet de les aider dans la gestion de leur exploitation. La recherche de l'autonomie alimentaire et la réduction des charges restent les principales attentes des éleveurs dans un contexte de prix incertain du lait.

Le système de gestion des volumes, des prix est un système relativement complexe mais original avec les classes. Il a permis à la filière de connaître un grand essor. Toutes les prises de décisions sont effectuées de manière autonome dans le cadre de l'Interprofession de Roquefort sans aucune intervention des pouvoirs publics (Frayssignes, 2005). Toutefois, le système était rigide car appuyé sur des références historiques. Le nouveau contexte réglementaire avec la mise en place du Paquet lait vise à revoir les règles en place et la mise en application de la « contractualisation » et ne permettent plus ce type de gestion par l'Interprofession (figure 12).

Sur la campagne 2015, le prix moyen au sein du rayon de Roquefort est de 947 €/1000l. Grâce au système de l'interprofession, des redistributions ont permis d'homogénéiser le prix entre chaque producteur et qu'importe sa laiterie d'appartenance. Le prix du lait des élevages en bio est de 1267 €/1000l. Selon les volumes livrés, les classes et le dépassement les éleveurs voient leur prix évolué. Ainsi, un éleveur dans l'ancien système, avec une faible référence et produisant beaucoup de classe III aura un prix du lait inférieur à un autre réalisant seulement de la classe I et II.

En 2008, la Commission Européenne, a pris la décision de libéraliser les marchés laitiers en supprimant les quotas en lait de vache, pour 2015 au travers de l'application des mesures du Paquet lait. Ainsi, les systèmes laitiers de montagne se retrouvent plus directement en compétition avec des systèmes de plaine, tous étant amenés à accroître les volumes de production et à renforcer leur compétitivité (Lelyon *et al* 2012). Cette réforme en lait de vache est en cours d'application en ovin lait, avec les possibles conséquences qu'elle pourra engendrer sur les structures, pour la prochaine campagne. Dans ce contexte de transition, les producteurs doivent faire face à de nouvelles décisions de leurs transformateurs : augmentation du volume de lait, modification du paiement, choix de la période de traite.

Le Paquet lait, avec une libéralisation des volumes, va entraîner la fin des références individuelles, la fin des négociations sur les volumes et de la fixation commune du prix. Au sein de l'interprofession, selon les instances européennes, ce système d'entente entraîne une entente illégale entre industriels. Cette nouvelle organisation est en cours de négociation depuis fin 2015 et doit prendre effet pour la campagne 2017. Le Paquet lait prévoit la possibilité de conclure des contrats écrits entre producteurs et transformateurs. Le Paquet Lait, est basé sur : l'obligation de contrat écrit à priori avec un volume, un prix fixé par avance. De plus, dorénavant pour les négociations sur les volumes et le prix ce sont OP qui ont ce rôle. Ainsi afin de respecter la libre concurrence, le prix commun payé à tous les producteurs est à présent interdit et les références de volumes sont supprimées.

Le système de gestion des volumes et des prix était un système relativement complexe mais original qui a permis à la filière de connaître un grand essor. Toutes les prises de décisions et les mesures appliquées étaient décidées de manière autonome dans le cadre de l'interprofession de Roquefort, sans aucune intervention des pouvoirs publics ou de l'interprofession laitière nationale (Frayssignes, 2005). Le.

nouveau contexte réglementaire, avec la mise en place du Paquet lait qui vise à revoir les règles de l'interprofession et la mise en application de la « contractualisation » rend plus difficile ce type de gestion. Ainsi, les stratégies des sept industriels sont différentes, pour s'adapter au territoire et à la demande commerciale du consommateur. Des orientations différentes, selon les acteurs voient le jour; les petits transformateurs mettent l'accent sur l'origine et le côté authentique du produit tandis qu'un grand groupe industriel comme va miser davantage sur la publicité des marques commerciales.

Le contexte actuel, comprend concomitamment l'organisation locale pour la mise en place du « Paquet lait » et l'ouverture très favorable du marché du lait de brebis, tout particulièrement au travers des produits frais avec une place importante pour le bio en plein essor dans ces produits. A cela s'ajoute, la forte progression des ventes de yaourts au lait de brebis qui s'explique par une image plus positive de la filière et par la mise en avant des qualités nutritionnelles et organoleptiques de ce lait comparé au lait de vache. Depuis quelques années, on assiste à de nombreuses conversions en agriculture biologique (AB) avec une volonté des éleveurs d'avoir une meilleure valorisation du lait.

Ainsi, certains industriels se sont déjà positionnés sur le marché et développent des gammes de produits diversifiées et frais. Ces opérateurs voient leurs volumes de collecte augmenter avec le développement des produits frais (yaourts, faisselles, agriculture biologique). La nouvelle image du lait de brebis grâce aux campagnes de promotion du fromage de brebis permet de tirer à la hausse ces produits. D'autres industriels, transforment du lait de brebis hors rayon de Roquefort et créent ainsi une bonne dynamique pour la filière ovin-lait et de nouvelles opportunités pour les éleveurs. Ainsi, aux trois bassins de production traditionnels s'ajoute dorénavant le « 4^{ème} bassin de production » qui par sa forte dynamique pèse de plus en plus dans la filière et permet aux producteurs d'envisager des nouvelles orientations et stratégies. Le 4^{ème} bassin représente l'ensemble des transformateurs collectant du lait de brebis dans le Rayon Roquefort hors du système confédéral. Les volumes de lait transformés par les collecteurs de ce bassin représentent environ 20 millions de litres de lait contre 159.8 millions au sein de l'interprofession de Roquefort. Le Petit Basque, laiterie en forte progression tant en nombre de producteurs que de volumes avait 15 producteurs en 2014 et 84 en 2015, avec un objectif de 100 exploitations sur le Rayon. Pour la filière bio, en 2016 le GIE Lait Bio va collecter 2,3 millions de litres contre 200 000 litres à sa création en 2001. Les Bergers du Larzac ont collectés 2,9 millions de litres avec un objectif de 3,7 millions de litres pour 2016. Triballat a collecté environ 2 millions de litres de lait bio en 2014.

Cette conjoncture est très favorable au bassin de Roquefort, par le fait qu'elle donne du potentiel en volume de production, avec une concurrence plutôt limitée des autres bassins de production, qui ne sont pas en capacité de répondre à la demande des industriels. De plus, ce nouveau bassin de production a pu se créer et se développer grâce au bassin traditionnel, au sein de la même zone géographique de Roquefort, et ceci grâce au savoir-faire des producteurs, pour produire des volumes et de la qualité. Certains éleveurs font ainsi le choix de quitter l'interprofession pour d'autres perspectives. En 2010, sur les 2233 élevages dans le rayon avec au moins 25 brebis laitières, 2042 livraient dans le cadre de l'interprofession (RA, 2000, 2010,) (Bergers demain, 2012). Pour la campagne 2016, les volumes individuels de production sont à ce jour, en forte augmentation grâce à une bonne qualité des fourrages récoltés en 2015. Cette situation favorable montre le potentiel considérable de la filière, bridé jusque-là sur le long terme par les références historiques les empêchant d'accroître leur structure.

5. Contexte fondateur de l'étude

5.1 Une étude commanditée par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron

5.1.1 Présentation et fonctionnement de la Chambre d'Agriculture

Les Chambres d'Agriculture départementales sont organisées au niveau national dans le cadre de l'APCA (Assemblée permanente des Chambres d'Agricultures). Des projets sont menés tant au niveau

Orientation 1 : l'agronomie source d'innovation : de la parcelle aux groupes d'exploitation. Afin d'améliorer l'efficacité des intrants des productions animales, amplifier les performances énergétiques dans l'exploitation et concevoir et accompagner des systèmes de production et d'exploitations agricoles durables adaptés à des enjeux environnementaux du territoire.

Orientation 2 : Les produits : créer ou conserver de la valeur ajoutés. Afin de développer des productions de qualités et l'agriculture biologique

Orientation 3 : Favoriser l'émergence de projets territoriaux. Afin de développer des nouvelles formes d'activités dans les entreprises agricoles

Orientation 4 : Innover dans l'exercice des métiers. Pour expérimenter et évaluer les approches de « conseil global » portant sur le fonctionnement de l'exploitation, une des missions de l'étude menée sur les exploitations ovin lait porté par le service Références. Pour mener à bien toutes ces opérations, la Chambre d'Agriculture est organisée en quatre services techniques opérationnels : le pôle de formation de Bernussou, le Service aménagement, le Service Développement et actions de perfectionnement et le Service Elevage.

Figure 13 : Orientations et actions au sein de la Chambre d'Agriculture

régional, à travers les 21 Chambres régionales qu'au niveau du département, avec les 94 Chambres départementales qui sont des établissements semi-public.

Si la mission initiale était d'avoir un rôle d'interlocuteur avec les instances publiques et de représenter les intérêts du monde agricole, le groupe des Chambres d'Agriculture contribue également depuis les années 60 au développement agricole à l'échelle du territoire. Les principales actions menées par les Chambres d'agriculture concernent l'appui aux entreprises (conseil, formation, etc.), l'agronomie et l'environnement (gestion fertilisation, qualité des sols, etc.), les territoires et le développement local, l'appui aux filières territorialisées et de qualité, la promotion de l'agriculture, l'économie et la politique agricole (CA12, 2015). Les orientations et les actions du département de l'Aveyron sont présentées (figure 13). En 2016, la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron est sous la Présidence de Jacques Molières et sous la direction de Bruno Roussel (Annexe 7). Elle est administrée par une assemblée de 45 membres élus tous les 6 ans et de 8 membres associés qui n'ont pas de voix délibérative. Au sein de cette assemblée sont représentés les chefs d'exploitations (21 sièges) et également l'ensemble des acteurs du secteur agricole (Syndicat, Coopératives, Crédit Agricole, MSA, etc.). Cette Assemblée travaille sur les orientations agricoles du département et de manière générale sur toutes les thématiques ayant des conséquences au niveau des agriculteurs et de l'agriculture (CA12, 2015). Afin de répondre à un objectif de proximité, le département a été divisé en six Comités Régionaux de Développement Agricole (CRDA), correspondant en partie aux six « régions systèmes » : CDA du Nord Aveyron, de Rodez Nord, de la Vallée de l'Aveyron et du Lézou, du Sud Aveyron, du Villefrancois et du Ségala.

5.1.2 Le service Références : une source d'informations et de connaissances des exploitations du département afin d'appuyer le conseil et le développement agricole

Le service Références de la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron fait partie du pôle Economie, Entreprises, Prospectives, Conseils. Ce service produit des références à l'échelle microéconomique de l'exploitation qui seront diffusés aux services de la Chambre d'Agriculture et aux OPA du comité de pilotage, et grâce à cela à l'ensemble des agriculteurs du département. Pour cela il s'appuie sur un réseau de fermes de références, les données filières, les bases de données et les études thématiques. Les sujets dépendent des questions soulevées par les agriculteurs ou les conseillers. Il a pour but de regrouper les données des suivis de groupes d'exploitations, les résultats des références filières, d'actualiser des bases de données générales et de réaliser des études ciblées suite à une demande. C'est dans ce dernier point que s'inscrit ce stage au sein de la Mission Références. En effet, l'équipe cherche à répondre à la demande de professionnels, d'organismes partenaires et de clients à travers des études thématiques. L'objectif de ce service est de disposer d'indicateurs permettant de conforter les décisions prises par les exploitants tant au point de vue stratégiques qu'opérationnels.

Le service aveyronnais, se distingue des autres services Références par l'existence et l'animation de groupes d'agriculteurs suivis. Ceux-ci ne sont pas constitués par production mais par un territoire commun. L'intérêt de ce découpage est d'obtenir des informations ciblées sur une zone en particulier en tenant compte des conditions du milieu. Ceci est d'autant plus important que comme nous l'avons vu, le département présente une grande diversité de milieux. Cette approche permet également d'enrichir les échanges entre les agriculteurs de productions différentes. Les trois groupes du Ségala, du Lézou et de l'Aubrac sont animés par des conseillers Références. Leur méthode de travail s'appuie l'approche globale des exploitations et cette approche guide l'ensemble des études tant dans l'analyse d'exploitations que dans les études du service.

5.2 Le projet : problématique et objectif de l'étude

5.2.1 Une demande des professionnels pour répondre aux besoins des agriculteurs en pleine incertitude face à la mise en place de la réforme

Les études menées par le service Références mettent l'accent depuis plusieurs années sur (i) l'évolution et les adaptations des systèmes d'exploitation ; ainsi que sur (ii) les perspectives d'évolution à travers notamment des études sur la transmission (*Garrigues, 2012*) et la durabilité des exploitations (*Carrière, 2009*). En 2013 une étude sur les trajectoires des agriculteurs a été menée. Elle a permis de travailler sur les décisions, les motivations et les objectifs qui déterminent les choix des agriculteurs.

L'un des résultats de cette étude est qu'il existe selon les agriculteurs seulement deux ou trois décisions réellement structurantes dans une carrière (*Founau, 2013*). L'étude présentée dans ce rapport, se pose en amont de la réforme laitière au sein de la filière ovin lait dans un contexte relativement incertain pour les éleveurs. Elle doit permettre de comprendre les évolutions et les adaptations des systèmes d'exploitation et de mesurer les impacts des différentes décisions prises. Elle va permettre aussi de connaître différentes orientations prises par les éleveurs, selon les nouvelles règles de contractualisation des volumes et les répercussions que celles-ci peuvent avoir sur les exploitations.

Pour cela nous travaillerons autour de la problématique suivante :

Dans le contexte actuel de réorganisation de la filière, quelles stratégies et adaptations les éleveurs ovins lait mettent-elles en œuvre pour atteindre leurs finalités et comment y parviennent-ils ? Quelles sont les orientations prises par les éleveurs pour l'avenir ?

5.2.2 Le Comité de pilotage professionnel et technique

Ce stage est co-encadré par un comité de pilotage professionnel et technique. Le comité de pilotage professionnel, présidé par le président du Service Elevage de la Chambre d'Agriculture, est composé des responsables professionnels et technique d'Unotec et du service Elevage de la Confédération de Roquefort et des éleveurs ovin lait. Le groupe OptiSud, correspondant au comité de pilotage technique, rassemble des représentants techniques de chacune des instances suivantes : Chambre d'agriculture de l'Aveyron et de la Lozère, EDE du Tarn, Confédération générale de Roquefort, Unotec et l'Institut de l'Elevage de Toulouse. Ainsi, il associe un large panel de compétences et de connaissances en fonction des différentes régions de production. Ces deux comités de pilotage distincts ont été réunis au cours de l'étude pour prendre des directives et discuter de différents points.

5.2.3 Le but final de l'étude

Face à l'adaptation permanente des exploitations agricoles, suite aux différentes conjonctures, et à l'évolution des filières, il est indispensable pour le conseil de comprendre pourquoi et comment les agriculteurs mènent leur réflexion, afin de pouvoir mieux les soutenir et les accompagner dans les décisions futures. Le constat est aussi parti, de la situation en bovin lait avec de nombreux problèmes structurels et économiques qui ont été sous-estimés par un manque d'anticipation après la fin des quotas. De ce fait, cette étude en amont de la réforme en cours, a pour but de connaître les orientations envisagées, ou déjà prises des agriculteurs. Ceci en vue de tirer des enseignements de ces cas observés et permettra d'apporter un conseil et une manière d'étude des projets personnalisés aux éleveurs.

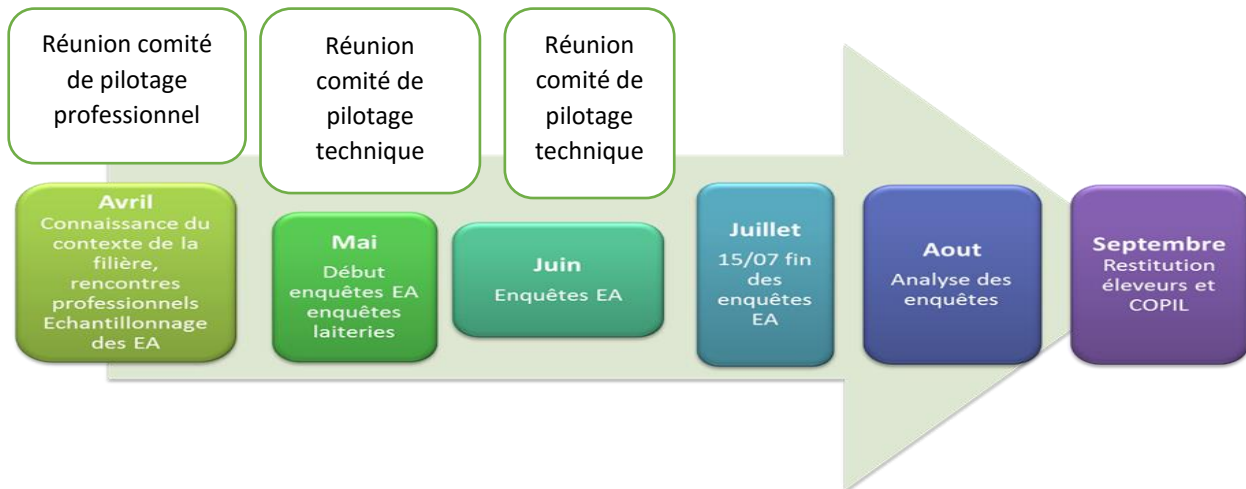


Figure 14: Calendrier du déroulement de l'étude

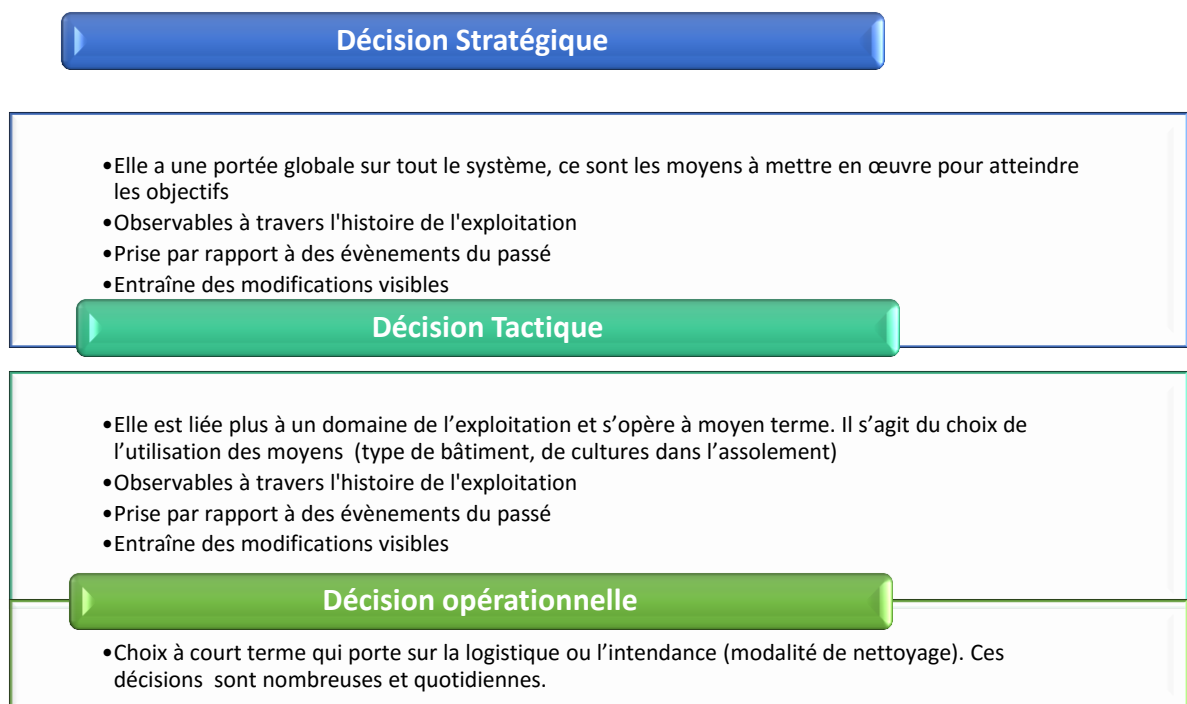


Figure 15 : Schéma des différents types de décisions

Partie II : Cadre conceptuel : Matériel et méthodes

Cette étude a impliqué une grande participation à la fois des éleveurs et des comités de pilotage professionnel et technique. La méthodologie s'est enrichie et a évolué au fur et à mesure de l'avancement de l'étude et donc des réactions et propositions faites par les éleveurs et les conseillers.

1. Le déroulement de l'étude

L'étude a débuté par une première phase de prise de connaissance du contexte de la filière ovine laitière, grâce à une recherche bibliographique et des entretiens avec des responsables de cette production. Ensuite, le comité de pilotage technique a opté pour une démarche méthodologique pour constituer un échantillonnage des exploitations à enquêter. La deuxième phase du travail a consisté à réaliser deux entretiens chez chaque éleveur retenu et intéressé. Entre les deux passages, l'objectif était de remettre à plat l'ensemble des données collectées, de les ordonner et de les analyser grâce à différents outils décrits par la suite de manière à obtenir un document final par exploitation. La troisième étape, visait à analyser et à interpréter les données de chaque exploitation, mais aussi de les mettre en parallèle avec celles des autres exploitations afin de tirer des enseignements. Enfin, en fin de stage il s'agissait de réfléchir à la manière de valoriser et de diffuser ce travail auprès des conseillers et des techniciens (figure 14).

2. Le cadre d'analyse

2.1 L'approche globale du système d'exploitation

C'est au cours des années 1980 que s'est développée en France l'approche globale de l'exploitation agricole (AGEA) pour aborder sa complexité et fournir aux agriculteurs des outils d'aide à la décision (Bonneviale. J-R *et al*, 1989 ; Marshall *et al*, 1994). Elle éclaire la façon dont les agriculteurs prennent leur décision mais à partir d'un principe qui considère l'exploitation comme un système dans lequel la dimension familiale est centrale. Un diagnostic d'exploitation est « *le résultat d'une démarche d'investigation visant à identifier et à apprécier les forces et les faiblesses de celle-ci et à en rechercher les causes (...). Le diagnostic est toujours relié au point de vue et au référentiel de celui qui le fait* » (Bonnevial *et al*. 1989). L'approche globale de l'exploitation agricole est l'étude de son fonctionnement à travers l'étude des décisions, des actions, du pilotage de ces actions, des finalités et objectifs de l'exploitant et de son environnement. Dans le contexte d'incertitude actuel, il est nécessaire de se positionner par rapport à la globalité de l'entreprise agricole, de sa trajectoire et de son environnement. La trajectoire est avant tout liée au chef d'exploitation et aux décisions qu'il a prises dès son installation et tout au fil de sa carrière en fonction des événements et des résultats obtenus. Ces décisions peuvent être hiérarchisées selon trois niveaux (Founau, 2013) (figure 15).

2.2 La gestion stratégique des exploitations

L'exploitation agricole peut être représentée par un **système**, c'est-à-dire un « *ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisés en fonction d'un but* » (J. de Rosnay). Ces éléments sont en **interaction**, ils sont donc à la fois interdépendants et dans une dynamique d'échange de flux (flux de matière, flux de travail, flux monétaires, flux d'informations)

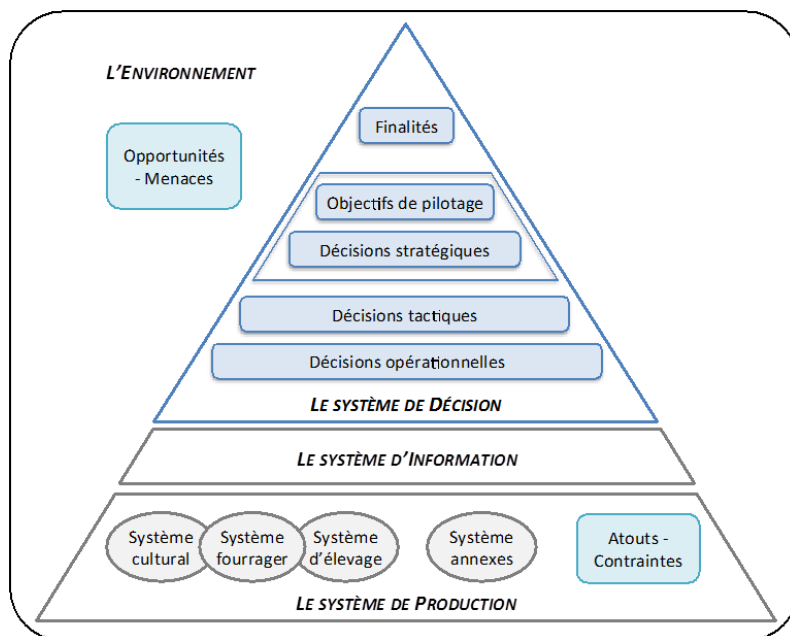


Figure 16: Les trois sous-systèmes du système exploitation-famille (source : Winterhalter)

3. La notion de système d'exploitation

Selon cette approche système, trois sous-systèmes peuvent être distingués : le système de production, le système de décision et le système d'information (Landais, 1988). Le système d'élevage est comme un système piloté à trois pôles dont le pilote est l'« éleveur » avec la dimension travail, identifié comme le pôle principal en interaction avec un pôle « troupeau » en vue de répondre à des objectifs et un pôle « territoire » avec la dimension des ressources et des contraintes du milieu (Lhoste 1984; Landais 1987; Landais 1992) (Annexe 8).

Le **système de production** a pour fonction la mise en œuvre de l'ensemble des opérations que nécessite la gestion des processus productifs. Le **système de décision** est le système qui va générer les décisions qui vont orienter et assurer le pilotage du système de production, en fonction des finalités et des objectifs de l'exploitant. Ceci relève du **système de pilotage**. Il s'agit de la prise de décisions stratégiques, donc les décisions ayant une portée globale sur le système et agissant sur le long terme. Ces prises de décisions sont en adéquation avec un ensemble d'objectifs de pilotage. Le **système d'information** a pour rôle d'assurer le « couplage entre le système de décision et le système d'opération ». L'ensemble de ces trois systèmes constitue le « système exploitation-famille » (figure 16). Celui-ci est en relation permanente avec son environnement physique, socio-économique, culturel, etc. L'environnement est également un ensemble d'acteurs et d'institutions avec lesquels le système entretient des relations et avec lesquels il développe des stratégies.

4. Les hypothèses de travail

La filière ovin-lait doit faire face, comme les autres productions, à des modifications de son environnement. Les exploitations ont su s'adapter aux différentes exigences des laiteries en modifiant les périodes de traite et donc tout le système de conduite dans le but d'étaler la production de lait et se garantir une meilleure rémunération. Ainsi les éleveurs doivent évoluer et s'adapter de manière continue afin de mieux répondre à la demande des transformateurs et pour cela ils prennent des décisions, et modifient leur système.

La prise de décision est donc un moment crucial dans une trajectoire d'exploitation. Si la majorité des éleveurs suivis se déclarent satisfaits de leurs décisions et des effets engendrés, certains éleveurs expriment des regrets. L'objectif n'est pas d'orienter les décisions mais de donner des éléments permettant d'amener de nouvelles questions et approfondir la réflexion.

Ces remarques nous amènent à formuler quatre questions de recherche :

- Quelles sont les voies d'adaptations choisies par les éleveurs pour faire face aux modifications de leur environnement ?
- Comment et avec quelles ressources les mettent-ils en œuvre ?
- Quelles sont les conséquences de certaines orientations sur la situation initiale de l'exploitation ?
- Existe-il une stratégie ou plusieurs stratégies pour parvenir à son objectif ?

Ainsi le premier objectif de cette étude sera de comprendre les orientations suivies par les éleveurs et d'identifier leurs effets sur le système exploitation-famille. Ceci afin de connaître et de comprendre comment les éleveurs mettent en place différentes actions afin d'affiner le conseil stratégiques auprès d'eux.

Tableaux II : Responsables rencontrés en lien avec la filière ovin lait

Nom de la personne	Fonction
Joël Agulhon	Président d'Unotec et président du service élevage de la chambre d'agriculture
Robert Glandières	Président de la FRSEB
Joël Ferrand	Représentant et administrateur des éleveurs ovin lait de SODIAAL
Jérôme Faramont	Eleveur et membre de l'OPBR

Tableaux III : Présentation des laiteries rencontrées (FS : fromage à salade, PP : pâtes pressées, PM : pâtes moles

Laiterie	Volumes collectés en 2015 (en million de litres ou en tonnes)	Part de transformation Roquefort en 2015 (%)	Diversification	Nombre de producteurs en 2015
Société (Lactalis)	120	39	FS, PP, PM	1188
Papillon	11	90	PP	130
Coulet	9	76	FS, PP	110
Coopérative La Pastourelle (Sodiaal)	14	60	PP	165
Petit Basque (hors interprofession)	10 400 t de produits finis		Produits frais	84 (2016) 100 (2017)

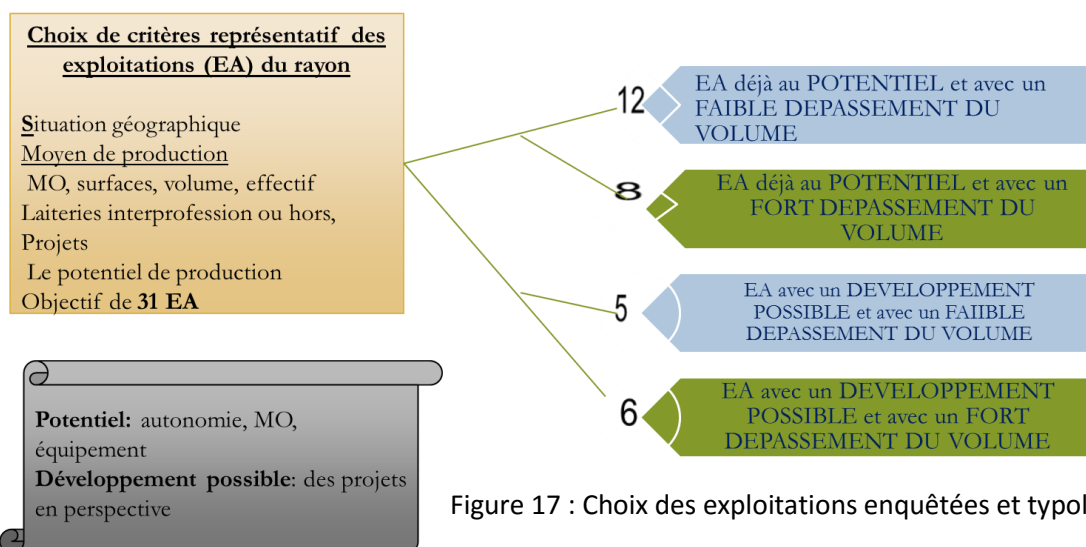


Figure 17 : Choix des exploitations enquêtées et typologie

Les hypothèses de travail sont présentées ci-dessous :

- **H1** : les stratégies des exploitations influencent les orientations prises par les éleveurs
 - **H2** : les décisions sont en cohérence avec les finalités des éleveurs et s'inscrivent dans une trajectoire ;
 - **H3** : une même décision peut avoir des effets différents, voire opposés, selon les exploitations
5. **Des entretiens avec les responsables et éleveurs de la filière**

Les entretiens effectués auprès de ces personnes ressource ont pour objectif de mieux appréhender la filière ovine laitière dans ce bassin de production riche en histoire, (tableau II). Ces acteurs ont été choisis par leur contribution au comité de pilotage professionnel de l'étude et leurs responsabilités au sein de la filière. Ainsi, au fur et à mesure des entretiens, il m'a été possible de prendre connaissance de l'histoire et de comprendre cette filière, mais aussi de déterminer l'influence des différentes directives. De plus, il s'agissait aussi d'appréhender le fonctionnement et la règles des autres laiteries hors de l'Interprofession.

Des entretiens auprès de quatre industriels du Bassin de Roquefort et une laiterie du 4^{ème} bassin ont été réalisés en début de stage dans le but d'approcher le fonctionnement de l'aval de la filière et les différentes orientations et stratégies des industriels suite à la nouvelle réforme (Annexe 9). Ceci afin de mieux appréhender les différents enjeux de la réorganisation de la filière malgré les nombreuses incertitudes (tableau III).

6. L'élaboration d'un échantillonnage d'exploitations à enquêter

6.1 Echantillonnage des exploitations à enquêter

Une des difficultés pour la réalisation de ce type d'étude est l'identification des exploitations à enquêter. Le repérage des exploitations, est réalisé grâce à l'appui des conseillers et des techniciens en contact direct avec les agriculteurs avec leur vision à dire d'experts. Ils sont les mieux placés pour repérer les exploitations intéressantes à enquêter de par leur connaissance des structures, de leur fonctionnement et des exploitants eux-mêmes. Lors de la première réunion avec le comité technique, une première typologie des exploitations a été construite.

La composition de l'échantillonnage avait pour but de refléter au maximum la diversité des élevages en prenant en compte les moyens de production comme la situation géographique, la structure, les volumes produits, la main d'œuvre en vue de créer deux classes : les exploitations « *déjà au potentiel en volume de production* » c'est à dire en optimisant les moyens de production (MO, alimentaire, équipement) et les autres en optimisant « *un développement possible* » grâce à divers projets en perspective comme des augmentations possible de volume et des facteurs de production. Ensuite, pour choisir les exploitations, le critère de dépassement ou non du volume de production de référence envisagé jusqu'en 2015, a été retenu car il semblait important vu les conséquences de la réforme comme l'accroissement des volumes de production. Une première sélection de 31 exploitations réparties en 4 catégories a été retenue selon ces différents critères (figure 17). En effet, on vise un échantillon représentatif de la diversité de la population ainsi on considère que c'est l'individu qui est représentatif d'une situation donnée. Certaines exploitations choisies font partie du réseau Inosys Réseau d'élevage que les conseillers suivent sur plusieurs années et contribuent aux réflexions en groupes avec ces éleveurs et pour celles-ci l'accès aux données est facilité. De plus, toutes sont suivies par les organismes techniques pour le contrôle laitier et accompagnent sur l'amélioration de la production laitière.

6.2 Recentrage de l'étude entre 10 et 15 exploitations

6.2.1 Un accent mis sur des exploitations ayant déjà amorcé des changements

Les exploitations enquêtées ont été choisies au fur et à mesure des enquêtes parmi celles sélectionnées au départ. Le choix s'est ensuite affiné avec les premiers entretiens, en vue de cibler davantage des exploitations ayant déjà mis en place des modifications sur leur système pour pouvoir évaluer les impacts. Mais, il a été relativement difficile d'avoir des exploitations ayant déjà réalisées des changements avec la réforme mais sont en cours de réalisation. Il est ainsi difficile d'en évaluer les effets. C'est pour cela que l'on s'attardera plus spécifiquement aux stratégies et orientations des éleveurs prises dans le passé, sans lien éventuel avec la réforme actuelle pour les plus récents et sans avoir toutes les informations sur tous les impacts. D'après la typologie de départ, le but était d'avoir une représentativité équilibrée dans chacune des quatre classes.

Afin de pouvoir approfondir l'analyse des exploitations, il a été décidé de limiter à 10-15 le nombre d'exploitations enquêtées pour avoir le temps de réaliser deux entretiens sur chaque exploitation. Ainsi l'objectif de départ de 31 nous a permis d'avoir un choix. En effet, souhaitant travailler sur la compréhension des stratégies des éleveurs, il était nécessaire de réaliser des entretiens approfondis, de travailler sur des données essentiellement qualitatives et d'analyser les données comptables. Dans ces conditions, l'objectif est d'obtenir un échantillon diversifié et non exhaustif. De plus, afin d'enrichir l'étude d'autres situations d'exploitation, des enquêtes ont été réalisées par les conseillers auprès d'éleveurs suivis en références. Ces enquêtes moins approfondies, elles apportent une vision globale de l'exploitation et permettent de connaître les orientations des éleveurs pour l'avenir. Ces enquêtes permettront de compléter l'étude mais n'entrent pas directement dans l'analyse des exploitations de l'étude (Annexe 10)

7. Déroulement des entretiens

Afin d'être le plus efficace possible dans le recueil des données, deux entretiens semi-directifs ont été réalisés dans chaque ferme. Une prise de notes a été faite au cours de chaque entretien.

7.1 L'entretien semi-directif : une méthode privilégiée pour récolter des données quantitatives et surtout qualitatives

L'entretien semi-directif permet d'approcher et d'étudier les points de vue et les stratégies des exploitants rencontrés qui ne peuvent généralement pas s'exprimer à travers un questionnaire. Ce type d'entretien permet de combiner une grande liberté d'expression des éleveurs tout en guidant l'entretien autour des thèmes à aborder. Le choix des grands thèmes à aborder est réalisé en amont et permettra d'élaborer un guide d'entretien. Il semble qu'il existe un lien entre le degré de liberté laissé à la personne interrogée et le niveau d'approfondissement des informations qu'il peut fournir. Cette liberté facilite la discussion et place la personne interrogée en position rassurante, lui permettant ainsi de faire part d'éléments qui auraient été censurés dans un autre type d'entretien.

Les données qualitatives recueillies aideront à comprendre pourquoi les éleveurs font ce qu'ils font, comment ils prennent leurs décisions et quelles sont leurs représentations, leurs perceptions, les facteurs influençant leur comportement. Ces éléments sont le plus souvent inconscients et non formalisés. Ainsi, l'ensemble des aléas de l'entretien doivent être pris en compte et est porteur de sens (Founau, 2013). Durant l'entretien, une attitude d'écoute active est indispensable pour relancer l'agriculteur et l'inciter ainsi à développer un sujet, en particulier en ce qui concerne ses décisions et choix stratégiques.

- L'historique **de l'exploitation-famille**, la main d'œuvre, le travail
- Les finalités et objectifs **de l'exploitant**, ses projets
- La gestion du parcellaire : **atouts/contraintes**, utilisation de la SFP, évaluation des stocks et de **l'autonomie**, gestion du pâturage
- Le fonctionnement technique de **l'exploitation** et caractéristiques générales (sol, troupeau, équipement, ...)
- L'environnement **de l'exploitation**
- Les données économiques : **traitement des données** et discussions des résultats
- **Le ressenti de l'éleveur** dans son système
- Les projets envisagés **avec la réforme du Paquet lait**

Figure 18 : Thèmes abordés dans les entretiens

7.2 Le choix de réaliser deux entretiens par exploitation

L'étude, demande d'approfondir la connaissance du fonctionnement actuel de l'exploitation mais aussi de son fonctionnement préalable aux changements effectués ces dernières années. Il s'agit, également de mieux comprendre les objectifs et finalités de l'agriculteur, sa vision de l'agriculture et ses mécanismes de prises de décision.

Pour mieux appréhender le fonctionnement de l'exploitation et les choix d'orientations des éleveurs, il a été choisi de réaliser deux entretiens. Le premier entretien a permis de comprendre le système de production, la façon de travailler des agriculteurs, les contraintes à l'exercice de son métier et aussi de mettre l'accent sur les orientations futures suite à la réorganisation d'une filière qui depuis longtemps n'avait pas subi d'évolutions. L'objectif étant la compréhension de ces éléments à partir des discours des agriculteurs, il apparaît nécessaire de valider le bilan fait à partir d'un premier entretien. Ainsi, un dossier pour chaque éleveur a été réalisé afin de faciliter la compréhension et l'analyse et de permettre de rassembler toutes les données du système (troupeau, parcellaire...) (Annexe 11).

Le second entretien a permis de valider les données récoltées, de les compléter pour une meilleure compréhension du fonctionnement et a suivi une présentation des résultats issue de l'analyse économique afin de pouvoir en discuter avec les éleveurs. Il a pour objectif de valider ce bilan mais il a aussi pour but de compléter les informations manquantes et d'approfondir certains points qui pourraient être plus faciles à aborder au second entretien du fait de la confiance qui se crée au fur et à mesure avec l'agriculteur.

Il faut compter 3 h de discussion pour le premier entretien au cours duquel il est nécessaire de s'assurer que tous les thèmes ont été abordés. De plus, l'enregistrement audio des entretiens a été utile pour compléter les notes. Ensuite un temps est dédié en fin d'entretien à la visite de l'exploitation pour se faire une idée de l'exploitation. Deux entretiens maximum par semaine étaient programmés pour permettre la reprise des notes rapidement sans perdre de l'information et du ressenti de l'entretien en évitant de mélanger les données entre exploitations. Un temps était pris pour l'analyse technique et économique ce qui a pu prendre du temps selon les exploitations. Le second entretien était plus court 1 à 2 heures. Il permettait de compléter les informations manquantes, de valider le bilan réalisé et de discuter afin d'approfondir certains points sur certaines particularité du système.

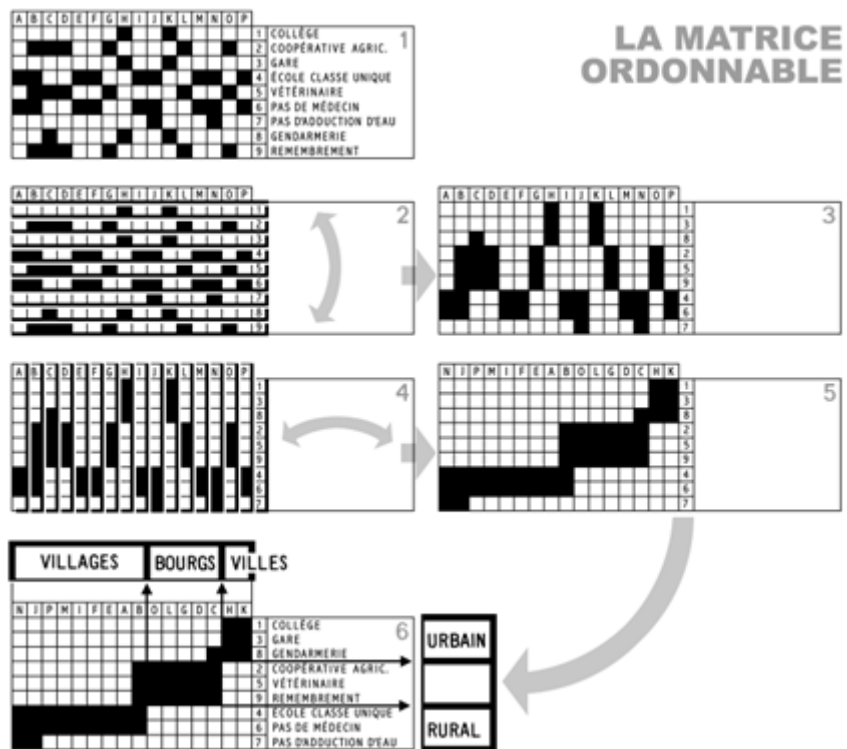
7.3 Les grands thèmes abordés lors des entretiens

A travers cette étude, il s'agit d'avoir une connaissance globale des systèmes d'exploitation. Pour cela plusieurs thèmes sont abordés comme le présenté sur la figure 18.

Lorsque les thèmes ont été abordés à l'aide d'un guide d'entretien le but était de mettre l'accent sur les raisons et les moyens mis en œuvre lors des changements opérés. De plus, ce guide m'a permis de mieux structurer l'entretien sans pour autant diriger le discours en laissant toujours la place à la discussion afin de pouvoir avoir le maximum d'information sans trop guider l'éleveur et lui laisser expliquer son système en mettant en avant les éléments les plus importants (Annexe 12).

7.4 Une réunion de synthèse collective avec les éleveurs

Cette étape arrive en fin de stage et a plusieurs vocations. Il s'agit dans un premier temps de remercier les éleveurs qui ont accepté de donner de leur temps et de nous faire confiance en nous confiant des informations parfois personnelles. Il est donc juste pour eux de les recevoir et de leur présenter les résultats de l'étude à laquelle ils ont participé. L'autre objectif de ce moment d'échange est de valider, corriger et compléter les résultats. Il ne s'agit donc pas d'une simple présentation des résultats mais bien une discussion entre les différentes personnes présentes ce jour-là.



-	pas l'objectif de l'éleveur
0	avis neutre de l'éleveur
+	l'éleveur apporte beaucoup d'importance

	EA12	EA1	EA7	EA5	EA11	EA14	EA4	EA8	EA2	EA3	EA10	EA13	EA9	EA6
La MO et le travail	0	+	0	0	0	0	0	0	+	+	+	+	0	+
Avenir de l'exploitation	0	0	+	+	+	0	+	+	+	+	+	0	+	+
Environnement social et économique	-	-	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Economique	0	+	+	0	0	0	+	+	+	+	+	+	+	+
A l'échelle de l'exploitation	0	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	+	+	+

Figure 19 : Méthode d'élaboration d'une matrice ordonnable (source : Bertin 1977)

Pour permettre cela, nous avons lors de la présentation, mis en avant des points posant questions et insisté sur nos doutes. La présence d'éleveurs dynamiques et de personnalités différentes a permis d'enrichir ces débats et résultats. Une journée avec les techniciens et les conseils a pour but de présenter les éléments qui ont pu ressortir de l'étude afin de proposer une manière différente de travailler et des enseignements par rapport aux différentes orientations prises par les éleveurs.

8. Méthode d'analyse des données et outils

8.1 Des données qualitatives apportant un enseignement sur le fonctionnement et les stratégies des exploitations grâce à la retranscription des entretiens

Il est important pour cette étude de s'attacher aux motivations et stratégies des éleveurs rencontrés. Pour cela une part importante de l'analyse s'appuie sur des données qualitatives. Ces données contiennent une richesse d'informations supplémentaires à la compréhension des systèmes et des motivations des éleveurs. Il est donc important de les replacer dans leur contexte. Pour cela, et afin de conserver un maximum d'informations, il est préférable de procéder à une retranscription exhaustive de chaque entretien (Darré et al, 2004). Celle-ci doit avoir lieu tout de suite après l'entretien afin de ne pas perdre d'informations et ne pas croiser les informations avec celles d'un autre entretien. De plus, afin de pouvoir étudier et analyser le fonctionnement de chaque exploitation enquêtée, nous avons utilisés des références qui sont les cas types ovins lait de l'institut de l'Elevage ainsi que les résultats de la campagne 2015 d'Unotec.

8.2 L'analyse du contenu des enquêtes

Les données récoltées au fil des deux entretiens permettent d'avoir une vision globale des thèmes abordés mais qui demandent un processus d'analyse particulier : l'analyse de contenu. Cette méthode est la plus répandue pour l'analyse de ce type de données. Elle constitue « *une technique de description objective systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication* » (Berelson, in Albarello, 2004). Deux analyses complémentaires ont été combinées : une analyse verticale, centrée sur le discours de chaque éleveur ; et une analyse horizontale prenant en compte l'ensemble des entretiens. Cette méthode a permis d'identifier des thèmes récurrents entre les différents entretiens, ainsi que les idées clés et les thèmes propres à chacun des entretiens.

8.3 Compréhension des différents éléments de chaque système pour questionner les éleveurs

Le but de l'étude est d'étudier et comprendre les choix des éleveurs et les effets de ces prises de décisions sur les systèmes d'exploitation. Pour comprendre ces choix, il est nécessaire de comprendre les finalités et objectifs que les exploitants donnent à leurs exploitations en vue de mettre en place un changement. Ainsi, le but est d'essayer de faire ressortir les grandes tendances, les manières de faire des éleveurs. Pour aboutir et mettre en évidence les différentes adaptations et stratégies des exploitations, nous avons utilisé comme outils la méthode Bertin (1977), méthode de traitement graphique de l'information.

Le principe est celui des permutations matricielles. Il a fallu estimer et prendre différents critères rencontrés au cours des entretiens afin de pouvoir classer les exploitations en vue de faire ressortir des groupes de finalités. Ainsi, pour chaque information, un critère lui a été attribué selon l'importance que l'éleveur lui donne et selon aussi des éléments qualitatifs collectés et analysés. Une appréciation pour chaque critère sous forme de +, 0 et - a été attribuée afin d'obtenir une grille synthétique des exploitations, sur laquelle la méthode de Bertin s'applique (figure 19).

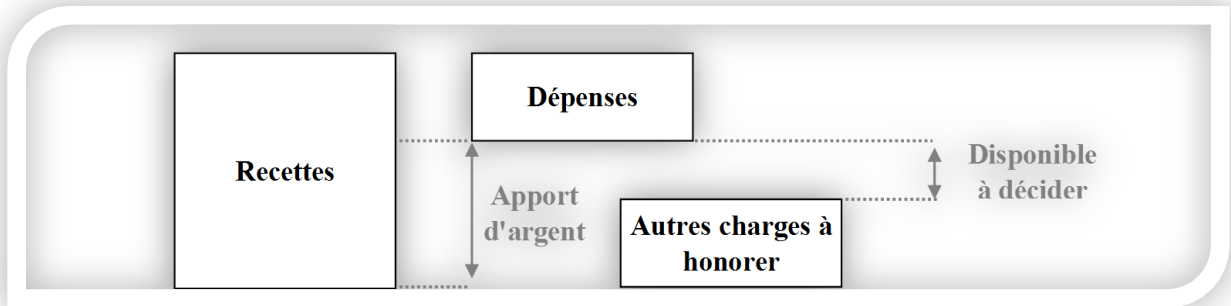


Figure 20 : Représentation schématique de l'approche Apport d'Argent

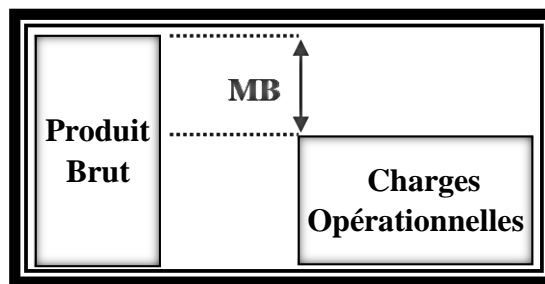
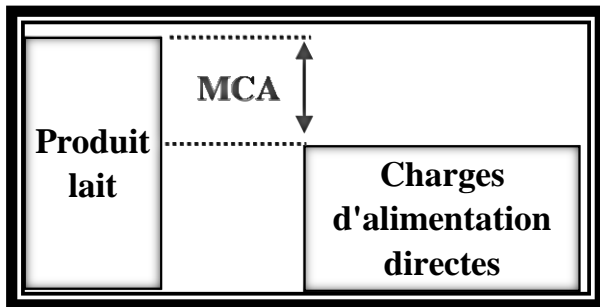


Figure 21 : Représentation schématique du calcul de la marge sur coût alimentaire et de la marge brute

La méthode consisté à attribuer une couleur à chaque modalité d'appréciation + ; 0 et -, respectivement orange, vert clair et jaune. Ensuite la permutation des lignes puis des colonnes permet de regrouper les exploitations. À partir d'un tableau comportant des informations codées sous forme de deux ou trois couleurs et disposées de manière quelconques, nous obtenons un autre tableau où les lignes et colonnes ont été regroupées de sorte que les plages de couleurs s'échelonnent le long de la diagonale.

8.4 L'appréciation de l'approche de trésorerie des systèmes

Cette approche d'apport d'argent, bien connue des éleveurs est utilisée pour les suivis des éleveurs en références (Annexe 13). Elle permet d'appréhender les résultats comptables de l'exploitation sous un angle trésorerie à partir des données du grand livre comptable. D'un côté, il s'agit d'établir la somme des recettes dégagées sur la ferme au niveau de la partie animale au niveau des surfaces et de l'ensemble des aides. D'un autre côté, l'ensemble des dépenses sont additionnées : celles du troupeau, du sol, des équipements et des services. Ensuite, cela permet de calculer l'apport d'argent qui correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. A ce résultat, il est possible de déduire les autres dépenses à honorer à savoir la MSA, les charges liées à l'emploi d'un salarié, le fermage et les annuités. Au final, il reste un volume d'argent disponible sur l'exploitation qui permettra de rémunérer les exploitants et d'autofinancer en partie des investissements nouveaux. Avec le ratio EBE avant MSA et foncier sur PB permet d'estimer l'efficacité économique de l'exploitation. Le rapport des annuités / l'EBE donne une idée sur la dépendance financière de l'exploitation (figure 20).

8.5 La marge sur coût alimentaire et la marge brute

Les performances économiques de l'atelier Ovin lait sont mesurées à travers la marge sur coût alimentaire (MCA) et la marge brute (MB). D'une part, la MCA revient à calculer le produit issu de la vente de lait soustrait des charges d'alimentation directes. D'autre part, il est possible de calculer, à travers la MB avec aide, l'efficacité de l'atelier ovin lait. La différence entre le produit brut et les charges opérationnelles liées au troupeau et aux surfaces fourragères donne la marge brute. Ainsi, il est possible de comparer ces résultats aux références connues et entre les exploitations. Pour mesurer l'efficacité économique de l'atelier, il faut diviser la MB par le PB, ce qui correspond à évaluer la part des charges opérationnelles dans la production de lait et de viande (figure 21). Pour chacune des exploitations, un fichier rassemblant tous les résultats économiques calculés a été créé, afin de disposer pour toutes les exploitations des mêmes informations (Annexe 14).

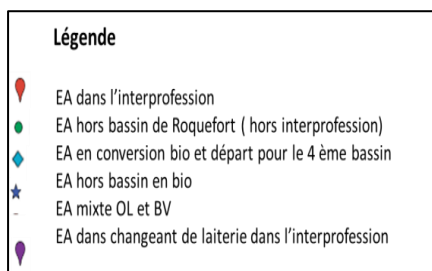


Figure 22 : Répartition géographique des 15 exploitations visitées lors de cette étude (source Google image, map)

	Changement de laiterie
	Départ de l'interprofession
	Exploitation hors interprofession
	Exploitation de l'interprofession

Tableau IV : Caractéristiques des 14 exploitations de l'étude avec la typologie

N°EA	Système	Zone	Statut juridique	Collectif de travail	Nombre de brebis	Prix du lait 2015(€/1000l)	CLO (oui/non)	Période de traite	Laiterie livrée	Adhérent à l'Interprofession (oui/non)	Volume de production pour 2015 (l)	Référence	SAU (ha)	Système fourrager	Autonomie en fourrage(%)	Autonomie en concentrés (%)	Changements opérés, en cours, ou souhaités
1	OL	Ségala	Individuel	1 UMO	251	1003	non	18/12 au 12/08	Coulet	oui	73628	70 000	46	foin, séchage en grange	97	38	Aggrandissement du parcellaire
2	OL	Causse Nord	Gaec	2 UMO	534	820	oui en 2016	5/03 au 29/10	Sodiaal	non	235883	235000	82	Ensilage herbe et maïs, enrubannage, foin	100	44	2014: arrêt du pâturage
3	OL	Causse Nord	Earl	3 UMO	437	970	oui arrêté en 2017	27/11 au 30/06	Départ Petit Basque	oui	122319	97500	12231	foin, enrubannage, ensilage herbe	96	64	Conversion bio et passage au 4 ^{ème} bassin
4	OL	Levezou	Individuel	1 UMO	389	931	oui	13/11 au 18/07	Société	oui	113181	73600	53	ensilage maïs, foin, enrubannage	95	45	Garder le système existant, réflexion sur le OV
5	OL BIO	Causse Sud	Gaec	2 UMO	664	1373	non	10/03 au 20/11	Triballat	non	194582	220000	161205	parcours foin	90	49	Rythme de croisière
6	OL	Causse Sud	Gaec	2 UMO	563		non	1/03 au 30/08	Société	oui	120070	42500	119600	foin, enrubannage, ensilage herbe	NA	NA	Passage à un troupeau, réflexion sur le bio
7	OL	Causse Nord	Individuel	1 UMO	265	890	non	24/11 au 30/07	Coulet	oui	69229	44 000	40	foin, enrubannage	92	66	Rythme de croisière
8	atelier engraisse	Causse Nord	Gaec	3 UMO	540	935	non	28/11 au 27/07	Société	oui	142396	101800	107	herbe, enrubannage	93	29	Améliorer le système, existant
9	OL	Ségala	Gaec	3 UMO	393	902	non	10/09 au 4/07	Société	oui	115016	113500	106	foin, ensilage herbe, enrubannage	100	41	Changement de laiterie, passage la Pastourielle
10	OL	Ségala	Gaec	3 UMO	1152	919	oui	15/11 au 14/11	Société	oui	394575	165800	112	foin séchage en grange	95	49	Modernisation, améliorer le système et les performances
11	OL et OV	Ségala	Gaec	3 UMO	210	1021	oui	05/12 au 3/08	Société	oui	99261	84000	60	foin, enrubannage	93	45	Changement de laiterie: Papillon, spécialisation OL, optimisation du système
12	OL	Causse Sud	Gaec	3 UMO	636	940	oui	02/02 au 312/08	Société	oui	162262	1350	170	herbe	100	94	Rythme de croisière
13	OL	Ségala	Gaec	3 UMO	655	914	oui	23/10 au 22/06	Société	oui	131166	70000	11545	ensilage herbe, foin	100	96	Changement de laiterie, passage la Pastourielle
14	OL (2014)	Ségala	Gaec	3 UMO	412	890	oui	3/12 au 26/07	Société	oui	114063	86000	80	foin séchage en grange	97	44	Rythme de croisière

Partie III. Résultats et discussion

Le système de gestion des volumes est basé sur des références historiques depuis 1987, a freiné le développement de certains élevages par la limite de production, d'évolution de la productivité ou de la taille des exploitations. La mise en place actuelle du Paquet lait, correspond à la suppression de ces restrictions. De plus, de nouveaux collecteurs du 4^{ème} bassin sont à la recherche de lait et démarchent des exploitations jusqu'alors dans l'interprofession Roquefort. Saisissant ces nouvelles opportunités, les agriculteurs font pour certains le choix d'augmenter leur volume de production, d'améliorer la productivité du troupeau, d'autres font le choix de passer en AB, ou d'autres préfèrent optimiser leur système existant.

1. Données globales des systèmes d'élevage

1.1 Présentation des exploitations de l'étude

1.1.1 Répartition géographique et différents systèmes

L'étude s'appuie sur les entretiens réalisés auprès de 14 exploitations choisies parmi les 31 de la liste de départ. L'échantillon n'a pas pour vocation d'être statistiquement représentatif des exploitations ovin-lait mais doit présenter la plus grande diversité de situations. Les exploitations se répartissent en majorité dans l'Aveyron pour 9 d'entre elles, 2 en Lozère et 3 dans le Tarn (figure 22). Des enquêtes ont été réalisées dans des exploitations affiliées à l'interprofession et d'autres du 4^{ème} bassin pour comprendre les stratégies de ces exploitations hors bassin de Roquefort et les raisons de ces orientations (EA 2 et EA 5). Les exploitations ont été choisies parmi celles ayant déjà réalisé des changements ou ayant des projets en cours suite à la réforme. Les exploitations 14 de l'échantillon de base présentent une certaine diversité tant par la structure des exploitations, la situation géographique que par les stratégies mises en place. Le tableau IV présente quelques données relatives à chaque exploitation, notamment en termes de situation géographique, de volume de production, de main d'œuvre et des caractéristiques quant aux pistes d'évolutions pour une meilleure compréhension de la suite. Par exemple, une exploitation dans le bassin de Roquefort, est en phase de conversion bio et va sortir de l'interprofession (EA3).

Pour les enquêtes des conseillers références, 9 ont été réalisées au cours des suivis annuels dans chaque exploitation. Le choix des exploitations s'est effectué en fonction de la disponibilité des éleveurs et en fonction de l'avancement du traitement des résultats traité par les conseillers. Ces enquêtes ont pour but d'enrichir l'étude et seront prises en compte pour une partie

1.1.2 Caractéristiques des exploitations enquêtées

La SAU moyenne des élevages de l'échantillon est de 100 ha (écart type +/- 40 ha). Au sein du rayon de Roquefort, la SAU moyenne est de 81 ha, essentiellement consacrée à l'alimentation (Berger demain 2012) ; avec des prairies temporaires et permanentes composées d'associations de graminées et de légumineuses pour le pâturage et les stocks. La SAU des exploitations, varie entre 46 et 115 ha pour les exploitations du Ségala, entre 40 et 150 ha pour celles du Causse Nord et entre 119 et 161 ha pour celles du Causse Sud. Dans l'échantillon, 8 exploitations possèdent des parcours qui permettent de faire pâturer les brebis sur ces zones difficiles. Par exemple, une petite exploitation de 40 ha en zone de Rougier compte seulement 6 ha de parcours mais constitue un réel plus pour l'exploitation ; limité par son parcellaire. Une autre exploitation de 119 ha compte une grande surface pastorale de 600 ha, ces terrains sont assez pauvres et séchant l'été mais leur utilisation permet au printemps de libérer les terrains destinés à faire des stocks.

En ce qui concerne l'effectif moyen, il est de 418 contre 507 pour notre échantillon qui s'explique par la présence d'une grande structure EA 10 avec 1152 brebis.

Tableau V : Caractéristiques de l'échantillon

	Echantillon	Résultats Unotec 2015 721 élevages suivis
SAU (ha)	100	88
SFP (ha)	75	62
Lait/brebis (l)	300	277
UMO	2,3	2,3
Volume produit 2015 (l)	149 117	104100
EMP (brebis présentes)	507	418

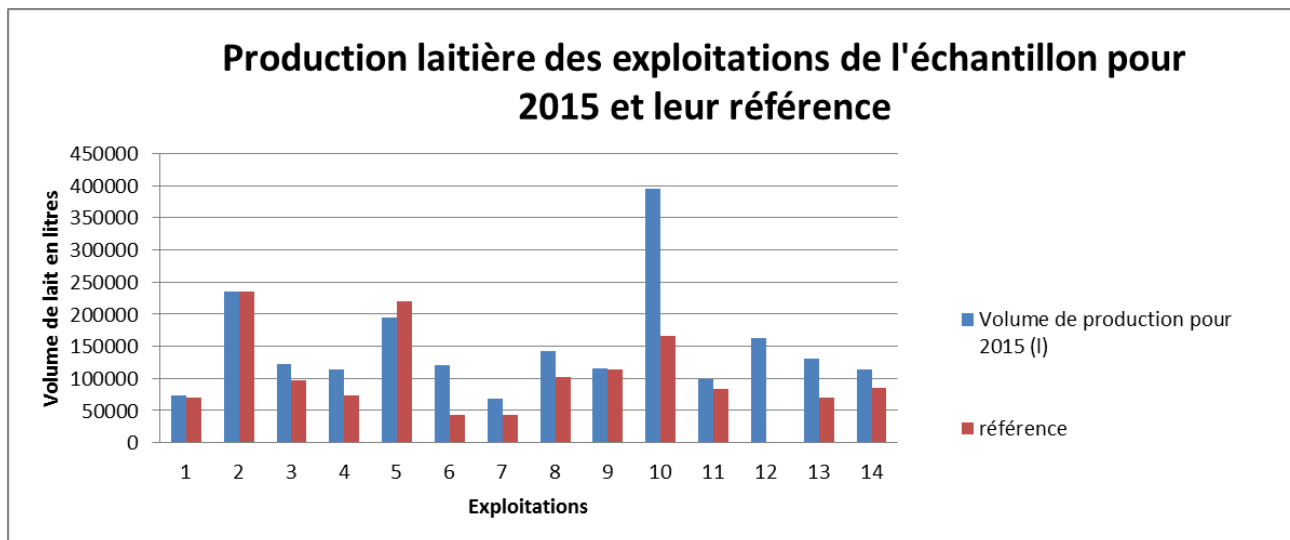


Figure 23 : Production laitière pour les exploitations enquêtées pour la campagne 2015

La plupart des exploitations sont spécialisées et certaines comme EA 8 ont des vaches allaitantes « pour valoriser au mieux les parcelles éloignées et s'orienter vers la diversification avec la vente de colis avec la vente de génisses grasses à des bouchers et des particuliers ». Et « c'est toujours intéressant de faire de la trésorerie sans trop d'investissements » grâce à un atelier d'engraissement d'agneaux en intégration dans un bâtiment déjà amorti et avec l'aliment pris en charge par l'intégrateur. Les formes sociétaires sont largement représentées 11 sur les 14 ceci s'explique par le fait « que travailler à plusieurs permet d'avoir une meilleure répartition du travail entre les associés et une qualité de vie meilleure » Le tableau V permet de situer l'échantillon par rapport aux élevages suivis par Unotec. On remarque que les volumes de lait produits en 2015 dépassent la référence des exploitations, avec des exploitations faisant du dépassement et d'autre seulement leur volume (figure 23)

Lors des entretiens avec les éleveurs des éléments en lien direct avec les nouvelles stratégies ont été soulevés :

- Pour les éleveurs, les laiteries souhaitent d'avantage un étalement de la collecte. Leur besoin en lait est régulier toute l'année pour la transformation des produits de diversification (féta, pérail) autre que le Roquefort pour le marché des produits frais par la demande régulière des consommateurs
- les éleveurs doivent modifier la conduite de leur système, en étalant leur production (traite à l'automne, moins de lait au pic de production au printemps) pour avoir des primes d'étalement. Ils réfléchissent pour certains à un agrandissement de la taille des troupeaux dans le but d'accroître la production laitière. D'autres décident de réorienter leur système en passant en AB et saisissent les nouvelles opportunités qui s'offrent à eux.

2. Les différentes stratégies des exploitations guidées par leurs finalités

En 2016, les éleveurs peuvent produire, selon les laiteries, de 8 à 10 % de plus que les années passées. La gestion et l'organisation du travail sont aussi très importantes pour les éleveurs en pleine phase de réflexion de leur système ; ils réfléchissent davantage au collectif de travail qui peut être pour certains un frein pour l'avenir. Ces objectifs ne sont pas propres aux systèmes ovins lait, d'ailleurs ils ont été mis en avant dans toutes les productions lors de l'étude sur les mécanismes de prises de décision et les trajectoires d'exploitation (Founau, 2013). Leur importance varie selon la situation des exploitations, les individus et le contexte de la filière. Ainsi, la réforme du Paquet lait, va engendrer de nouvelles prises de décisions selon la volonté des éleveurs, les possibilités permises par les laiteries et les potentialités des exploitations.

2.1 Les finalités et objectifs des éleveurs

Différentes thématiques abordées par les éleveurs sont communes à toutes les exploitations mais avec, pour certains, des éléments plus marqués . Ils ont ainsi mis en avant l'importance de la main d'œuvre, du collectif de travail ; un facteur déterminant dans les orientations prises. L'avenir de leurs exploitations sur ce point et la possibilité de se dégager du temps sont des préoccupations pour certains. Des éleveurs réfléchissent davantage à mieux organiser leur travail, à mettre en place des installations qui allient à la fois gain de temps, confort de travail et efficacité.

Si le collectif de travail, pour toutes les exploitations, il est constitué d'une main d'œuvre familiale. Elle évolue du fait des départs à la retraite et les éleveurs privilégient la recherche d'un associé plutôt qu'un

Tableau VI : Matrice finale présentant les groupes de finalités

-	pas l'objectif de l'éleveur
0	avis neutre de l'éleveur
+	l'éleveur apporte beaucoup d'importance

Finalités	Groupe 1					Groupe 2			Groupe 3	Groupe 4	Groupe 5			
	Dégager du revenu et l'améliorer					Améliorer les conditions de travail pour produire avec un outil performant			Avoir un outil transmissible	Avoir un bon revenu et se dégager du temps	Maintenir la structure en place en étant autonome et économe			
	3	14	8	1	4	2	6	10	11	5	13	12	7	9
La MO et le travail														
Charge de travail (diminuer)	+	-	0	+	0	+	+	0	-	0	-	-	-	0
Conditions de travail (qualité)	+	0	0	+	0	+	+	+	0	+	+	0	0	+
MO salariale	+	-	-	+	0	-	-	0	-	-	-	-	-	-
MO associé (recherche, intérêt)	+	+	+	0	+	+	+	+	+	-	+	+	0	+
MO bénévole	+	0	0	0	+	0	+	+	0	+	+	0	0	0
Avenir de l'exploitation														
Préparer des futures installations	+	0	0	0	0	0	0	0	+	+	0	0	+	0
Transmission	+	0	+	0	+	+	+	+	+	+	0	0	+	+
Environnement social et économique														
Responsabilités professionnelles	+	+	+	-	0	+	-	+	-	-	+	-	-	+
Activités extra agricoles	+	0	0	0	+	0	+	+	+	+	0	0	-	0
Le Volume														
Augmenter les volumes de production	+	0	+	+	+	+	0	+	0	+	+	0	+	+
Augmenter l'effectif du troupeau	+	-	-	+	-	0	-	+	-	0	-	-	0	-
Améliorer la productivité	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	0	-	+	+
Améliorer l'autonomie alimentaire	+	+	+	+	+	+	+	+	+	0	+	+	+	0
Maîtrise des charges														
Réduire les charges	-	0	0	-	+	+	+	-	+	-	+	+	0	+
Moderniser son outil de production et innover	0	+	0	-	0	+	0	+	-	+	+	-	-	+
Valoriser ses produits (prix)	+	0	+	0	0	0	+	0	+	+	+	0	+	+
Diversifier ses productions	-	-	+	-	+	-	+	-	-	0	+	-	-	-
Produire du "lait économe"	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	+	+	+	+

salarié car pour eux, « *il est plus facile d'organiser le travail, de se le répartir on a plus de souplesse qu'avec un ouvrier agricole* ». L'augmentation du revenu et la recherche d'autonomie sont des objectifs communs aux exploitations. Il existe pour une même finalité des variantes, et des chemins différents pour y parvenir : accroître le volume en favorisant l'autonomie, la réduction des charges, la diversification des productions ...

Nous nous sommes attachés aux éléments les plus importants et les plus révélateurs pour trier les exploitations. L'ensemble de thèmes et des finalités des exploitations sont repris dans le tableau VI ci-contre et a permis de mettre en avant 5 groupes d'agriculteurs selon leurs finalités. Ces différents éléments ont été abordés à plusieurs reprises lors des entretiens et selon l'importance que les éleveurs y portent nous avons dégagé des finalités et regrouper les exploitations et Chaque exploitation appartient à un groupe selon la finalité la plus importante, celle la plus importante, mais évidemment une exploitation peut avoir d'autres finalités

Pour le groupe 1, « dégager un revenu et l'améliorer » regroupe 5 exploitations. Pour eux, les pins importants sont la possibilité de faire davantage de volume, en améliorant leur productivité en vue de se dégager du revenu. Afin d'augmenter la production, certains éleveurs font le choix d'augmenter les effectifs de brebis car « *la place est possible dans le bâtiment* » mais pour d'autre contrainte par la place préfère travailler sur la productivité du troupeau en se fixant des objectifs à atteindre. « *Le but est d'essayer réduire au maximum les achats de concentrés tout en produisant du lait* » (EA4) où le choix de la mise en place de DAC (distributeur automatique de concentrés) peut être un outil pour une meilleure gestion de la distribution de l'aliment. De plus pour atteindre cette finalité les éleveurs mettent en avant l'amélioration de la conduite du troupeau et de l'alimentation. Pour certaines, avec l'objectif d'augmenter la production non pas forcément pour objectif de diminuer la charge de travail. Seulement pour une exploitation EA3, la main d'œuvre et les conditions de travail ont de l'importance.

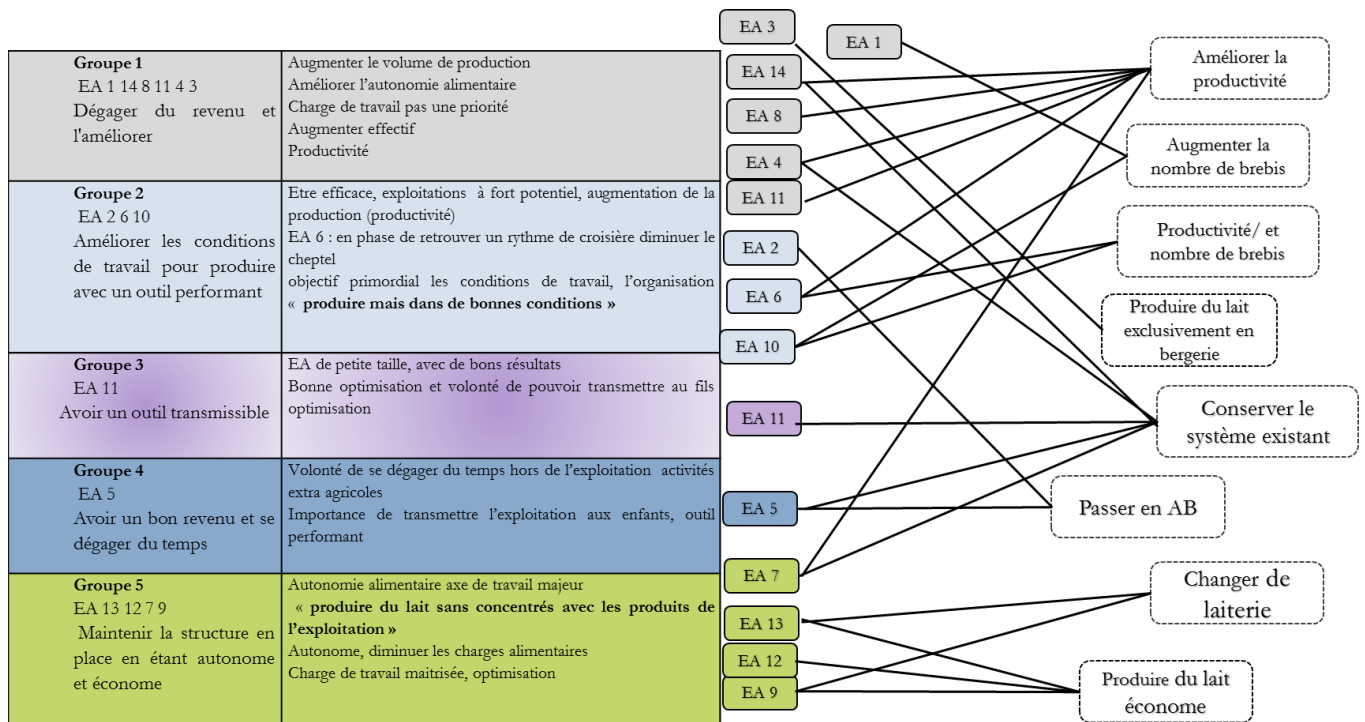
Pour le groupe2, « améliorer les conditions de travail avec un outil performant », les éleveurs veulent être efficace dans la conduite de leur système en augmentant pour certains leur volume mais aussi le cheptel. Cependant, l'objectif primordial reste d'améliorer les conditions de travail et le gain de temps grâce à des installations. Comme l'exploitation 6 qui est passée de deux troupeaux à un car la charge de travail était trop conséquente.

Le groupe 3, « avoir un outil transmissible », pour cet éleveur, sa finalité première reste de pouvoir transmettre un outil performant et viable à son fils malgré la petite taille de l'exploitation. Ceci en travaillant sur l'amélioration des performances animales et la réduction des charges.

Pour le groupe 4, « avoir un bon revenu et pouvoir se dégager du temps libre », concerne les éleveurs de l'exploitation EA 5, convertie en AB depuis 2012. Leur souhait était à la fois se dégager un revenu (prix attractif) mais en privilégiant davantage du temps hors de l'exploitation par rapport au passé « *y a une vie en dehors de l'exploitation* ». Les associés n'ont pas les mêmes exigences par rapport au travail et au temps libre. De plus, de futures installations dans l'avenir encouragent les éleveurs de maintenir une structure performante qui est resté dans un rythme de croisière dans l'attente de futurs projets.

Enfin, le groupe 5 « maintenir la structure en privilégiant l'économie et l'autonomie », les éleveurs de ce groupe souhaitent produire du lait de manière économe sans forcément la recherche de performance pour certains. les éleveurs travaillent principalement sur l'autonomie alimentaire, thèmes commun à toutes les exploitations enquêtées surtout depuis l'augmentation du cours des matières premières : « *L'objectif c'est d'être le plus économe possible* », « *il faut produire le maximum de l'alimentation du troupeau sur l'exploitation* » (EA 12), très autonome signifie être moins vulnérable aux variations des cours des matières premières, notamment lors des années de sécheresse, et permet une « *tranquillité d'esprit*

Tableau VII : Présentation des groupes d'exploitations selon leurs finalités et les orientations prises



Pour la quasi-totalité des éleveurs cela passe par une limitation des charges à la fois opérationnelles et de structure. Les charges de structure, en particulier les charges de mécanisation, restent élevées pour l'échantillon 680 €/ha de SAU pour 300 à 600 €/ha sur la zone du Ségala. Elles dépendent à la fois de la zone et aussi de la taille en surface (hectares). Quelques éleveurs préfèrent avoir leur matériel en CUMA et font appel à des entreprises ce qui permet de réduire leurs charges de mécanisation. Cependant la majorité des agriculteurs, veulent être indépendants « *on a plus de liberté pour les récoltes cela nous permet d'être plus réactifs car il faut jongler avec la météo* » (EA14). De plus, les éleveurs n'ont pas tous la même « politique » de renouvellement de leur matériel : EA 11 du groupe 3 « avoir un outil transmissible » accorde peu d'importance à la modernisation de l'outil, il possède du vieux matériel déjà amorti depuis longtemps « *on peut faire le même travail avec ce matériel bien entretenu, on veut contenir nos annuités* ». D'autres comme l'exploitation EA 8, du groupe 1, préfère changer régulièrement le parc matériel car « *on a besoin d'avoir du matériel fonctionnel et performant, pas le temps aux pannes* » ce qui s'explique par une installation récente et la volonté d'avoir du matériel performant. EA9, a fait le choix pour limiter les investissements de favoriser l'auto-construction et l'installation de panneaux solaires en vue de dégager de la trésorerie.

Ainsi, les éleveurs font des choix et prennent des chemins différents pour tendre vers une finalité commune. A partir de ce constat, nous comprenons que les décisions qui seront présentées dans la partie suivante ne correspondent pas nécessairement à un groupe de finalités et des éleveurs des différents groupes ont pris des décisions similaires (tableau VII). De plus, grâce au retour des éleveurs, la question d'innovation semble plus présente au sein du 4^{ème} bassin de production que dans le système traditionnel de Roquefort. Par exemple avec l'émergence des nouveaux modes de production en zéro pâturage, la volonté de passer en mono traite certains éleveurs souhaitent produire d'une manière différente.

En résumé:

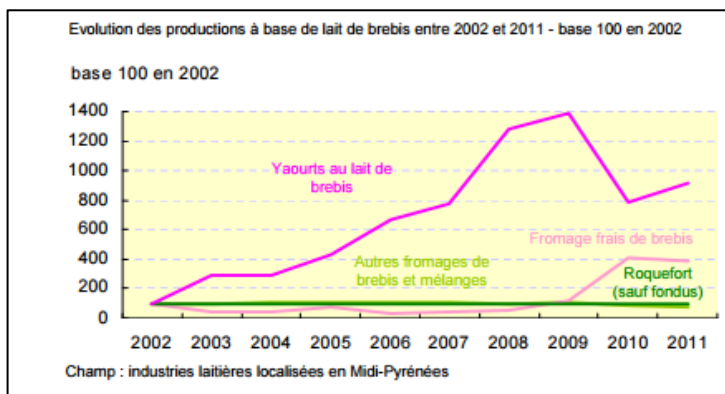
Les finalités sont guidées par le pragmatisme économique, la recherche d'amélioration de la qualité de vie et la volonté d'améliorer les performances de l'exploitation. Les politiques agricoles en vigueur, une demande nouvelle des consommateurs, des contraintes environnementales et actuellement une réforme du Paquet lait filière engendre à la fois des opportunités pour certains et des contraintes ou encore peu de changements pour d'autres. Les finalités des exploitations et leurs prises de décisions sont aussi issues d'une histoire qu'ils poursuivent pour certains et d'autres créent une rupture. Tous s'adaptent à leur manière au contexte de la filière.

2.2 La forte incertitude que génèrent les négociations

L'étude se place au moment des nouvelles négociations entre producteurs, OP déjà en place ou en cours de constitution et les industriels. L'émergence d'une nouvelle organisation en train de se mettre en place influence fortement les prises de décisions des éleveurs en fonction de leur niveau de connaissance. Ils ont le choix d'adhérer à une OP ou non. Ils peuvent choisir, selon la laiterie à laquelle ils livrent : dans rayon de Roquefort et à chacun des 7 industriels correspond un OP verticale excepté l'OPBR (OP de la laiterie Société). Celle-ci a pour objectif d'être transversale mais dans les faits, ses adhérents sont majoritairement livreurs chez Société. Ces OP ont la charge de négocier les prix et la gestion des volumes, seule Société dispose de 2 OP de part un nombre important de producteurs, leur période de traite (traditionnel ou en intersaison) et leurs visions différentes.

Tableau VIII : Présentation de la vision des éleveurs suite à la réorganisation

Opportunités	Menaces
<p>-Nouvelles références</p> <p>-Meilleur paiement du lait pour ceux ayant réalisé des dépassements</p> <p>-Plus de lisibilité sur le prix payé</p> <p>-Besoin d'une réforme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fin de la solidarité entre producteurs, fin du collectif - Vers plus d'individualisme - Pas de contribution filière donc « ce sont les producteurs qui vont être les premiers impactés, répercussion sur leur prix du lait » - Similitude avec le lait de vache, faire « plus de volume pour être payé moins » - Petites exploitations en danger si course aux volumes - Quel Avenir des exploitations « loin de tout axe routier » ? - « Il y a des perdants et des gagnants » « ceux ayant maîtrisés leur volume vont perdre » - - Poids des différents industriels - Compétition entre laiterie, connaissance des nouvelles règles



	Volumes produits en 2011 (en tonnes)
Roquefort (sauf fondus)	19 861
Autres fromages de brebis	4 885
Yaourts au lait de brebis	248
Fromage frais de brebis	244

Source : SSP - Enquête annuelle laitière 2011

Figure 24: Les fabrications à base de lait de brebis ; progression des produits frais et stagnation des fromages affinés (Agreste enquêtes laitières 2002 2011)

En outre, les éleveurs rencontrés ont soulevé le manque d'informations sur les nouvelles règles avec leur laiterie « *on est dans le flou total, on ne sait pas où l'on va* » et pour eux il est difficile « *de savoir ce que l'on doit envisager sur nos exploitations, car on ne sait pas le prix qu'on sera payé, et les règles des volumes sont pas faciles à comprendre* » et « *elles changent tout le temps* ». Mais ils s'entendent tous pour dire, « *que la réforme et la mise à plat du système est nécessaire* » car depuis trop longtemps « *le système était figé, aucune évolution de volume n'était possible* ». Seules les exploitations qui ont pu acquérir du terrain avec de la référence laitière ont vu une augmentation de leur propre référence.

Cette perception des éleveurs et ce climat d'incertitude engendre des prises de décisions rapides et dans la précipitation. Pour certains au contraire, souhaitent attendre une avancée dans les négociations pour savoir où aller. Ces éleveurs préfèrent et maintiennent leur système avant de connaître les nouvelles règles avant d'amorcer des changements « *la réforme on l'attendait, mais maintenant il faut aussi réfléchir où l'on veut aller* ». Tous s'entendent à dire que dorénavant, du fait de l'appartenance à une laiterie, ils devront réfléchir davantage à anticiper leur mode de production afin de répondre à la demande de leur transformateur (tableau VIII).

2.3 Des nouvelles opportunités, hors bassin de Roquefort

Encore récemment, la filière se trouvait confrontée à de nouveaux défis : une baisse de la demande en Roquefort et du niveau de valorisation des produits, une stagnation de la productivité et de la collecte alors que le progrès génétique ne cesse d'augmenter (Lagriffoul et al. 2014). Aujourd'hui, on assiste à la fin d'un projet collectif qui depuis 30 ans régissait le développement de la filière. Ceci se traduit par le développement de nouvelles entités comme des coopératives fromagères où les éleveurs ayant le choix, ont voulu y adhérer pour « *avoir davantage de poids dans les discussions et une écoute différente* ». Cependant, malgré la volonté pour certains agriculteurs de mettre en place la transformation de fromages fermiers, elle peine à se développer comparés aux autres bassins de production. Des nouveaux collecteurs de lait en quête de volumes, comme le Petit Basque, sont à la recherche de producteurs et profitent de la réorganisation, pour inciter les éleveurs à les rejoindre. La figure 24 présente la progression des productions des produits frais en lait de brebis, caractéristiques du 4^{ème} bassin.

Ceci permet de créer de nouvelles opportunités pour les éleveurs soit en filière conventionnel ou AB. Le fort essor de la demande en lait bio motive les éleveurs à mettre en œuvre leur conversion comme pour l'exploitation 3 car selon eux, « *ils ne sont plus maître de leur système et souhaitent une meilleure revalorisation de leur lait* ».

De plus, les règles de ces laiteries sont moins strictes que dans le système interprofessionnel, en ce sens où il n'y a pas de pénalités pour une durée de livraison légèrement plus courte, elles ne posent pas de limite sur les volumes et disposent de grilles de qualité moins exigeantes. En revanche, les industriels sont intransigeants sur la date de début de traite. Cependant, une des menaces du fort développement du 4^{ème} bassin est d'avoir des excédents de lait sur le marché pouvant entraîner une chute du prix dans l'avenir.

2.4 Des prises de décision en cohérence avec les potentiels des exploitations

Les changements optés par les éleveurs sont liés à chaque exploitation et dépendent de la structure, de l'environnement, de la main d'œuvre disponible et des objectifs propres à chaque éleveur. Certaines exploitations ont soulevé « *leur incapacité à mettre en place des changements* », « *limité par le parcellaire et les bâtiments* » car la pression foncière est importante et la possibilité de trouver du terrain peut s'avérer difficile. Mais comme l'EA 7 (petite structure en zone difficile au parcellaire morcelé avec 40 ha de SAU sur 48 ilots, de 30 ares à 1.5 ha) s'adapte à aux contraintes de son territoire et vise à optimiser au maximum l'utilisation du pâturage.

Ils souhaitent conserver leur mode de production économe sur leur parcellaire morcelé. D'autres exploitations disposant de bon potentiel avec une maîtrise de différents points du système, (bâtiment, parcellaire) et produisant déjà leur volume de lait en dépassant leur référence, produisent encore davantage en améliorant au maximum leur fonctionnement et pour certains en s'agrandissant.

3. Les orientations prises par les éleveurs pour atteindre leurs objectifs

Nous venons de voir que la trajectoire des exploitations est guidée par les objectifs des éleveurs définissent et les finalités qu'ils donnent à leurs structures. Pour les atteindre, ils prennent des décisions. Celles-ci sont entièrement choisies mais tiennent compte, pour les plus récentes de la nouvelle réforme du Paquet lait et concernent différents éléments du système d'exploitation. Au cours de cette étude nous avons relevé quatre voies d'évolution. Pour chacune d'elles, nous développerons les décisions que les éleveurs ont mises en avant et qui expliquent comment les exploitations ont évolué.

3.1 Vers une libéralisation des volumes

La mise en place de la réforme et la fin des VIR permet aux producteurs d'envisager de nouvelles orientations pour leurs exploitations. Cependant l'historique (référence), peut soit permettre l'accroissement des structures soit freiner le développement des exploitations. Ainsi les exploitations avec une petite référence et un fort dépassement de leur volume avec la production de classe III, vont voir dans le nouveau système l'attribution d'une nouvelle référence et leur prix augmenté. En revanche, pour les exploitations ne produisant que de la classe I et II le prix du lait était élevé. Mais ces éleveurs, vont dans la nouvelle réforme voir leur prix baissé car ne disposant comme nouvelle référence leur volume produit. Ces exploitants, ont fait le choix de produire juste leur référence car ils n'avaient pas la volonté de se développer ou voulaient se garantir un bon prix du lait. Avec les nouvelles règles, il n'y aura pas de redistribution entre éleveurs selon des classes et donc des différences de prix entre chacun et aussi pour chaque laiterie.

3.1.1 La réflexion sur un étalement de la production

Certains éleveurs réalisent la traite en intersaison avec deux troupeau avec la possibilité comme pour l'exploitation EA 6 de livrer à une autre laiterie jusqu'en 2014. Cette traite tardive se retrouve principalement sur des zones pauvres de causses. Pour les éleveurs de cette exploitation, ils ont la possibilité d'utiliser des surfaces pastorales. Cependant, ils ont relevé « la difficulté de faire des agnelages en mars et avril » et surtout ils sont confrontés à la difficulté de maintenir les brebis en lactation durant le période estivale (faible ingestion avec la chaleur). Les éleveurs soulignent « *la difficulté de produire du lait avec l'herbe de printemps car il n'est pas évident de trouver un équilibre entre la pousse de l'herbe rapide et la consommation du troupeau sans se laisser déborder* ». Ces éleveurs réfléchissent à la possibilité de décaler les mises bas en février mais souhaitent conserver cette traite d'automne car motivés par des primes d'étalement. Ceci s'explique par le manque de lait pour les laiteries à cette période comparé au printemps en début de campagne. En revanche en traite précoce, « *le lait est produit à base d'une ration hivernale constante en bergerie* » durant les premiers mois de lactation ce qui permet un bon démarrage de la production laitière.

Le cas d'une exploitation (EA10) avec deux périodes de mises bas en novembre et juillet, montre la difficulté de faire du lait l'été par la forte charge de travail. Les éleveurs souhaitent revenir à une période de traite de traite traditionnelle en passant à un troupeau.

Ces cas et les discussions avec les éleveurs mettent en avant de par la réforme et des incitations avec des primes une volonté pour certains de revenir à des périodes de traite classiques. Certains faisant le choix d'être précoce et d'autres tardif dans le but de répondre plus à la demande de leur laiterie.

Tableau IX : Concentrés consommés et productivité laitière des exploitations enquêtées

2015	EMP	lait/EMP (l)	Concentrés/EMP (kg)	Lait produit (l)	Fourrages récoltés (kg) /EMP
EA1	251	293	205	73 628	635
EA2	561	420	230	235 883	576
EA3	437	280	206	122 319	707
EA4	389	291	156	113 181	603
EA5	664	293	139	194 582	446
EA6	563	270	243	120 070	393
EA7	265	262	206	69 229	416
EA8	540	264	160	142 396	348
EA9 (2014)	393	293	173	115 016	679
EA10	1152	343	286	394 575	589
EA11	210	472	203	99 061	695
EA12	636	257	126	162 262	492
EA13	655	200	129	131 166	393
EA14(2014)	412	277	234	114 063	461

EA9 et EA14 ne disposaient pas de données pour 2015

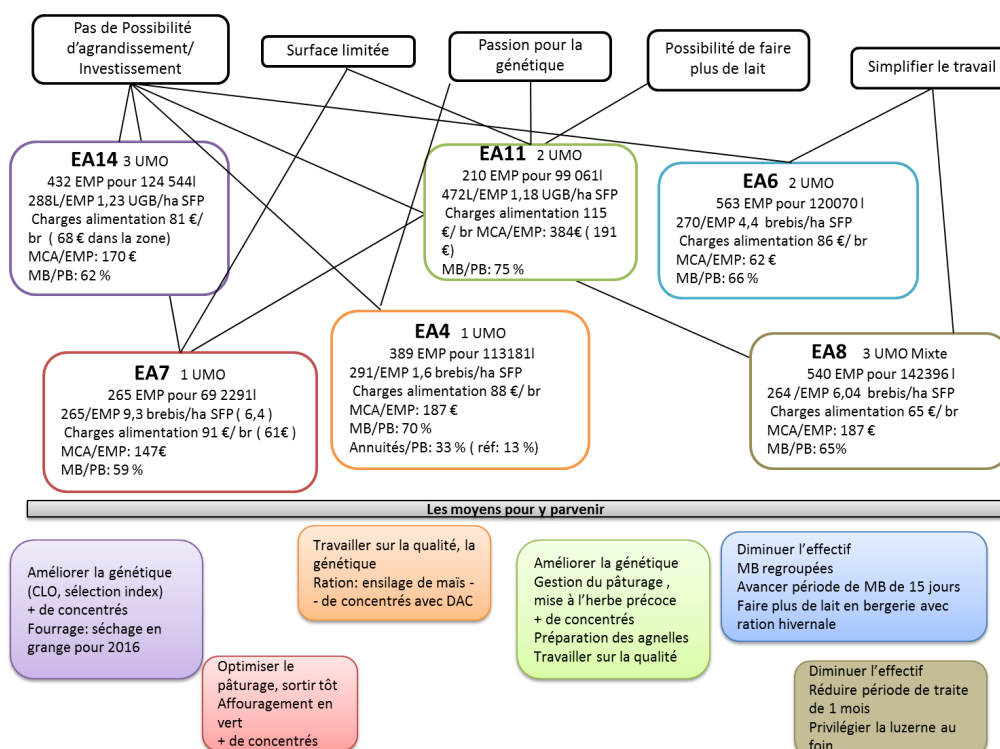


Figure 25 : Exploitations souhaitant augmenter la productivité et les moyens mis en œuvre

3.1.2 Augmenter son volume en augmentant sa productivité

La volonté d'améliorer productivité laitière est une orientation présente chez 6 exploitations enquêtées même si pour les exploitations cet élément est pris en considération mais ne constitue pas l'élément principal. Les raisons initiales des changements opérés sont diverses selon les exploitants rencontrés : la possibilité de s'agrandir et d'investir, la possibilité de faire plus de lait, de développer la génétique par passion, l'intensification sur une surface limitée et la volonté de simplifier le travail avec moins de brebis. Le tableau IX présente les données relatives à la production de lait et l'alimentation. La consommation de concentrés est comprise entre 139 et 286 kg. Les productivités et vont de 200 l/EMP pour la plus faible à 472 l/EMP.

L'EA 14, compte 80 ha de SAU dont 64 ha en SFP, les éleveurs souhaitent « *faire le même volume pour 2015 avec un nombre de brebis plus faible* » ne souhaite agrandir la bergerie car ceci engendrerait des investissements importants. Pour réussir il est nécessaire pour l'éleveur « *d'être plus efficace et de réduire au maximum les achats* ». Le passage en CLO récemment et la volonté de travailler sur la sélection, sont des moyens pour améliorer les performances génétiques du troupeau (sélection sur les index pour arriver à un objectif de 300l /EMP avec 400 brebis). De plus, la mise en place d'un séchage en grange afin de récolter du foin de qualité va faciliter l'atteinte de cet objectif.

L'EA 11, petite structure familiale en Ségala souhaite optimiser son système en se dégageant un bon revenu tout en ayant du temps libre. L'EBE (hors MOF)/PB de 67 % révèle une bonne efficacité de l'exploitation malgré sa petite structure. Les produits de l'atelier ovin-lait reposent en 2015 principalement sur le produit lait qui correspond au volume livré de 99 000l auquel s'applique un prix de 1021€/1000l et bien supérieur au prix du rayon, pour l'éleveur « *l'objectif n'est pas de faire du lait en plus pour faire du chiffre en plus mais faire de la qualité* ». Dans l'ancien système déjà il produisait de la classe I, afin de se garantir un bon prix. L'exploitation est limitée par son parcellaire avec le départ d'un associé en 2015, la structure a perdu des hectares. Le chargement réel est assez élevé pour la zone, pour un système de foin séché au sol. L'éleveur maximise la gestion du pâturage pour éviter le gaspillage et offrir le maximum d'herbe de qualité aux brebis. Il effectue une pâture la plus précoce possible dès février pour utiliser au maximum l'herbe sur pied (figure 25). De plus, pour 2016 l'acquisition de 3ha supplémentaires pour l'implantation de céréales va permettre de réduire les achats d'aliments. L'éleveur a mis en avant l'importance de la luzerne déshydratée pour réduire les quantités de concentrés car avec « *ce type de fourrages de bonne qualité, la production laitière reste maintenue* ».

Un des points d'attention est la réduction des coûts alimentaires, celle-ci est élevée pour la zone mais s'explique par le niveau de productivité déjà atteint, elle est l'une des meilleurs avec 472L/brebis grâce à la génétique mais aussi par un apport en concentrés (203 kg/brebis) supérieur de 24 kg par rapport aux mêmes élevages de la zone. Ceci correspond à 0.43 kg de concentrés par litre de lait produit. Cependant, le niveau de production des brebis déjà à un haut niveau, arrive à une limite d'évolution mais l'éleveur souhaite maintenant travailler à son maintien.

Cet éleveur illustre bien le cas, des petites structures ayant une bonne maîtrise de leur système « *il préfère avoir une petite exploitation bien menée et rentable qu'une plus grande avec plus de travail* ». Suite aux nouvelles possibilités de la réforme, cet éleveur est parmi ceux ayant fait le choix de changer de laiterie dans l'interprofession que nous aborderont par la suite.

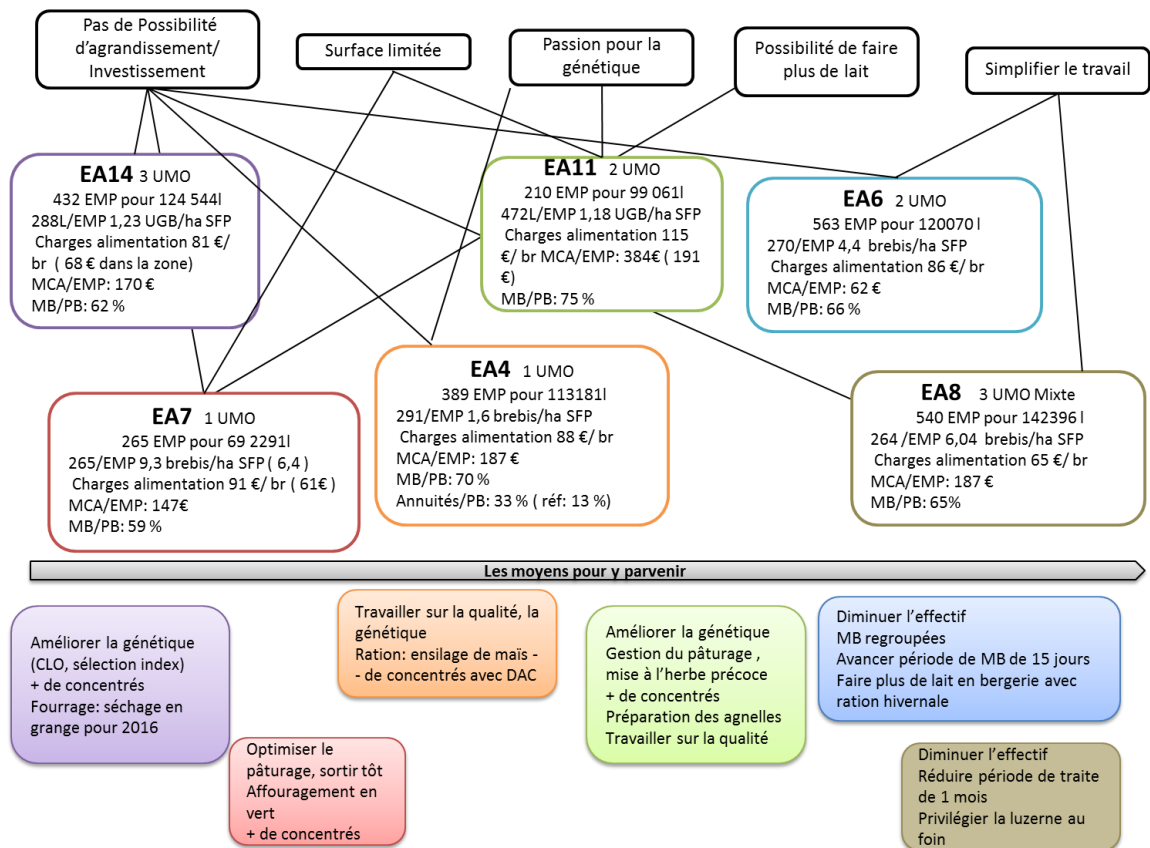


Figure 25 : Exploitations souhaitant augmenter la productivité et les moyens mis en œuvre

L'exploitation 7, située sur la zone difficile du Rougier de Marcillac, dispose d'un parcellaire limité relativement morcelé. Elle s'est adaptée à son environnement d'autant plus du fait de l'incapacité de pouvoir s'agrandir en surface. Ainsi, l'éleveur optimise son pâturage et fait pâturer les brebis « *le plus longtemps possible sur des parcelles proche du siège de l'exploitation* ». De plus, la récolte cette année de fourrage en vert d'herbe, distribué en bergerie a bien maintenu les brebis en lactation. Ils ont fait le choix de distribuer davantage de concentrés par brebis en passant de 183 kg à 206 sans changement dans leur ration hivernale en tout foin. Leur objectif serait de passer 265l/EMP à 300l/EMP. De plus, le groupage des mises bas en début de période de traite permet de faire un maximum de lait au début de saison (novembre-décembre). La finalité de l'exploitation est de pouvoir maximiser le pâturage tout en réduisant les charges et permettre l'installation du fils. Dans l'incapacité de pouvoir s'agrandir, cette exploitation fait le choix de miser sur la productivité par brebis même ils sont conscients quant à l'avenir des petites exploitations comme la leur « *qui pourront être mises de côté car sans trop de potentiel de production comparé aux grandes structures* ». Mais l'éleveur souligne « *au moins, nous on maîtrise ce que l'on fait* ». Ils sont optimiste, quant à l'avenir car « *c'est une chance que le Roquefort soit une niche, avec une zone bien définie donc ce n'est pas possible de faire du lait ailleurs* ». Suite à la réforme, cette exploitation aurait souhaité faire plus de lait (+100 hl) car limité par une petite référence de 440 hl mais la laiterie ne leur a pas accordé cette demande (figure 25).

Une autre exploitation EA4, travaille sur l'amélioration des performances techniques du troupeau à la fois la productivité et la qualité. Ceci grâce à l'amélioration de la ration avec de l'ensilage de maïs et la sélection génétique avec le choix des béliers et le suivi en CLO. De plus, l'ancien propriétaire ne travaillait pas sur la productivité donc au départ les résultats étaient assez faibles et ont progressé au fil des années et continuent par une volonté de l'éleveur d'améliorer ses résultats techniques. Une volonté serait aussi d'avancer la période des MB de 15 jours (début novembre), dans le but de simplifier le travail, avec une production davantage au pâturage mais aussi afin d'obtenir les primes de début de campagnes. La MB/PB révèle une bonne efficacité au niveau du troupeau. Un levier d'action en vue de réduire la distribution de concentrés, est la mise en place d'un DAC, avec la constitution de 4 lots de brebis jusqu'à 8 lots durant la période de lutte, en ajustant les quantités à la production laitière. L'éleveur souhaite cibler davantage les besoins de chaque animal. Pour le moment, après seulement un an d'utilisation il n'a pas assez de recul. De plus, l'éleveur s'est installé hors cadre familial en 2010, il dispose d'un grand nombre de surfaces en fermage et a dû investir dans pour la reprise des bâtiments ce qui freine pour le moment le développement avec un niveau d'annuités assez important.

L'exploitation 6, située sur une zone de Causses, dispose de surfaces pastorales importantes bien valorisées et un parcellaire regroupé qui permet au Gaec de donner une bonne place au pâturage. Une des finalités, guidant les décisions des éleveurs est la volonté d'améliorer leurs conditions de travail en le simplifiant. Ils ont fait le choix en 2014, de n'avoir qu'un seul troupeau car ils pratiquaient la traite en intersaison et ne disposaient que d'une petite référence de 425 hl. Pour se dégager du revenu, ils ont eu l'opportunité de livrer à une autre laiterie ce qui a aussi permis la modernisation des bâtiments. Aujourd'hui le volume attribué tient compte de leur volume produit les années passées (fort dépassement et volume de classe III) est leur permet d'avoir une meilleure référence et donc une meilleure valorisation du lait.

Aujourd'hui, de par la forte charge de travail, avec des mises bas difficiles en août, ils ont réduit le troupeau à 540 brebis avec une volonté d'avoir à la traite 480 brebis. L'objectif des éleveurs est d'avoir des agnelages regroupés pour une meilleure surveillance des agneaux et concentrer le pic de travail à un moment donné. Ils ont le projet d'avancer les MB de 15 jours en janvier pour « *produire plus de lait en bergerie* » grâce à la ration hivernale, bien maîtrisée.

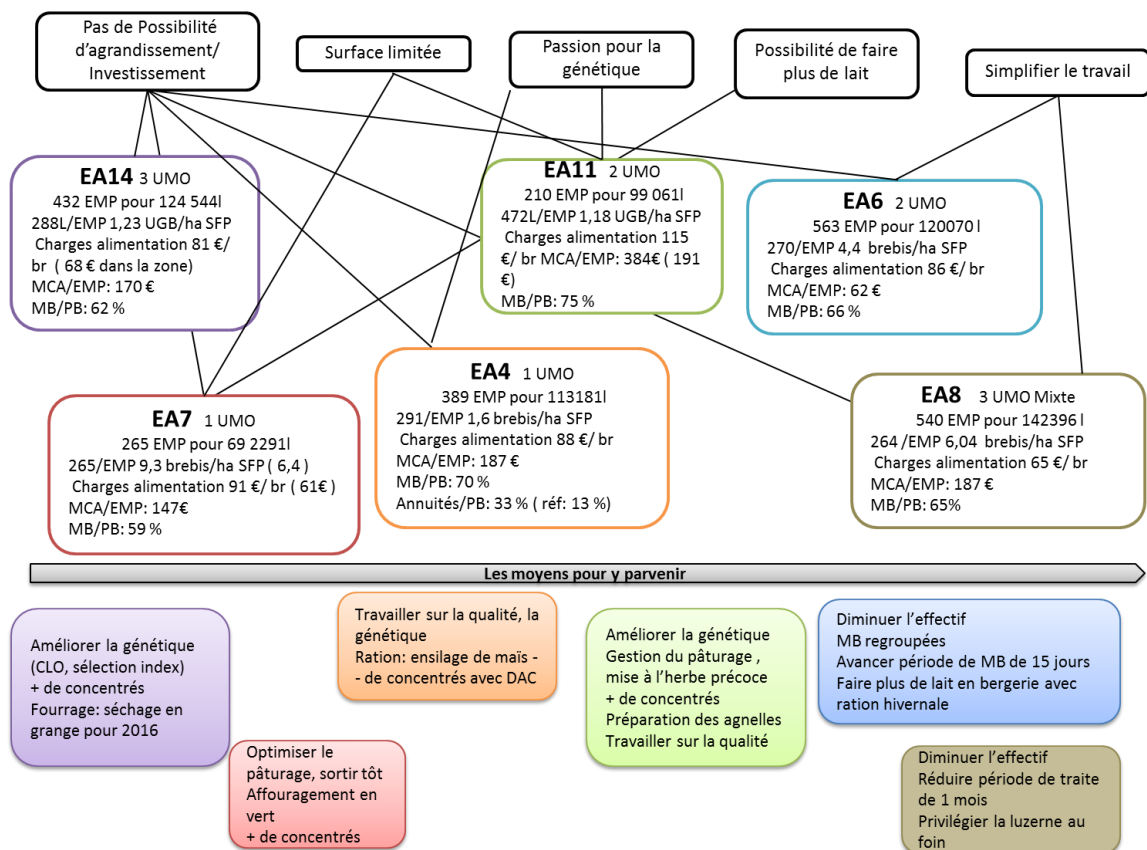


Figure 25: Exploitations souhaitant augmenter la productivité et les moyens mis en œuvre

L'exploitation 8, est diversifiée en bovin viande. Elle ne souhaite pas accroître son volume ni le troupeau car elle est limitée par la place en bâtiment et ne veut pas augmenter sa charge de travail répartie sur 3 personnes. Une partie de la production du mois août à septembre est livrée à une autre laiterie, motivée par un prix du lait de 1€/l contre 0.65€/l pour le lait de classe III. Pour l'un des associés « *il ne faut pas mettre tous les œufs dans le même panier et cela permet d'avoir une bonne revalorisation* ». De plus, cette exploitation a eu la chance de disposer par le rachat de terres d'une nouvelle référence (passant de 1020hl au lieu de 650 hl) en 2012 car auparavant « *on faisait beaucoup de classe III et maintenant notre prix est meilleur* ». En 2011 le prix était de 657€/1000l contre 935€ en 2015 pour un volume identique. Sans cette opportunité, ils auraient pris la décision de rejoindre le 4^{ème} bassin. Pour faire la même production de lait, une réduction d'effectif de 50 brebis est envisagée dans l'avenir, ceci en augmentant la productivité par brebis dans l'optique d'arriver à 300l/brebis pour 264 l actuellement. Ils envisagent aussi, une réduction de la période de traite de 1 mois pour des questions de travail. De surcroît, une des forces de l'exploitation est l'atelier bovin viande (35 vaches mères) avec la vente de colis, qui permet une bonne valorisation des animaux « *un troupeau mixte est un réel avantage pour la trésorerie, pour l'utilisation de parcelles éloignées mais nécessite une gestion différente* » (figure 25)

Par l'analyse transversale des moyens mis en œuvre par les éleveurs, on peut retenir aussi à moyen terme l'utilisation du progrès génétique avec les IA et un choix des meilleurs béliers, assurer un renouvellement suffisant, acheter des agnelles issues de troupeaux sélectionneurs. De plus, l'amélioration génétique permet par ailleurs d'améliorer d'autres critères comme la qualité du lait et les aptitudes fonctionnelles des brebis, éléments importants aux yeux des éleveurs. Ils travaillent aussi sur l'alimentation et la gestion optimisée du pâturage.

Résumé :

L'augmentation de la productivité dans les exploitations enquêtées est liée à la structure de l'exploitation (limité par le bâtiment, le parcellaire, la MO). Ainsi, les éleveurs sont obligés d'optimiser les performances de leurs troupeaux.

Les facteurs favorables, critère de réussite sont : des rations adaptées, un suivi des productions laitières, des fourrages de qualité, optimiser le pâturage et raisonner la productivité dans la cohérence du système

Les limites et les contraintes : meilleur suivi de l'alimentation, plus de surveillance des brebis à haut potentiel,

3.1.3 Augmenter son volume en augmentant le nombre de brebis ou en décalant sa période de traite

Les raisons initiales des changements opérés sont diverses, selon les exploitants rencontrés : volonté d'arrêter la traite en intersaison, souhait d'accroître son exploitation et la développer, possibilité de faire davantage de volume de lait à partir des excédents en fourrages.

L'exploitation 11, en parallèle de vouloir augmenter la productivité souhaiterait avoir 40 brebis supplémentaires grâce à l'excédent actuel des fourrages produits, mais le frein est l'obligation d'investir dans un nouveau bâtiment par manque de place dans ceux existants.

L'exploitation 1, de par l'opportunité d'agrandissement par la reprise de l'exploitation de l'oncle (surface et bâtiment) va permettre « *plus de souplesse pour les récoltes et un confort de travail* ». L'objectif est de pouvoir passer de 251 brebis à 400 mais risque d'engendrer un travail plus conséquent. L'exploitation 10 du groupe 2 : « améliorer les conditions de travail tout en développant un outil de production performant » est l'exemple d'une exploitation souhaitant passer à un seul troupeau en traite tardif pour se simplifier le travail.

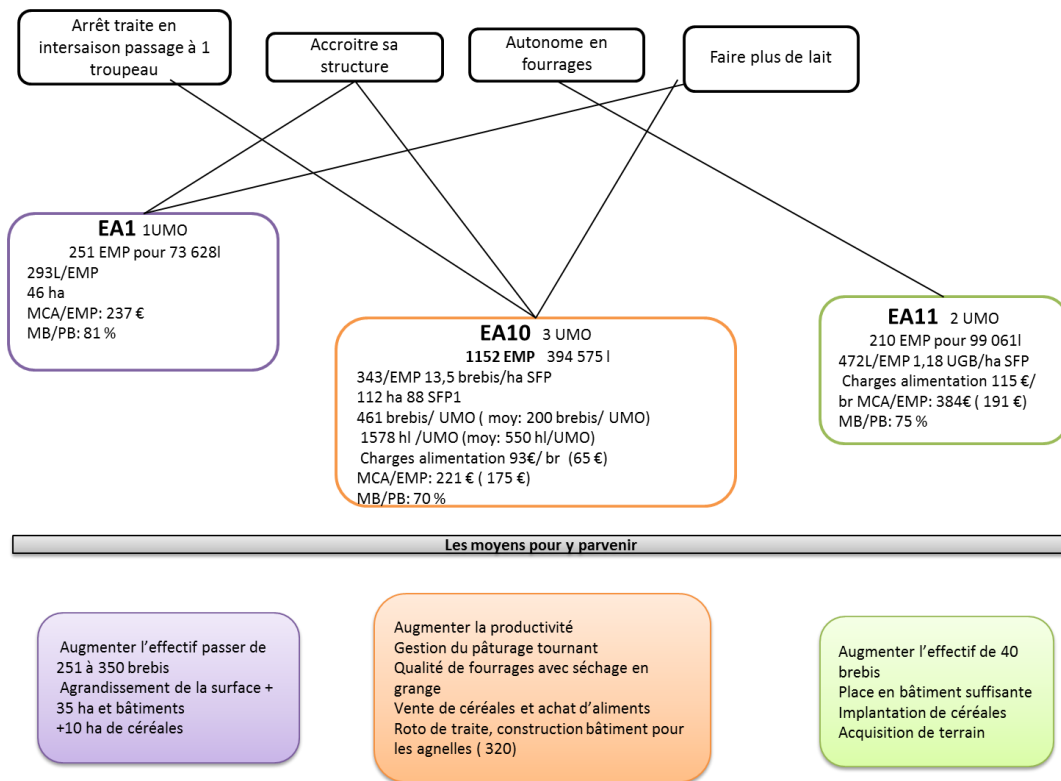


Figure 26 : Exploitation avec pour objectif d'augmenter le volume avec le nombre de brebis

Pour le Gaec, « *il faut aller de l'avant, et en agriculture on a toujours besoin d'anticiper* », cette manière de gérer leur système se retrouve dans sa trajectoire où l'exploitation n'a cessé d'évoluer. Celle-ci dispose d'une référence jugée « *non adaptée à la structure et au potentiel* » selon l'exploitant car elle « *nous a contraint à faire beaucoup de dépassement d'où le choix de faire une traite d'été avec deux troupes* ». Deux périodes de mises bas, ont permis d'étaler les ventes des agneaux sur l'année. La volonté actuelle est de pouvoir « *obtenir plus de lait en hiver car la traite en septembre est plus difficile et pour avoir moins de travail l'été* ». Le passage à un seul troupeau « *car il est difficile de traire en septembre* » va permettre de réduire la charge e travail durant l'été. La taille du collectif de travail est un facteur clef car l'exploitation passe de 4 UMO à 2 UMO. La main d'œuvre bénévole des parents reste relativement présente et la volonté de conserver un salarié à mi-temps est indispensable pour les périodes de pic de travail durant les agnelages (figure 26).

L'objectif majeur de l'exploitation est aussi de se simplifier le travail. L'accent est mis sur la modernisation avec l'installation d'un roto « *pour prochainement permettre de traire jusqu'à 650 brebis/h et gagner du temps* ». Le suivi de la production laitière et donc de la productivité sera aussi permis par des compteurs à lait, permettant d'ajuster au mieux l'alimentation selon les besoins. Pour comparer, les systèmes rotatifs sont peu présents dans le rayon de Roquefort à hauteur de 7% pour les plus gros troupeaux (Lagriffoul et al 2016). De plus, la place en bâtiment est indispensable pour un troupeau de cette taille, c'est pourquoi un agrandissement de 400 m² pour les agnelles est envisagé pour le confort de travail et les animaux.

Cet élevage, a fait le choix d'intensifier son système au niveau de ces cultures. Il atteint un chargement de 13.5 brebis/ha SFP. Une des forces de l'exploitation est un système d'irrigation pour 70 ha qui permet de sécuriser les récoltes. De plus, avec 30 ha de céréales le choix est de vendre environ 40 tonnes « *car le blé n'est pas de bonne qualité, il vaut mieux l'échanger contre du maïs qui a des bonnes valeurs alimentaires et permet de maintenir l'état corporel des brebis* ». « *La maîtrise de tous les points techniques est une priorité* » avec les performances animales, la gestion des parcelles (pâturage tournant) et l'attention portée sur la qualité de fourrages grâce au séchage en grange ». Les charges d'alimentation sont assez importantes avec une MCA /brebis 646 €/1000l soit +46 €/ élevages suivis. De plus, un élément à souligner, malgré un troupeau important est la volonté de produire du lait à l'herbe « *600 brebis sur 3 ha pour 4 jours* » avec un découpage facilité par un parcellaire regroupé. La gestion de l'herbe, avec des mesures d'herbe régulières sont effectuées pour optimiser le pâturage car pour l'éleveur « *c'est possible de faire du lait avec de l'herbe même s'il y a plus de fluctuations* ».

Résumé :

Le choix d'augmenter le volume de lait par le nombre de brebis est moins présent chez les exploitations, plus d'éleveurs réfléchissent à diminuer leur nombre de brebis en particulier pour diminuer le travail
Les facteurs favorables, de réussite sont : l'autonomie atteinte, la structure déjà existante avec des bâtiments, des équipements, un parcellaire regroupé pour le pâturage, un système d'irrigation

Les limites et les contraintes : le besoin en stocks important, les investissements pour les constructions, le travail important, la gestion et la surveillance des agnelages, l'importance de la MO

Par l'analyse transversale les facteurs mis en avant dans les élevages sont : la nécessité de disposer de bâtiments adaptés aux effectifs pour faciliter le travail, la volonté de maximiser le pâturage dans la limité d'accessibilité et de taille des parcelles pour éviter un piétinement excessif. Le choix des espèces est relevé en favorisant les associations.

« On veut maintenant optimiser notre système car il nous convient même si il y a des ajustements à faire »

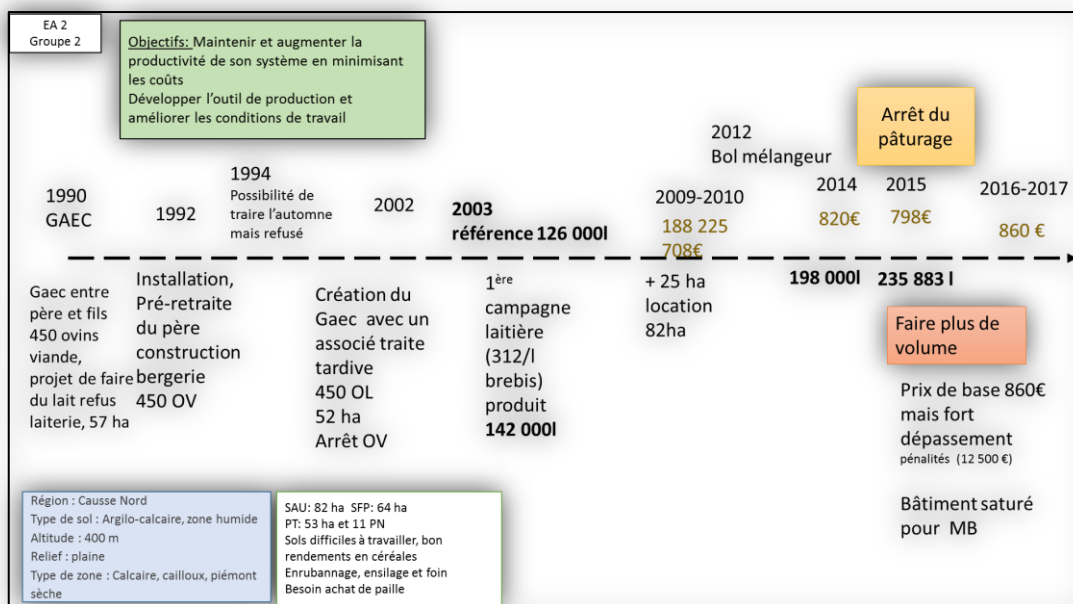


Figure 27 : Trajectoire de l'exploitation EA 2

Tableau X : Données relatives à l'exploitation EA3

	2014	2015
EMP	534	561
lait vendu en litre	198 000	235 883
lait par brebis traite	372	429
Prix moyen lait	820	798
Produit lait	162 621	188 857
Produit brut atelier OL		++
Fourrages achetés	838	7476 20 T
Charges opérationnelles atelier	89304	114599
MB/PB atelier	59%	61%
MB/EMP	244	281

MCA lait/EMP (€)	190	↘
MCA lait / 1000I (€)	511	↘
Charges alimentaire/brebis présente (€=)	115	↗
Charges alimentaire/1000 I (€)	310	190
produit atelier lait / 1000I (€)	1109	=

3.1.4 Simplifier le travail en faisant le choix de produire du lait en « zéro pâturage »

L'exploitation EA2, hors bassin de Roquefort, a depuis 2015 fait le choix de produire du lait en arrêtant le pâturage car pour les associés « *la production en bergerie leur permet un gain de volume par une ration constante et donc un produit lait plus important* ». Cet élevage a pour objectif de « *gagner grâce au volume produit* » (figure27). Par l'étude de la trajectoire de cette exploitation, depuis les années 90, celle-ci a souhaité produire du lait mais elle a été limitée par sa laiterie. Ce refus a développé un sentiment de frustration chez les éleveurs expliquant leurs choix actuels. La période de traite s'échelonne de mars à novembre avec une obligation de livrer 55 % au maximum de la production (236 000l) sur la période de février à mai.

La volonté de produire toujours plus s'est accompagnée par la finalité de pouvoir se dégager du revenu dans de bonnes conditions de travail. La stratégie d'arrêt du pâturage, a été choisie surtout pour se simplifier le travail (difficulté de faire pâturer les brebis) et répondre au manque de main d'œuvre « *on peut maintenant faire du lait c'est la seule solution car en pâturage c'est difficile*. De plus, pour eux « *il est plus facile de faire les récoltes et leur distribuer en bergerie que de faire pâturer* et la majorité des parcelles de l'exploitation ne disposent pas de point d'eau. Il est aussi plus simple de regrouper toutes les mises bas à un même moment pour faciliter la surveillance. La conduite en bergerie, se réalise en 2 lots d'IA décalés de 1 mois et 10 jours afin que les agnelles mettent bas en même temps que les retours des brebis. Les objectifs sont de faire plus de lait avec le même nombre de brebis, en augmentant la productivité par brebis car la place en bâtiment est limitée.

Ainsi, le passage en CLO en 2016 a pour le but d'améliorer la génétique du troupeau avec la production laitière et permettre une meilleure revalorisation des agnelles vendues pour la reproduction. La qualité est un point que les éleveurs souhaitent améliorer avec depuis 2015 : par exemple avec l'ajout dans la ration d'huile de palme (60g/brebis) « *a permis d'atteindre une MSU en fin de campagne de 150 g/l et d'avoir un gain de 16€/1000l* » (tableau X).

La gestion de l'alimentation et la sécurisation des stocks deviennent dès à présent des facteurs clefs de réussite. Le but est d'éviter au maximum les changements alimentaires. La distribution de la ration complète s'effectue avec un bol mélangeur, une fois par jour. Pour les éleveurs il est indispensable de veiller d'avoir « *un bon front d'attaque de l'ensilage pour garantir une bonne qualité de l'ensilage pour permettre d'avoir de bonnes rations* ». De plus, une complémentation en tourteaux est faite aux agnelles et aux brebis les plus maigres qui passent en dernier à la salle de traite

Les éleveurs malgré leur désir d'améliorer leur MCA ne souhaite pas mettre en place un DAC car ceci « *va à l'encontre de la sélection et de l'expression réelle des performances* ». Les charges d'alimentation et les charges opérationnelles /brebis ont augmenté. Pour l'optimisation de l'alimentation, dès l'âge de 5 mois, les agnelles disposent de la ration des brebis ce qui permet de les habituer.

La plus grosse crainte pour les éleveurs, a été l'intensification des parcelles et la réalisation de stocks de qualité. Au niveau des parcelles, le choix est fait d'apporter d'avantage d'azote sur les secondes coupes. Pour les éleveurs, ils ont « *besoin de sécuriser en permanence* » et préfèrent vendre du fourrage de « *moins bonne qualité et acheter du meilleur* ». L'acquisition de 20 ha supplémentaires, permettrait de sécuriser le système et remplacer des surfaces en location précaire pour faire les stocks et surtout d'améliorer, la rotation des luzernes sur lesquelles les problèmes de nématodes sont récurrents. L'attention a été donnée aux bâtiments et aux installations, avec la mise en place d'un système de brumisation dans la bergerie et dans la salle de traite pour le confort de travail et bien-être des brebis.

Résumé :

Le choix de cet éleveur de produire du lait exclusivement en bergerie s'explique par une volonté de se simplifier le travail à deux et de garantir les volumes produits car les terrains de l'exploitation sont limitant pour les luzernes.

Les facteurs favorables, de réussite : des mise-bas regroupées, un pic de travail sur une période, un gain de temps, un potentiel génétique des brebis en évolution

Les limites et les contraintes : un besoin important en stocks important, une gestion de l'alimentation et des récoltes, un besoin de surfaces supplémentaires

3.2 Une volonté pour certains de changer de laiteries

Suite à la réorganisation de la filière Roquefort, certaines exploitations affirment « *ne plus se retrouver et ne pouvaient décider de rien* ». Il ont décidé de saisir l'opportunité de changer de laiterie pour des raisons différentes.

3.2.1 Rester dans l'interprofession mais changer de laiterie

L'exploitation 11 présentée précédemment, a fait la démarche pour la campagne 2015 de changer de laiterie en conservant sa période de traite de décembre à aout en livrant chez Papillon. Le but pour l'exploitant, grâce à la qualité de son lait qu'il a depuis longtemps en y portant beaucoup d'attention, est d'avoir une meilleure revalorisation de celle-ci. De plus, le but pour l'exploitant est la qualité de son lait, il a atteint un niveau très satisfaisant acquis depuis longtemps en y portant beaucoup d'attention. Ceci afin de se garantir une meilleure revalorisation, grâce aux primes de qualité. A cela s'ajoute la grille de paiement du lait favorable et incitatrice à l'utilisation de fourrage sec avec une prime de 30€/1000l qui a contribué dans le choix de ce départ.

La référence de cette exploitation est de 840 hl atteinte avec un regroupement deux exploitations en 2010 et a permis de produire du lait avec un meilleur prix. Ce prix a sécurisé cette exploitation par son histoire avec un volume de production conséquent malgré une petite surface de 30 ha. Le changement de laiterie ne s'est pas accompagné d'une hausse du volume mais plutôt par la recherche une meilleure revalorisation du lait. De plus, l'objectif pour l'éleveur n'est pas d'augmenter le cheptel car limité par la place en bâtiment mais plutôt d'accroître sa performance technique. Cependant, l'éleveur a soulevé le fait que si dans la suite de la mise en place de la réforme, une diminution du prix du lait aurait lieu, son exploitation par sa petite dimension ne pourrait pas se lancer « *à une course aux volumes et pourrait voir l'avenir d'une transmission compromise* ».

Les agriculteurs des exploitations EA9 et 13, ont aussi changé de laiterie en 2015 en choisissant la seule laiterie coopérative de l'interprofession ; la Pastourelle (Sodiaal). Ils font partis d'un même groupe d'éleveurs ce qui facilité et encourager leur volonté de partir de leur laiterie car ils souhaitent acquérir plus de volume. Pour l'un d'entre eux, très limité par l'ancienne référence « *a la volonté d'avoir du volume donc on est prêt à tout et même à traire en été* ». Ce changement de laiterie a aussi été motivé par la possibilité d'avoir des évolutions dans le futur avec plus de marge de manœuvre qu'avec Société (Lactalis) et une relation différente dans les discussions. « Cette volonté est d'avoir une relation *plus proche, plus directe et de pouvoir discuter avec sa laiterie coopérative* »

EA 3 en conversion AB

437 OL 122 319 l de lait traite de novembre à juin)

280 l/EMP

Projet : sortie de l'interprofession

Objectif → 540 brebis pour 1600 hl

Suivre des
formations pour
approfondir ses
connaissances

Conduite de cultures

Besoin d'une part importante en
luzerne et prairies naturelles

Besoins de travailler plus la terre

Structure

Besoin de place en bâtiment

Installations et équipements
fonctionnels

Conduite du troupeau

Arrêt des IA et MN attention
sur le flushing,

Décalage des MB

Utiliser l'effet mâle

Avoir un nombre suffisant de
béliers

Période de traite Hâtif :
sécuriser les stocks

Figure 28 : Points du système relevés par les éleveurs de l'exploitations 3

3.2.2 Un 4^{ème} bassin en quête de producteurs et créant de nouvelles opportunités

Parmi les exploitations enquêtées, les exploitants de l'EA3 ont fait le choix de quitter le système de Roquefort pour la campagne 2016 en rejoignant le 4^{ème} bassin et en passant en bio, arrivés à un « *au bout de leur système et souhaitant une meilleure revalorisation du lait* ». Pour eux, cette décision de convertir l'exploitation en AB est « *la possibilité de faire plus de volume, de gagner plus avec moins de contraintes et d'avoir une lisibilité sur le prix* ». Les raisons de ce changement ont été « *de pouvoir garder un équilibre du système entre la taille et le potentiel de l'exploitation* ». C'est-à-dire après le départ à la retraite du salarié, les éleveurs souhaitent produire autrement, avec la même surface, en aménageant un ancien bâtiment pour le confort de travail et surtout en produisant du lait mieux valorisé 1300€/1000l espéré en moyenne contre 975 € pour la campagne précédente. De plus, la grille de qualité de lait proposée la nouvelle laiterie du Petit Basque leur permet « *d'avoir plus de souplesse sur la qualité comme les butyriques et les pathogènes* » car le lait est utilisé pour la fabrication de produits frais tels que les yaourts et subissent un traitement thermique, comparé au lait cru, utilisé pour la fabrication du Roquefort.

Une autre exploitation parmi celles enquêtées par les conseillers, a fait elle aussi le choix de quitter le système mais en amont de la réforme dès 2014 car on « *se retrouvait pas dans ce système et on subissait les décisions* ». Grâce au travail en groupe avec d'autres agriculteurs, les éleveurs ont pu découvrir d'autres manières de produire et voir « *que changer en ovin lait était possible* » et travailler avec « *une petite laiterie de proximité dans une relation de confiance* » a encouragé leur choix. Ils ont pu acquérir davantage de référence passant de 1000hl de février à septembre à 1500 hl d'avril à novembre (traite tardive) avec 420 brebis. Le recul des dates de production, a entraîné un décalage et une réduction des IA. De plus, il est alors « *plus facile de produire du lait à l'herbe et d'être plus économe* ». Mais des marges de progrès existent pour la gestion du pâturage et des stocks. Cependant un point d'attention est la concurrence entre les travaux de champs (fenaison) et le démarrage de la traite. De plus, il est assez difficile de maintenir les brebis en lactation l'été. Au sein de cette exploitation les associés réfléchissent au possible passage à une traite par jour afin de réduire l'astreinte.

3.3 L'expérience de la conversion en bio, quels enseignement à retenir

L'un des moyens pour améliorer la valorisation des produits et avoir des prix sécurisés est la production de lait sous appellation AB. Dans notre étude, une exploitation est en cours de conversion, ce qui nous permet non pas d'évaluer l'impact mais de mettre en avant les questionnements des éleveurs. Nous avons un autre cas, d'un éleveur ayant fait ce choix depuis 2011, ce qui nous permet, par sa prise de recul, d'analyser les impacts après 4 ans de conduite en AB.

3.3.1 S'orienter vers l'AB

L'exploitation EA3, après réflexion et pour anticiper la réforme à fait le choix de passer en AB en 2015 en changeant de laiterie. Les forces de cette exploitation sont l'autonomie alimentaire avec l'utilisation de fourrages humides distribués avec un bol mélangeur et un bon potentiel au niveau de la production. Depuis 2010, la présence d'un DAC permet une distribution des concentrés ajustée selon la production. De plus, la diversité des terrains avec des espaces de parcours sur 31 ha et les 99 ha de SFP sont bien adaptés aux brebis et au pâturage (figure 28).

Toutefois, la période de traite hâtive (novembre-juin) oblige l'exploitation à avoir une part de stocks importants, mais finalement impact guère l'économie. La MB/EMP de 239€ est supérieur au cas type de l'institut de l'élevage (ROQ-05) qui est de 202€. L'efficacité économique se situe à 57% de MB/PB contre 62 %pour la référence.

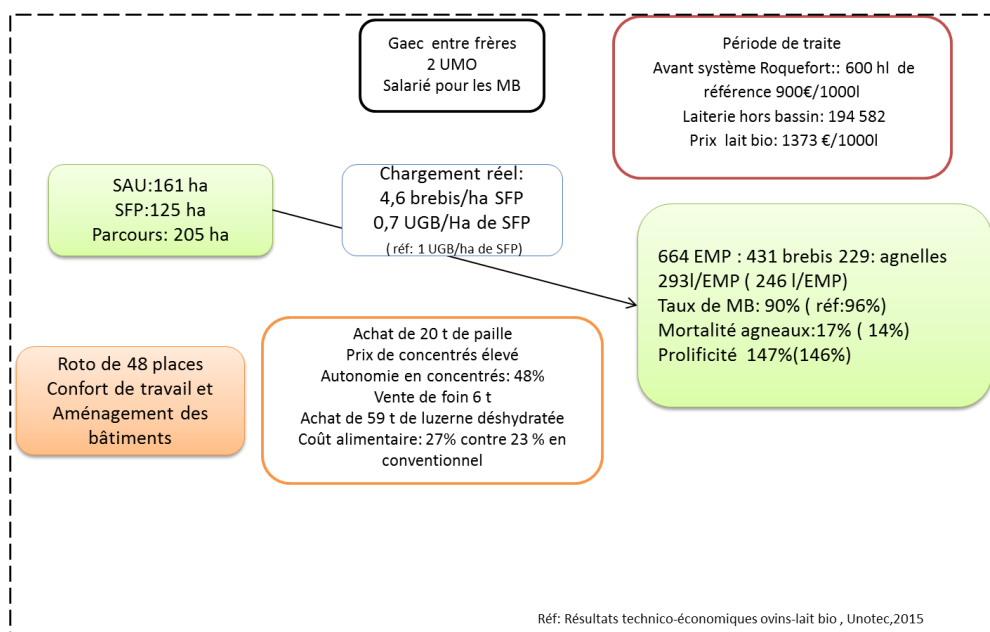


Figure 29 : Caractéristiques de l'exploitation EA 5 en AB

Tableau XI : Présentation des données de l'exploitation EA5 pour les années 2009 (conventionnel) et 2015 (AB)

	2009	2015
Lait vendu en litre	136121	194582
EMP	600	664
Lait par brebis traite	NA	318
Coproduit viande	34535	42010
Produit lait	117709	267248
Charges alim achetés et produits	15410	83230
Charges fourrages achetés	3865	16698
Total charges alimentaires	19275	99928
Marge brute atelier avec aides	166702	240073
Produit brut atelier OL	211542	319160
charges opérationnelles troupeau	26840	65746
charges SFP	7154	13341
Charges opérationnelles atelier	33994	79087
MB/PB atelier	87%	75%
MB/EMP	347	362

Marge sur coût alimentaire (MCA)	98434	167320
MCA lait/EMP	168	252
MCA lait / 1000l	591	860
Charges alimentaire/brebis presente	80	151
Charges alimentaire/1000 l	143	516
Dépenses équipement	46403	52776
Dépenses de stuctures, services	15189	28315

Cette exploitation est assez proche de l'objectif de 60 % en moyenne. Ceci nous permet de mettre en avant une bonne efficacité de l'atelier ovin lait. Cette exploitation, avant 2015 possédait un troupeau de 20 bovins viande utilisé pour valoriser les parcelles éloignées dont le salarié avait la charge. Le choix a été fait de se spécialiser en OL après le départ à la retraite du salarié pour limiter la charge de travail. De plus, l'ancien bâtiment des bovins a été aménagé pour loger les 150 agnelles supplémentaires et donc de disposer de surfaces suffisantes en bâtiment. Comme cette exploitation est en phase de conversion il n'est pas possible d'évaluer l'impact de ces changements mais certains points de vigilance ont été mis en avant par les éleveurs : une crainte sur la gestion des cultures et le travail du sol et surtout une conduite différente de la reproduction avec la monte naturelle avec le possible décalage des agnelles.

L'exploitation 5 située en Lozère avec 2 associés possédait dans le système Roquefort de deux troupeaux dont un trait en intersaison depuis 1996 pour une autre laiterie qui avait besoin de lait en période tardive (figure 29). Les éleveurs ne « *voulaient pas faire de la classe III* » et ont été obligés de créer un deuxième troupeau d'automne car le lait était bien valorisé 900€/1000l en Roquefort et 1000€/1000l avec la laiterie. Au total la production de lait, s'élevait à 150 000 l avec les deux laiteries. Les éleveurs ont relevé le fait que la conduite en deux troupeaux a été « *une forte charge de travail* » et « *la volonté de simplifier le travail en arrêtant les deux troupeaux est venue* » ce qui a motivé leur conversion. De plus le passage en AB a été motivé par le souhait d'avoir plus de volume et plus de prix car pour les éleveurs « *ont faisaient du lait mais derrière il y avait pas de prix* ».

De plus, la forte progression du marché du bio et la demande de la laiterie les a confortés dans leur choix. Pour l'un des associés, « *il est indispensable d'avoir une laiterie garantissant de la confiance* ». Pour eux ils étaient à « *la saturation de leur système, et avaient le besoin de se créer un cadre de vie* » en « *profitant davantage de leur vie de famille et en se dégageant plus de temps hors de l'exploitation* ». Le passage en AB, en 2011 s'est accompagné d'une augmentation du troupeau de 100 brebis pour un volume de 1500 hl avec une période de traite de mars à novembre et un regroupement des mises bas début février. La SAU a peu progressé passant de 150 ha en 2009 à 161 en 2011. L'assolement s'est diversifié avec (17 ha d'avoine, 38 ha de luzerne, 45 ha de sainfoin et 25 ha de graminée pour consolider leur autonomie en fourrage et en concentrés face à des prix d'aliments élevés en AB.

Pour 2016, les éleveurs ont demandé 2400 hl avec 700 OL à la traite. Le but est de travailler sur la productivité, celle-ci est de 293 l/EMP supérieure aux résultats des ovins-lait bio en moyenne à 246 l/EMP. Par comparaison avec l'ancien système en conventionnel on remarque une forte augmentation des charges alimentaires, passant de 80 € /brebis en 2009 à 151€ en 2015 contre 92€ pour la référence bio. Ceci s'explique par une hausse des prix des concentrés (+20 €/T). Cependant la MCA/brebis de 252€ est plus élevée que pour exploitations bio suivies de 211€ (figure XI). Afin de réduire les charges d'alimentation, les éleveurs ont mis en place un DAC pour ajuster les apports selon les véritables besoins. Enfin, pour gagner du temps et du confort de travail, ils ont aussi installé un roto de traite de 48 places afin de pouvoir assurer la traite à une seule personne.

3.3.2 Les conditions de réussite et les points de vigilance

Pour les éleveurs, le bio a permis « *plus de liberté* ». Grâce à une conjoncture favorable du lait dans cette filière, ils ont pu développer leur structure (aménagement de la bergerie) en vue de pouvoir transmettre un outil de production aux enfants. Un des points de vigilance est la période de traite durant l'été qui s'accompagne par une chute de la production et une nécessité de compléter les brebis en bergerie. La monte naturelle peut être une crainte pour les éleveurs passant en bio et souhaitant travailler sur l'amélioration génétique grâce aux IA. Il est ainsi nécessaire d'avoir un nombre suffisant de béliers pour garantir la bonne réussite de la reproduction : pour les associés de l'EA 5, ils disposent de 25 béliers pour

Tableau XII : Présentation des données des exploitations « économes »

	EA12 (3 UMO) 2015	EA13 (2 UMO) 2015	EA9 (3 UMO) 2014	Référence Unotec (2015) sur 647 suivis
Nombre de brebis	636	655	485	418
L/EMP	257	200	293	277
Quantité de Concentrés/EMP (kg)	126	129	173	175
Volume de lait (L)	163 652	131 166	115 016	107 400
Volume/UMO	546	656	384	NA
Brebis/UMO	211	318	162	NA
MCA/brebis	215	131	173	175
MCA/1000l (€)	837	652	591	684
Charges alimentaires/brebis (€)	27	30	89	65
MB/1000l	1043	1022	831	NA
MB atelier/PB atelier	76%	66%	60%	NA

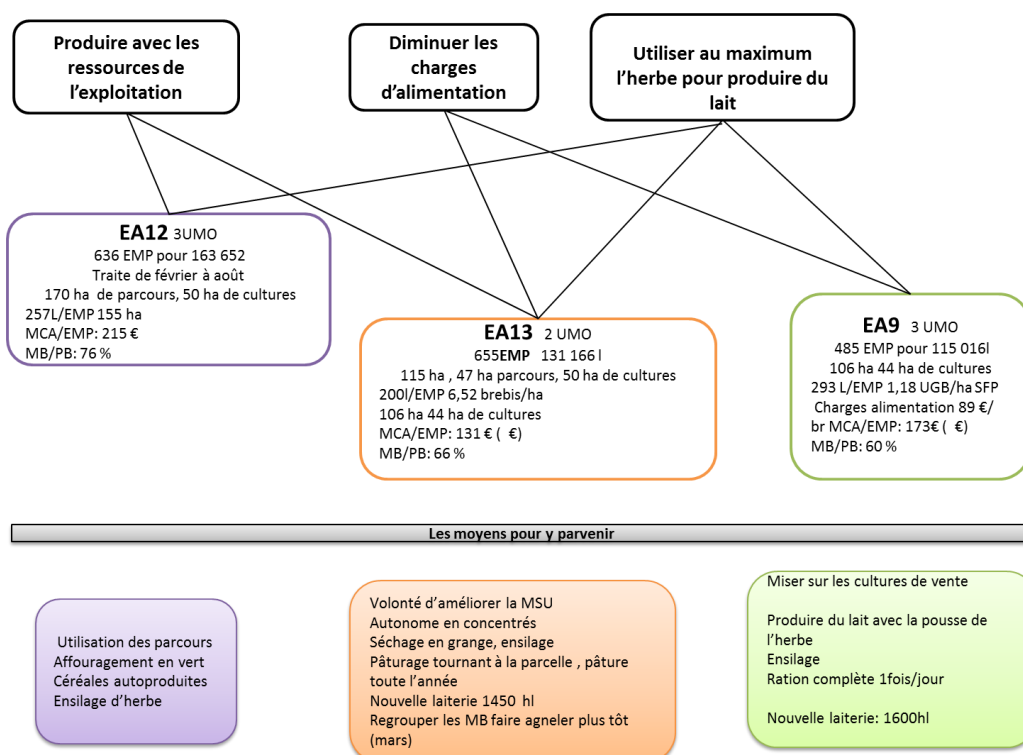


Figure 29 : Les exploitations produisant du lait de manière économe

664 brebis ce qui leur permet d'avoir de bons résultats. De plus, la préparation à la lutte est un moment clef. Pour le flushing, ils utilisent de l'avoine en enrubannage de bonne qualité car « *c'est une valeur sûre* ». Pour des agnelages en été, il est nécessaire d'avoir une place en bâtiment suffisante pour garantir une bonne réussite pour les agneaux. Pour avoir une bonne maîtrise de son troupeau une aide technique et de conseil est nécessaire car en bio « *il faut faire du préventif* » et cela « *permet de réfléchir à son système* ». La conduite sanitaire fait appel à plus de prévention, une surveillance du parasitisme est nécessaire. La gestion des cultures est un point à ne pas négliger car sur des sols acides celle-ci est rendue plus difficile. Avant de passer en bio pour les éleveurs il faut déjà raisonner son alimentation et être autonome. Le plus important est la gestion des adventices « *il ne faut pas se laisser dépasser pas les mauvaises herbes* » grâce un travail du sol régulier.

3.4 La recherche d'économie, produire du lait de manière autonome et économe

3.4.1 L'utilisation des ressources de l'exploitation

C'est adapter la taille du troupeau et la productivité en fonction du milieu afin de réduire au maximum les charges. Les exploitations du groupe 5 ayant pour finalités d'être les plus économes et autonomes possible, ont pour objectif commun de produire le lait au maximum avec les ressources de l'exploitation.

Plus précisément, les objectifs sont d'ordre divers : produire du lait avec les ressources issues **exclusivement** de l'exploitation, diminuer les charges liées à l'alimentation et utiliser au maximum toutes les surfaces disponibles même celles à faible potentiel comme les parcours.

Pour l'exploitation 12 « *le rôle de l'élevage est de valoriser les ressources de l'exploitation afin de produire ce qui est possible en fonction des capacités* » et de privilégier l'équilibre sol-troupeau. L'exploitation possède une « *référence de 1350hl adapté à la structure ce qui n'a pas freiné l'exploitation* » (tableau XII). Celle-ci est autonome en fourrage, avec une distribution en foin et en ensilage, avec des récoltes en vert données directement sur les tapis. Le lait est produit exclusivement avec les céréales autoproduites sur l'exploitation. L'autonomie en concentrés est de 94 % avec seulement 126 kg /brebis distribués car pour eux il est indispensable de « *produire avec ce que l'exploitation peut fournir* ». De plus, l'utilisation exclusive des céréales produites, permet de se laisser plus de marge et ils ne trouvent pas d'intérêt à faire « *plus de lait et acheter des concentrés* ». Les résultats de l'exploitation, démontrent une bonne efficacité. Le but premier est « *de faire du lait autonome et de ne pas être tributaire des achats extérieurs* » et dans « *notre AOP, il faut faire du lait avec la ressource de notre terroir sur notre territoire* ». De plus, l'utilisation des parcours sur une zone de cause permet de libérer les parcelles destinées aux stocks. Mais cela nécessite le travail d'une personne pour amener et garder les brebis, possible encore dans un Gaec à 3. Une force de l'exploitation est la vision commune des associés ce qui fait « *sa réussite avec une organisation et une répartition du travail bien définie* ».

De plus, la volonté de produire du lait économe est ancrée dans les pratiques de l'exploitation, ce qui leur permet d'avoir du recul sur leur travail. Mais, un départ à la retraite dans les 10 ans à venir d'un des associés, va remettre en question le travail et « *à 2 personnes cela serait difficile en période d'agnelages* » et la recherche d'une nouvelle personne est indispensable (figure 29).

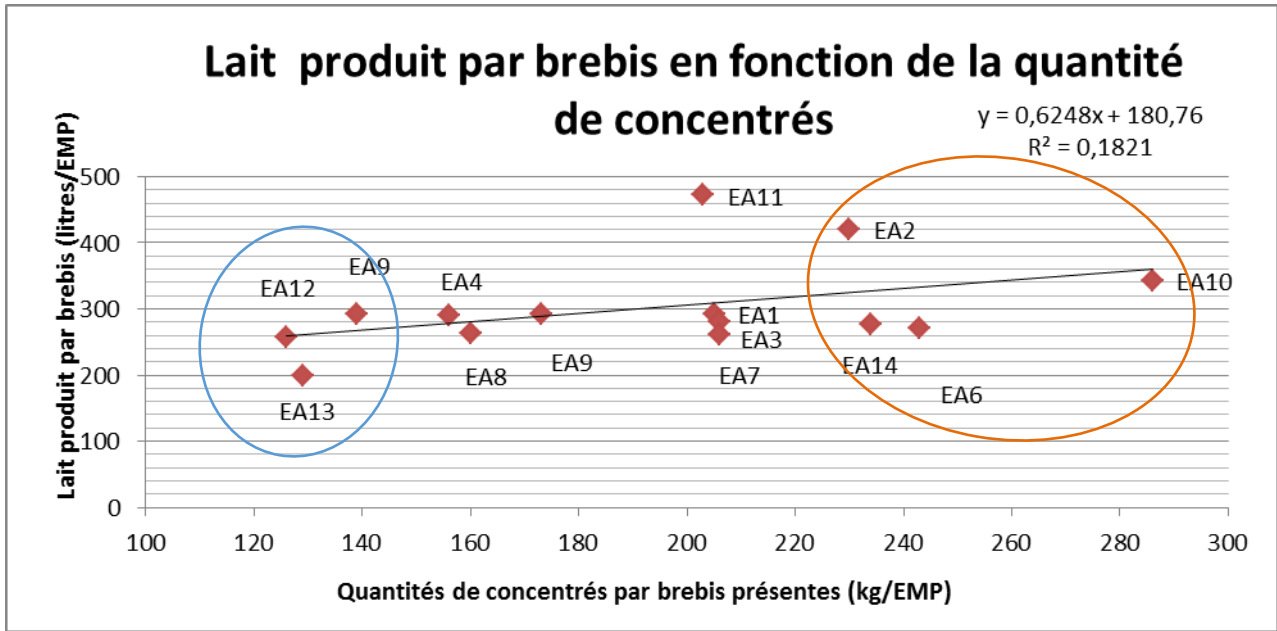
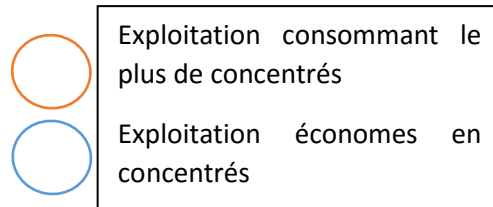


Figure 30 : Productivité laitière permise par kg de concentrés



Cependant, si dans l'avenir une baisse du prix du lait s'applique, ils envisageraient peut-être de mettre 40 brebis de plus pour produire 90 hl. Mais pour l'un des éleveurs « *cela ferait plus de charges, certes plus de volumes vendu, plus d'agneaux, plus de travail mais au final un revenu identique* ».

L'exploitation EA 13, en limite, du rayon freinée par sa référence, est autonome en concentrés pour un troupeau de 655 brebis. Le but de l'exploitation est de faire du lait à l'herbe « *faire un lait économique* » en privilégiant des agnelages en janvier. De plus, l'exploitation a eu par expérience par les changements multiples des périodes de mises bas la volonté d'économiser ses concentrés « *faire trop de lait nécessite le besoin de plus de tourteaux et augmente les charges* ». L'objectif était aussi de s'adapter aux demandes de la laiterie. En 2012, ces éleveurs ont encore avancé les agnelages en septembre afin d'étaler la production et pour avoir des primes supplémentaires. La maîtrise des charges d'alimentation est depuis toujours très présente avec la volonté d'améliorer sa marge brute aux 1000l. L'exploitation mise aussi sur la pâture, la qualité des fourrages mise en place d'un séchage en grange pour 25 ha de luzerne en 2016. De plus les éleveurs ont fait le choix de distribuer la ration une fois/jour pour simplifier le travail.

L'EA 9 quant à elle, a dans le passé fait le choix de traire en intersaison afin de se dégager un revenu supplémentaire car limité par sa référence. Cette exploitation dispose de l'irrigation pour ses cultures avec une retenue d'eau suffisante permettant d'assurer de bons rendements. La part importante de céréales (44ha) sont en majorité destinées à la vente ; avec 85 t de céréales (orge, blé et colza). Sur les 10 ha de maïs, 6ha sont vendus pour avoir un revenu supplémentaire. Aussi, l'exploitation dispose de ressources variées, permettant d'avoir la totalité des aliments du troupeau. Cette exploitation échange des céréales contre de l'aliment qui fait que l'exploitation donne une place importante aux cultures et qui est pour les éleveurs un véritable atout pour leur exploitation.

Par l'analyse transversale des moyens mis en œuvre par ces exploitations, on peut retenir l'optimisation de l'utilisation des pâtures (faire du lait à la pousse de l'herbe) et en valorisant au mieux les surfaces pastorales. Elles contribuent pour les exploitations à une meilleure autonomie. Au printemps elles sont utilisées en complément du pâturage sur la SFP. En automne, lorsque les brebis sont à l'entretien, les parcours couvrent les besoins et la complémentation est nécessaire dès la mise à la gestion.

Le choix de la productivité laitière élevée en comparaison avec le choix de produire du lait de manière économe sans concentrés induit une consommation supérieure en concentrés. Comme le présente la figure 30 on constate qu'il n'y a pas de corrélation entre le lait produit/EMP et les quantités de concentrés distribués. Deux groupes d'exploitations se détachent : ceux qui cherchent l'autonomie sans un objectif de productivité élevée et les autres qui misent davantage sur l'amélioration de la productivité, ce qui s'accompagne par d'importants apports en concentrés souvent non produits sur l'exploitation. Il faut noter que les quantités de concentrés apportés en plus ne permettent pas d'augmenter la productivité.

3.4.2 La volonté de développer une nouvelle valorisation du lait par la transformation

Dans le bassin de Roquefort, la production fromagère fermière est minime avec seulement 2% des éleveurs, contre près de 39 % en Corse (Lagriffoul et al 2016, Bergers de demain, 2012). Cette orientation de transformation fermière, a été évoquée par deux éleveurs. Un d'entre eux, réfléchit à la mise en commun avec un autre éleveur en bovin lait d'un atelier de transformation dans le but est de décoller une partie de leur lait, afin de mieux le valoriser. L'objectif serait de pouvoir transformer 60 000l de lait à deux. Cependant, la transformation fromagère en plein cœur du Rayon ne semble pas se développer. Mais en revanche, en limite de la zone, des opportunités sont peut-être possible.

Bilan des résultats

Ainsi, la **capacité adaptative** des exploitations passe avant tout par la perception et la maîtrise du risque et des incertitudes mais aussi les aptitudes à gérer les systèmes. Ainsi des petites exploitations par une gestion raisonnée des charges et un optimum de conduite avec l'autonome possèdent une force comparées aux grandes structures qui risquent elles, d'oublier le facteur humain; élément moteur pour la pérennité des exploitations. Les ressources humaines sur l'exploitation font figure de facteur limitant à l'expansion du volume de lait à produire. Toute diminution de main d'œuvre de l'exploitation remet alors en cause le système de production. Quelque fois, pour compenser la surcharge de travail par UMO restant, les éleveurs investissent parfois dans des équipements permettant de réduire le temps de travail (traite hautement mécanisée, automatisation de la distribution alimentaire) et de maintenir le même niveau de production.

4. Discussion et perspectives

4.1 La méthode de travail

4.1.1 L'échantillonnage

Les exploitations ont été choisies parmi différentes structures de développement mais ce choix s'est fait pour une grande partie à partir du réseau Références et selon l'expertise des conseillers. En effet, les agriculteurs sont intégrés dans des réflexions de groupes et sont été déjà sensibilisés à la notion de système. Par l'appui des conseillers, ils ont pu ajuster de par les conseils leur conduite. Ainsi ce choix des exploitations peut avoir constitué un biais dans l'échantillonnage. De plus, le fait d'appartenir à des groupes a facilité la démarche d'entretien car les exploitants sont habitués à échanger sur leur exploitation. L'échantillon serait à étoffer car les d'exploitations ne sont pas représentatives de toutes les situations et de tout le territoire. Un problème de l'étude a été la volonté d'avoir des exploitations ayant déjà mis en place des changements pour les évaluer même indépendamment de la réforme du Paquet lait. Cependant, la majorité des éleveurs sont aujourd'hui en cours de réflexion ou d'action par rapport à la réorganisation ou d'autres préfèrent attendre.

4.1.2 L'analyse des données qualitatives

Les différents cas évoqués de par la diversité des exploitations permettent, sans être exhaustif, de mettre en évidence certaines tendances des systèmes de production dans une filière en mutation. Le choix de l'entretien semi-directif, est l'outil idéal pour ce genre d'étude. Il permet de mettre en confiance et discuter de divers éléments en vue de faire émerger de nouvelles idées qu'un questionnaire n'aurait permis. La principale difficulté a été la valorisation des données qualitatives et leur traitement. Chaque entretien a été retranscrit pour ne pas perdre de l'information et conserver les citations des éleveurs. Les idées retenues révèlent les ressentis des éleveurs et leurs visions à un moment donné. Les données quantitatives par l'analyse des comptabilités des exploitations ne permettent pas de faire ressortir les motivations, les manières de faire, élément important pour cette étude en vue de comprendre les changements opérés. Il a fallu aussi s'adapter aux disponibilités des exploitants. Certaines enquêtes, ont dû être retardées à cause de la météo et des travaux saisonniers de récolte essentiellement.

De plus les données chiffrées concernent l'année 2015 et pour certaines exploitations les données sont celles de 2014 car les bilans comptables n'étaient pas disponibles. Ainsi, une étude comparative sur plusieurs années, plus approfondie aurait permis d'évaluer plus en détails les évolutions mais le temps était limité. Ainsi, les résultats pour chaque cas sont à relativiser. De plus, au départ par une typologie basée sur l'hypothèse que les exploitations vont se lancer dans une augmentation de volumes selon leur potentiel

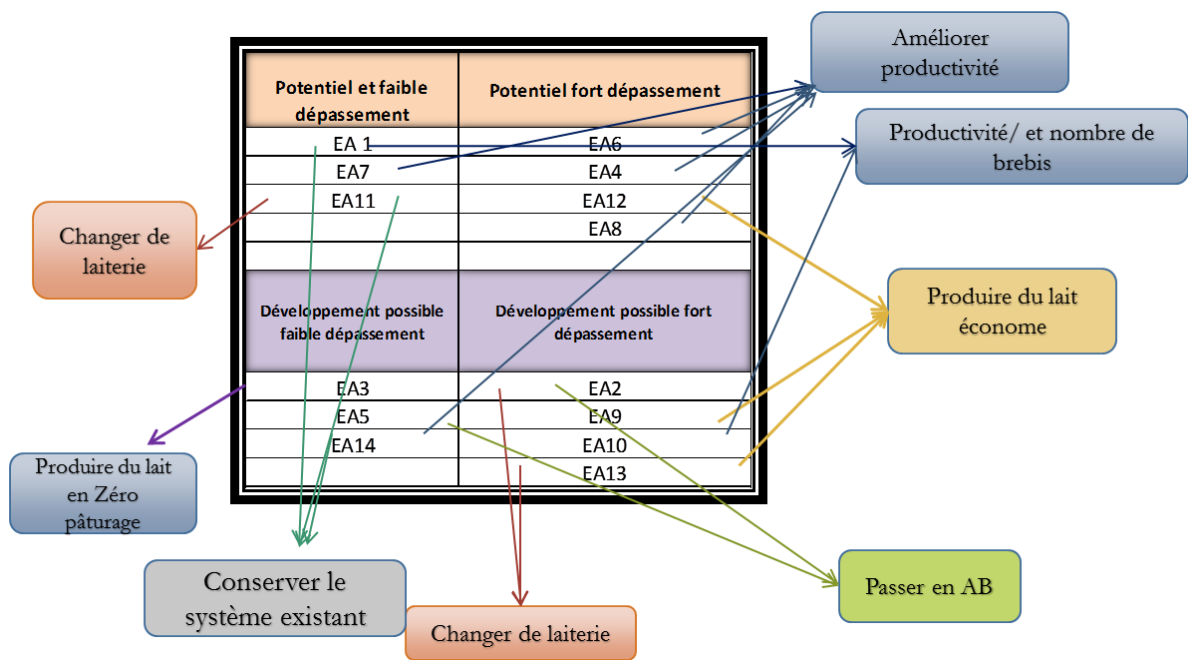


Figure 31 : Les catégories de départ et les orientations prises par chaque exploitation

a permis certes de faire un tri mais il a fallu ajuster les exploitations à enquêter, au fil de premiers entretiens pour avoir diverses situations. Sur la figure 31, on remarque que les exploitations avec un fort dépassement et du développement possible ont changé de système ou de laiterie, celles au potentiel souhaitent améliorer leur performance. En revanche pour les autres ayant réalisées peur de dépassement s'orientent vers un maintien de leur système. Après cette étude, pour revenir au postulat de départ, qui était de savoir si le volume et le potentiel des exploitations influencent les décisions, on peut relever des éléments. Les exploitations ayant réalisées le plus de changements (départ de laiterie, accroissement de volume..) sont celles ayant réalisé de fort dépassement dans le passé et disposant un développement possible. Celles déjà au potentiel et faisant peu de dépassement souhaitent conserver leur système tout en l'améliorant (figure 31).

4.1.3 La difficulté d'une étude en plein dans les nouvelles négociations au sein de la filière

L'étude se place au moment où se déroulent les négociations entre les industriels, les nouvelles organisations de producteurs et les producteurs. Ainsi au fil de l'avancée des discussions, des nouvelles règles de paiement du lait, de contractualisation pour chaque laiterie ont vu le jour créant un climat de forte incertitude pour les producteurs. Les règles ont évolué sans cesse et pour les éleveurs « *il est difficile d'avoir de la lisibilité* ». De ce fait, les nouvelles orientations envisagées dépendent fortement de la connaissance des éleveurs sur les négociations, tout autant que leur situation actuelle, le désir en ce qui concerne l'organisation du travail et leur possibilité en termes de potentiel.

4.2 Des décisions prises indépendamment du contexte de la filière

Les décisions prises par certains éleveurs ont été réfléchies bien en dehors de la réorganisation. Mais pour d'autres, l'influence de la structure même des exploitations (taille, situation géographique, situation familiale, gestion de la main d'œuvre) impact plus les choix que prennent les agriculteurs. De plus, on peut remarquer que les exploitations ayant au mis en place des changements au cours de leur histoire sont plus à même d'en réaliser d'autres car ils sont en perpétuelle évolution et ont besoin de toujours évoluer et d'anticiper au fil du temps.

Nous pouvons prendre le cas l'éleveur de l'exploitation EA1, qui a un projet d'agrandissement pour l'année à venir grâce à la reprise à proximité de l'exploitation de son oncle. Cette opportunité de doubler la surface et le projet de construire un bâtiment pour les agnelles « *pour une souplesse et confort de travail* » arrive au même moment que la réforme. L'éleveur aurait repris cette exploitation sans la réforme actuelle mais celle-ci, le motive à produire davantage de lait. Mais pour le moment, la laiterie ne lui a pas accordé de volume supplémentaire. L'objectif, serait d'avoir 400 brebis au lieu de 250 actuellement pour produire 1000 hl. Ainsi, cette évolution va accroître la charge de travail pour une personne. La main d'œuvre si aucune solution n'est prévue, deviendra peut-être le facteur limitant pour la réussite.

4.3 Les résultats et les enseignements à tenir

4.3.1 Une « course aux volumes et à l'agrandissement » qui doit être réfléchi en amont

La filière ovin-lait dans le bassin de Roquefort, ancrée depuis longtemps sur des fondements se caractérisait par une force au niveau de son organisation atypique entre producteurs et industriels. De plus, les conseils apportés aux éleveurs en matière de conduite ont permis de faire progresser cette filière. Ces éleveurs disposent aussi d'un savoir-faire et d'une maîtrise de leur système qui facilite leurs adaptations. De l'extérieur, cette filière est décrite comme dynamique avec beaucoup de cohésion et profite d'une grande notoriété grâce au fromage de Roquefort. La réforme que traverse la filière actuellement est une réelle opportunité pour les éleveurs, qui après plus de 30 ans de système « bloqué » peuvent envisager des évolutions sur leurs exploitations.

Le parallèle avec la filière bovin lait vient à l'esprit des éleveurs rencontrés de par les problèmes que peut connaître la profession. Les quotas laitiers en lait de vache, ont été mis en place en 1984 suite à une surproduction causée par la présence d'aide européenne pour soutenir le développement de la production laitière. La suppression des quotas a été effective en 2015. De plus, par l'augmentation des volumes à l'échelle européenne, les éleveurs ont vu leur prix chuter. La fin des quotas, a entraîné rapidement des fortes répercussions au sein des exploitations qui ont fait le choix de se moderniser, d'investir en vue de produire davantage. Cependant, avec du recul certaines erreurs auraient pu être minimisées avec davantage de réflexion lors de l'élaboration de projets.

La mise en place aussi en ovin- lait d'une contractualisation entre industriels et producteurs va modifier les relations entre les acteurs. Des exploitations ont fait ou vont faire le choix de produire davantage sur des exploitations en forte progression car ils disposant de moyens. Le 4^{ème} bassin propose de nouvelles ouvertures aux éleveurs en quête de volumes. De plus l'essor de la filière bio encourage les éleveurs à convertir leur exploitation, motivés par un prix du lait. De nouveaux schémas apparaissent est peuvent motiver aux changements mais la gestion de nouvelles structures nécessite en amont une prise de recul avec une réflexion sur le collectif de travail et les investissements.

4.3.2 Des contraintes structurelles qui peuvent freiner le développement

Malgré un éventail d'opportunités, il existe une disparité entre les structures des exploitations du (surface, référence historique, MO, bâtiments..) qui peut ralentir les petites exploitations à se développer du fait de leur incapacité à modifier leur système pour s'agrandir. Cependant, par cette étude, même des petites exploitations sont en mesure de maîtriser leur système et ont une bonne efficacité grâce à leur capacité à s'adapter aux contraintes du milieu ou de la structure. De plus certains, en réflexion, indécis, apprécient les échanges avec d'autres et le travail au sein de groupes leur permet de « *voir sur le terrain ce qui est fait et de donner des idées* ». Comme l'a soulevé un éleveur « **on voit que c'est possible de changer, donc nous aussi on peut le faire** ». Un atout majeur de la filière ovin lait est la possibilité de changer son système de production : date de traite, volume de production en ajustant la taille du troupeau ou en jouant sur la productivité. Le tableau XIII présente les points auxquels il est nécessaire de faire attention lors de la prise de décision. Tous les postes du système d'exploitation sont mis comme points d'attention par les éleveurs qu'importe l'orientation choisie. Deux points sont mis en avant comme l'importance de la dynamique d'évolution apportée par la laiterie ainsi que l'acquisition de connaissances par les éleveurs dans les perspectives les plus complexes.

4.3.3 Une volonté commune d'être davantage performant et efficient

La filière ovin-lait, grâce aux atouts de la brebis, peut réagir rapidement à des changements et la mise en place de stratégies lui permet de revenir à son point initial sans trop d'impacts sur les systèmes d'exploitation. Dans les systèmes d'élevage pilotés par les ressources du milieu, l'objectif de production est fonction de l'offre fourragère. Le milieu détermine alors le niveau de production de l'élevage (productivité laitière). Les éleveurs veulent décider des orientations à prendre mais devront prendre en compte aussi les demandes de leur laiterie.

Certains éleveurs choisissant pour produire des volumes de lait supplémentaires, d'avoir comme variable d'ajustement l'utilisation de concentrés et des achats de luzerne déshydratée pour arriver à leur objectif. Or selon certains éleveurs, « *un volume de lait important est la seule variable permettant de contrecarrer un prix faible du lait* ». L'augmentation de la productivité laitière et la nécessité d'adapter son système à son milieu font davantage réfléchir les agriculteurs. La volonté de raisonner son système en diminuant les charges d'alimentation devient un enjeu majeur pour le conseil. De plus, pour la grande majorité des exploitations les charges de mécanisation se révèlent élevées, elles sont, bien sûr, liées à la fois au nombre hectares de SAU, aux travaux de CUMA et surtout à la volonté des éleveurs à disposer de



Figure 32 : Les enseignements proposés pour l'accompagnement

leur propre matériel « *pour être plus libre, indépendants* » aux dépends de l'efficacité économique. Car dorénavant, les éleveurs ont d'avantage la volonté « *d'être maîtres* » de leur système.

4.3.4 Un affaiblissement de la filière, quel avenir pour les exploitations et quelles conséquences ?

On assiste à la fin d'un système d'entente sur les prix qui permettait l'équilibre de prix entre industriels effectuant beaucoup de diversification et ceux transformant tout leur lait en Roquefort. Ceci laisse supposer, à l'instant présent que les producteurs de Société auront un prix moyen fortement diminué et les plus impactés seront ceux qui ne dépassaient pas ou peu leur référence.

L'opportunité du bio pour les éleveurs pourrait être fragilisée et devenir vulnérable. Le développement du lait bio standardisé et la volonté de produire plus de lait encourage les éleveurs par exemple à vendre leurs agneaux sevrés à un jeune âge.

La libéralisation qui se traduit par la concurrence à l'approvisionnement entre industriels et la possibilité pour quelques producteurs de choisir leur industriel entraîne un nouveau facteur de clivage entre les exploitations à savoir la concurrence sur une même zone. Les zones de forte densité laitière avec présence du 4ème bassin et de plusieurs industriels de la filière s'opposent aux zones plus éloignées des grands axes routiers. De plus, la mise en place de la réforme avec l'émergence d'OP pour chaque laiterie reflètent un manque d'unité et d'entente, dans une filière antérieurement très « soudée ». Malgré la motivation de créer un projet commun, il a manqué une cohésion aux producteurs pour se regrouper afin de négocier ensemble avec les industriels. De cette manière il sera alors difficile de revenir en arrière pour créer par exemple une OP commune rassemblant tous les producteurs. Et pourtant, une réelle vision collective ne serait-elle pas plus forte, plus motivante, plus porteuse d'avenir que les stratégies individualistes actuelles des éleveurs ?

4.4 Retour sur les hypothèses de départ

Les hypothèses formulées au départ de l'étude sont en partie vérifiées. Les stratégies prises par les éleveurs influencent bien leurs orientations et décisions. Il existe différentes voies possibles selon l'environnement social et économique. Les décisions prises par les éleveurs dépendent de plusieurs facteurs : des finalités, de la trajectoire et de l'histoire de l'exploitation. Lors de la prise de décision, une **approche systémique** est nécessaire, étant donné la multitude de facteurs internes et externes qui peuvent avoir un impact sur le système d'exploitation (l'influence du marché et de la demande des industriels).

4.5 Valorisations et enseignements pour un conseil plus adapté aux éleveurs

L'objectif premier de cette étude était de connaître et comprendre les différentes orientations prises par les éleveurs et de collecter des données sur leurs effets au niveau de leurs exploitations. La prise en compte par une écoute attentive de l'attitude des éleveurs, de leurs visions, de leur ressenti est un enseignement à retenir en matière de conseil. Il est important de comprendre l'histoire de l'exploitation avec la prise en compte de la main d'œuvre familiale ce qui peut expliquer certains modes de fonctionnement. Il est nécessaire de faire réfléchir les éleveurs, sur leurs stratégies passées afin qu'ils prennent du recul et de faire ressortir leurs attentes à court et long terme ainsi que les craintes quant à un changement envisagé. Afin de mieux accompagner les éleveurs, il est essentiel d'entendre leurs préoccupations et de les guider vers de nouvelles pistes de réflexion sans leur imposer un type de changement qui ne serait pas en adéquation avec leurs attentes (figure 32).

La diffusion des informations par différents canaux est une réelle attente de la profession surtout lors de grands changements car « *les informations changent souvent et vite* ». L'accompagnement des éleveurs tend vers « un service et un conseil plus global » qui doit prendre en compte tous les éléments du système. Le métier de conseiller aujourd'hui est d'aider à la réflexion pour **CO-construire avec l'agriculteur**.

Conclusion

Le monde agricole est en mouvement perpétuel et les agriculteurs doivent évoluer, s'adapter aux nouvelles contraintes. La filière ovin-lait aveyronnaise ne fait pas exception. Après 30 ans d'un système figé ne permettant que peu d'évolution de volumes sur les exploitations cette filière vit une réforme structurelle qui va engendrer des changements profonds tant dans son organisation que dans son fonctionnement.

Face à ces changements, les éleveurs s'adaptent. Les nouvelles orientations dépendent des systèmes de productions ainsi que des finalités et objectifs des éleveurs. Chaque exploitation étant singulière, il est impossible de définir une voie commune ou de prévoir la voie qui sera utilisée par différentes exploitations. Ceci est d'autant plus vrai aujourd'hui que l'évolution de leur environnement est de plus en plus incertaine. Le rôle moteur de l'industrie fromagère de l'AOP Roquefort basée sur un élevage local de brebis facilité par une organisation collective a permis à la filière de connaître une forte expansion. Mais cette organisation devra trouver un nouvel équilibre dans le cadre de la mise en place du « Paquet lait » qui modifie les relations entre producteurs et industriels de manière verticale.

Les résultats de cette étude nous permettent de mettre en avant différentes orientations des éleveurs : l'augmentation de leurs volumes en améliorant la productivité ou le nombre de brebis, l'optimisation des systèmes existants en privilégiant l'autonomie et l'économie, le changement de système en passant en AB et ou en sortant de l'interprofession de Roquefort par exemple.

Ainsi, proposer un dispositif d'accompagnement au changement, qui réponde aux besoins des éleveurs et en tenant compte du caractère singulier de chaque situation est un enjeu de conseil auxquels des structures comme la chambre d'Agriculture doivent répondre si elles veulent appuyer les agriculteurs dans leurs dynamiques. Il sera nécessaire de réorienter les nouveaux schémas innovants d'exploitation plus en adéquation avec la demande de la nouvelle génération qui n'a pas la même vision du travail. Des mutations des systèmes sont à imaginer comme le passage à la mono traite encore peu développé mais qui permet de réduire l'astreinte.

La campagne 2016, est une année de transition, dès cet automne les contrats devraient être signés. Aussi avec une plus grande visibilité, les producteurs pourront leurs évolutions de leurs systèmes. La volonté des industriels de sécuriser leur approvisionnement en lait dans ce contexte libéral, la présence du 4ème bassin ainsi que les nombreux départs à la retraite devraient accroître le pouvoir de négociation des organisations de producteurs en vue de défendre les intérêts des éleveurs.

Bibliographie

- AGRESTE Midi-Pyrénées**, 2013. Données Aveyron – Premières tendances. N°72. novembre 2013. 4p.
- Albalero L.**, 2004. Apprendre à chercher – L'acteur social et la recherche scientifique. Ed. De Boeck Université, 2nd édition. 199p.
- Arranz JM., 2012. Les Ovins Lait en France ; 13pp
- BERTIN J.**, 1977. La graphique et le traitement graphique de l'information. Ed. Flammarion. Coll. Nouvelle Bibliothèque Scientifique. 285p.
- Bonneviale. J-R, Jussiau. R et Marshall. E (1989). *Approche globale de l'exploitation agricole*.
Dijon, INRAP n°90.
- Carrière A.**, 2009. Quels repères pour évaluer la durabilité des exploitations agricoles Aveyronnaises ?
Mémoire de fin d'étude – ENSA Toulouse.
- CERF M., OMON B., CHANTRE E., GUILLOT M.N., LEBAIL M., LAMINE C., OLRYS P.**, 2010. Vers des systèmes économes en intrants : quelles trajectoires et quel accompagnement pour les producteurs en grandes cultures ? In : Innovations Agronomiques Vol. 8. pp. 105-119
- Chambre d'Agriculture Aveyron**, 2015. Plan d'Action 2015 – Des équipes techniques de la Chambre d'Agriculture. 130p.
- Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées (CRAMP)**, 2014b. L'agriculture de l'Aveyron selon la typologie INOSYS des systèmes d'exploitation agricole. 41p.
- Darré J.P, Mathieu A, Lasseur J**, 2004. Le sens des pratiques – conceptions d'agriculteurs et modèles d'agronomes. Ed. INRA. Coll. Science Update. 320p.
- Flamant J.C, Labouesse F.**, 1991. L'innovation technique agricole et son contrôle dans le développement de la filière Roquefort (1950-1985)
- Founau A.**, 2013. Stratégies d'adaptation des exploitations aveyronnaises : analyse des mécanismes de prise de décision et des trajectoires d'exploitations. Mémoire de fin d'étude – ENSAT. 86p.
- Frayssignes J.**, 2001. L'ancrage territorial d'une filière fromagère d'AOC. L'exemple du système Roquefort. Économie rurale. p. 89-103.
- Frayssignes, J.** 2005. *Les AOC dans le développement territorial : une analyse en termes d'ancrage appliquée aux cas français des filières fromagères*. Thèse de doctorat : Institut national polytechnique de Toulouse, 469 p.
- Garrigues A.**, 2012. Etude exploratoire de la transmission des exploitations agricoles en Aveyron, zone d'élevage. Mémoire de fin d'étude – Purpan. 116p.
- Institut de l'élevage.2016**, Economie de l'élevage, dossier annuel, année 2015, perspectives 2016

Inosys Réseaux d'élevage, 2015. Résultats 2013 des exploitations ovines laitières, synthèse annuelle des données des Réseaux d'élevage. Institut de l'Élevage, collection résultats, 14p.

Lagriffoul G., Morin E., Astruc J-M., Boissieu C., Hassouin P., Larroque H., Legarto J., Barillet F., 2014. 25 ans d'évolution du potentiel laitier de la race Lacaune, des conditions d'alimentation des brebis et des résultats économiques dans le bassin ovin laitier de Roquefort. 4 p.

Lagriffoul G., Morin E., Astruc J-M., Boissieu C., Hassouin P., Larroque H., Legarto J., J-L. Poulet Barillet., 2016 Panorama de la production de lait de brebis en France et son évolution depuis 50 ans. 6p.

Landais, E., 1987. Recherches sur les systèmes d'élevage. Questions et perspectives. Document de travail unité INRA-SAD, INRA publications, 1987, 75 pp.

Laure S., 2010. Une agriculture différente en Aveyron ? Mémoire de fin d'étude, ENSAT. 104p.

Lelyon B., Chatellier V., Daniel K., 2012. Fin des quotas laitiers, contractualisation et stratégies productives: enseignements d'une modélisation bioéconomique. INRA Prod. Anim., 25, 67-76.

Lhoste, P., 1984. "Le diagnostic sur le système d'élevage." *Les Cahiers de la Recherche-Développement*: 84-88.

Marshall E., Bonneville J-R., Franckfort I., 1994. Fonctionnement et diagnostic global de l'exploitation agricole. Edition ENESAD-SED. 174p.

Miquel M., 2010. Adaptations des systèmes d'exploitation ovins-lait : une diversité de périodes de traite pour répondre au marché. Cas du bassin de production Aveyron-Lozère-Tarn. Mémoire de fin d'étude. SupAgro. 87 p.

Morin E., Champion F., Mottet A., Perrot A., Dockès AC., Neumeister D., Lagriffoul G., 2012. Bergers demain en brebis laitières. Etude sur la production ovine laitière à l'horizon 2020. Eléments de diagnostic et propositions d'actions. 56 p.

Purseigle F., Hervieu B., 2009. Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation. In : Etudes rurales, 2009/1 n°183. p.177-200.

Winterhalter J, 2014 Comprendre les orientations stratégiques prises par les agriculteurs pour les accompagner dans leurs évolutions, Cas de la filière bovin viande en Aveyron. Mémoire de fin d'étude-SupAgro.86p.

Données du RA consultables sur les sites :

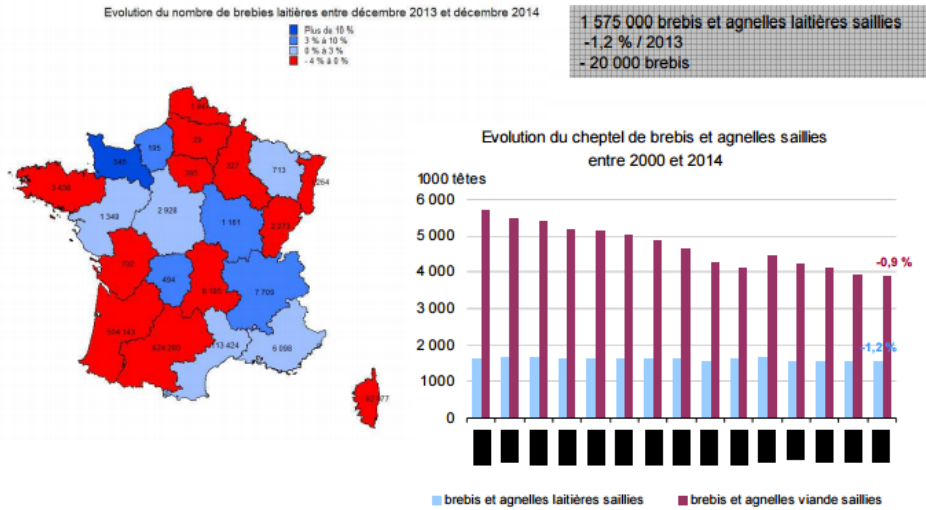
- AGRESTE : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>
- DISAR : <https://stats.agriculture.gouv.fr/disar>

Table des annexes

Annexe 1 : Evolution des cheptels ovins allaitants et ovins lait en 2014.....	2
Annexe 2 : Données sur l'évolution du prix et des exportations de Roquefort.....	3
Annexe 3 : Présentation de la nouvelle région Occitanie (Agri scopie, 2016).....	4
Annexe 4 : Le découpage naturel en 8 régions avec leurs spécificités agricoles.....	5
Annexe 5 : Caractérisations des petites régions agricoles en Aveyron.....	7
Annexe 6 : évolution des volumes livrés entre 1960 et 2012 et caractéristiques des exploitations ovines laitières.....	8
Annexe 7 : Présentation de la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron.....	9
Annexe 8 : Présentation des différents systèmes	10
Annexe 9 : Le guide d'entretien pour les enquêtes des laiteries.....	11
Annexe 10 : Le guide d'entretien pour les enquêtes effectuées par les conseillers.....	13
Annexe 11 : Le guide d'entretien pour les enquêtes auprès des exploitations.....	16
Annexe 12 : Dossier d'un élevage enquêté.....	17
Annexe 13 : Fiche apport d'argent d'une exploitation.....	28
Annexe 14 : Récapitulatif des données économiques relatives à une exploitation.....	29

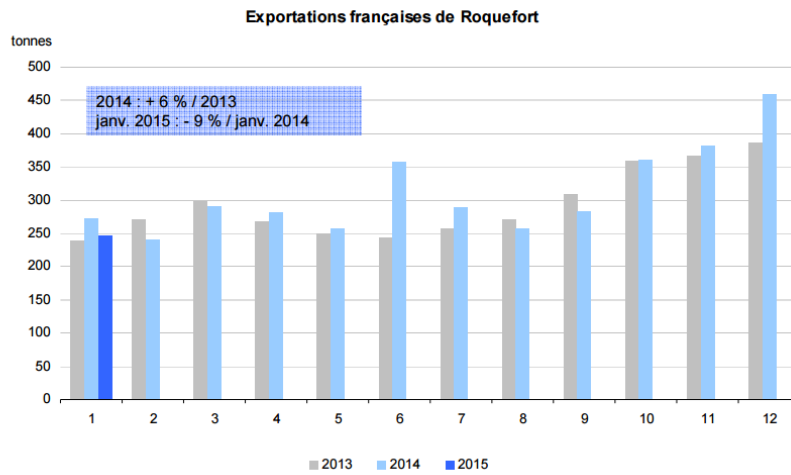
Annexe 1 : Evolution des cheptels ovins allaitants et ovins lait en 2014

Baisse du cheptel de brebis laitières plus marquée que la baisse du cheptel d'ovins allaitants en 2014

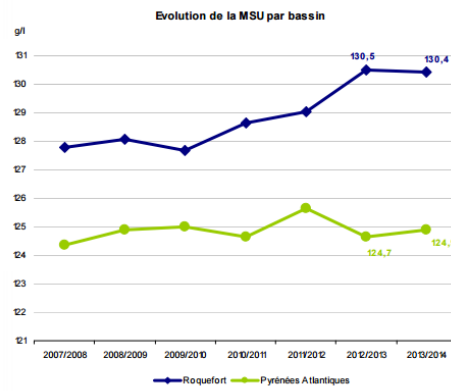
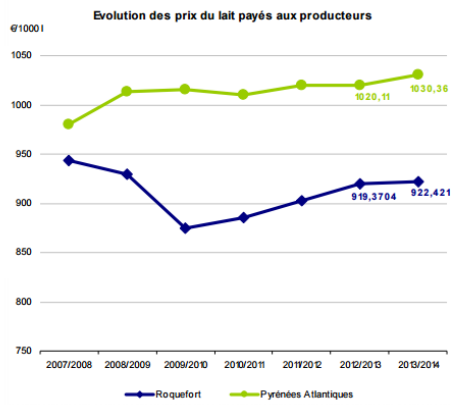


Annexe 2 : Données sur l'évolution du prix et des exportations de Roquefort (France Agrimer)

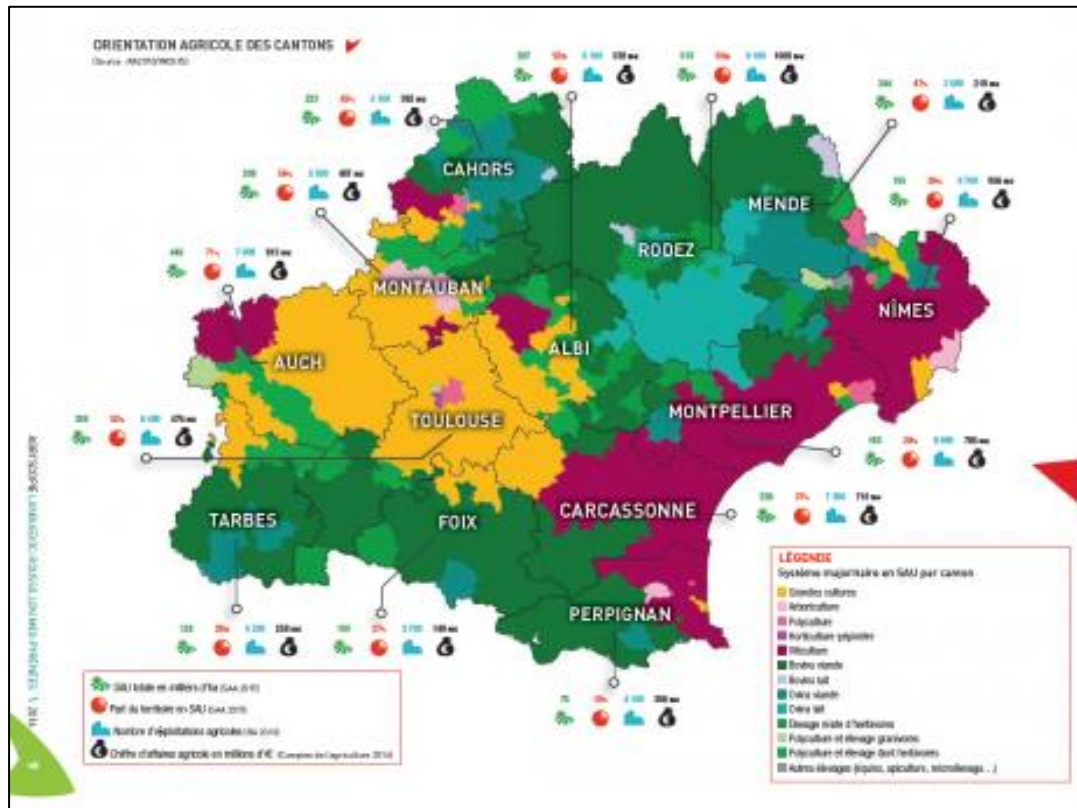
Ralentissement des exportations de Roquefort après une année 2014 dynamique



Des prix en hausse sur la campagne 2013-14 et une composition du lait stable dans le rayon de Roquefort



Annexe 3: Présentation de la nouvelle région Occitanie (Agri scopie, 2016)



Annexe 4: Le découpage naturel en 8 régions avec leurs spécificités agricoles

L'Aubrac au nord est l'espace des élevages spécialisés en bovins allaitants. Ce sont pour la majorité des systèmes foins de taille moyenne, avec une dominante de prairies naturelles avec des conditions climatiques difficiles. La pression foncière y est forte ; certaines exploitations s'étendent hors du département comme dans le Cantal pour trouver des pâturages d'estive.

La Vallée du Lot est plus contrastée avec une majorité de bovins allaitant. Sur les hauteurs, les structures sont les plus grosses avec le même type de système que sur l'Aubrac, alors que la partie basse, les structures sont plus petites et diversifiées avec une plus forte part en céréales et prairies temporaires.

Le Rougier de Marcillac est un pays riche de diversité de productions. Le vignoble avec les vins AOC de Marcillac donne une image forte à cette région. L'élevage bovin y domine (lait et viande) et quelques petites exploitations ovin lait sur des petites exploitations avec un fort pourcentage de coteaux ce qui rend leur avenir plutôt incertains par de nouvelles générations. Ces exploitations de petites tailles doivent faire face à de nombreuses contraintes géographiques et structurelles qui peuvent pour certaines compromettre leur développement.

Le Bas Quercy, à l'ouest du département, présente des systèmes d'élevages variés de taille moyenne (60 ha environ) avec des bovins viande surtout, des bovins lait, des ovins viandes et quelques élevages caprins et élevage hors sol. C'est une région agricole qui offre plus de diversité quant à l'utilisation des surfaces (prairies, maïs, céréales,...)

Le Ségala, occupe une bonne partie centrale du département. Il est caractérisé par une densité importante d'exploitations de petite taille, mixtes et assez intensifiées et la pression foncière est importante. Les deux tiers des exploitations ont des vaches allaitantes pour la production de Veaux d'Aveyron et du Ségala. La production de brouillards est présente dans les grandes structures sur le Haut Ségala. Plus au sud, sur les cantons de Réquista, les systèmes ovins lait de taille moyenne prédominent.

Les Monts de Lacaune, au sud en limite du Tarn sont directement sous l'influence de Roquefort. Les systèmes sont presque tous spécialisés en ovins lait pour la production de fromages. Les structures ont une tendance à se regrouper et s'agrandir lors que des terrains se libèrent. Cette région est soumise à d'importantes contraintes climatiques avec des hivers rigoureux et des sécheresses estivales.

Les Grands Causses, au sud présentent également des systèmes spécialisés en ovin lait. Les conditions climatiques y sont très difficiles, surtout en été où les sols calcaires sont improductifs à cause de la sécheresse et ne permettent pas de récolter assez de fourrages pour les troupeaux. La période de la pousse de l'herbe s'étale d'avril à juin avec des étés secs et des régimes de perturbations violents. Ce sont en général des systèmes de grande taille, dont une bonne partie de la surface est assimilée à des parcours. Sur les plateaux des Causses sud, les sols sont bruns avec peu de calcaires, ils ont de bonnes aptitudes pour la culture de luzerne et de céréales.

Le Lévézou, plus central, région de haut plateaux cristallins à une altitude de 1000m environs mais avec un climat plus favorable que sur l'Aubrac. Le lien entre sol et troupeau est essentiel, les ateliers hors-sol sont absents et l'herbe constitue la base de la ration fourragère pour les animaux. Les sols moyennement profonds sont bien adaptés à la culture de graminées fourragères et aux cultures d'hiver. C'est une région très laitière en bovins mais surtout en ovins ou les prairies sont propices au pâturage dans les bocages de landes.



Rougier de Marcillac



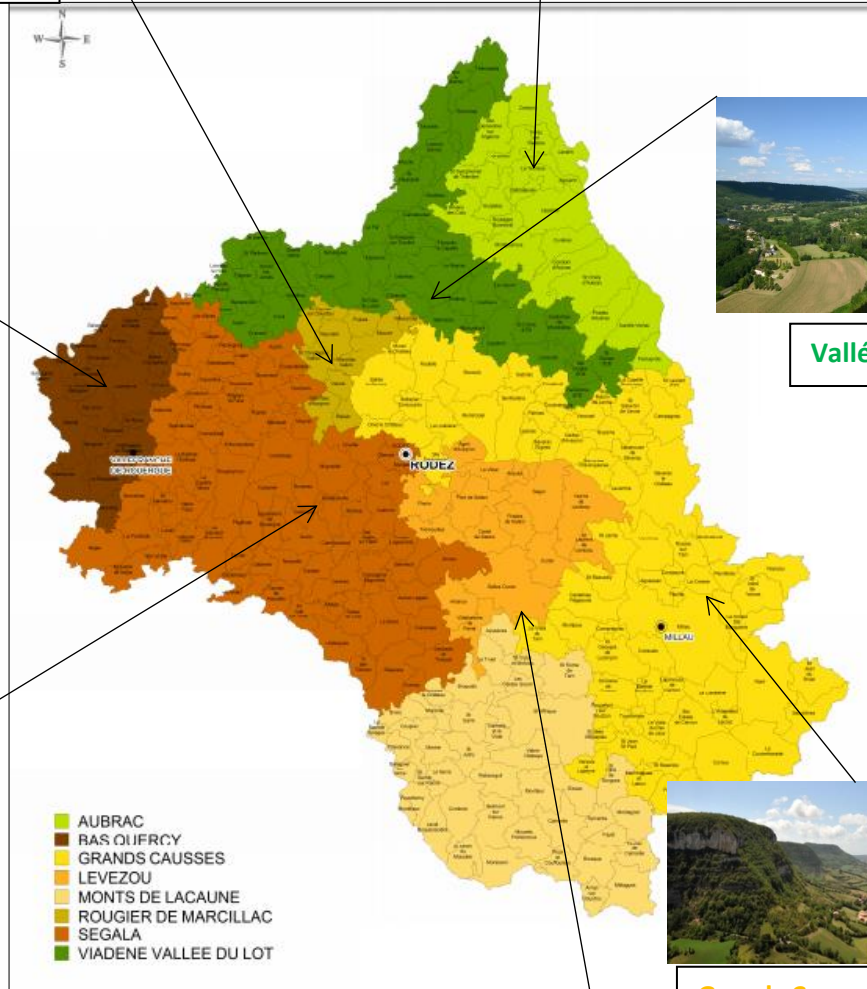
Aubrac



Bas Quercy



Vallée du Lot



Source : DDT Aveyron/service statistique, 06/11/2012



Grands Causses



Monts de Lacaune

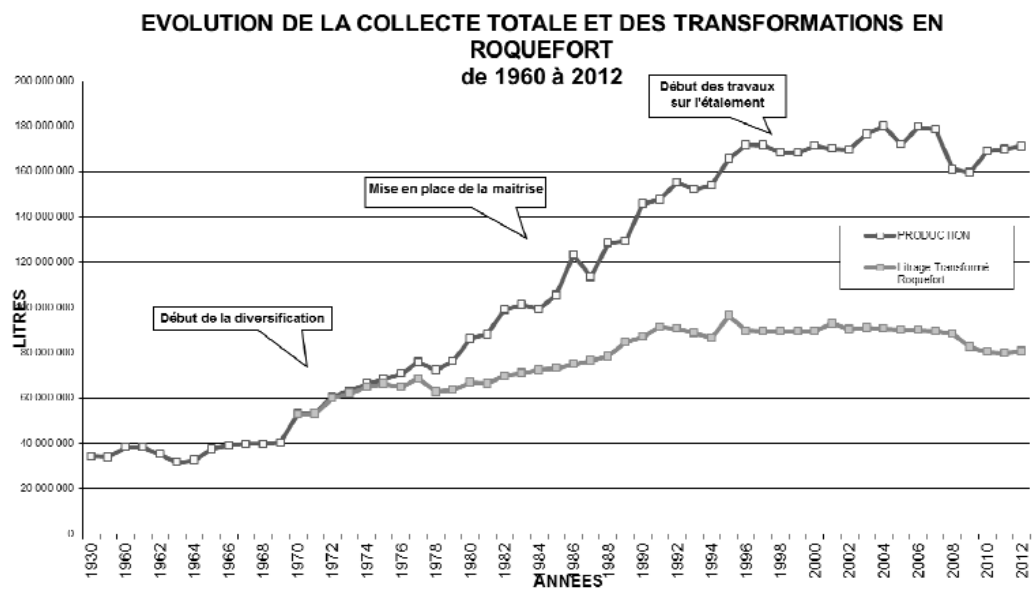


Lévézou

Annexe 5 : Caractérisations des petites régions agricoles en Aveyron

Tableau 1 : Caractéristiques pédoclimatiques des petites régions agricoles en Aveyron									
Petites régions agricoles	Monts de Lacaune	Rougier de Marcillac	Ségala	Aubrac	Lézérou	Viadène et Vallée du Lot	Bas Quercy	Grands Causses	Sources
Texture des sols	Sablo-limoneux	Sablo-argileux Limono-argileux	Limono-sableux Sablo-limoneux	Sablo-limoneux	Sablo-limoneux	Limono-sableux Sablo-limoneux	Argilo calcaire	Argilo-calcaire	Galtier, 2015 CA12, Service Agronomie
Altitude (m)	250-350	150-450	300-800	900-1400	750-1200	300-600	300-400	500-900	
Influence climatique	Méditerranéen (Océanique)	Océanique	Océanique	Montagnard	Méditerranéen Montagnard Océanique	Montagnard Océanique	Océanique	Méditerranéen Montagnard	CD12, 2013
Pluviométrie (mm/an)	960	1056	934	1290	988	1056	NA	984	DDT12, 1982-2010
Mécanisation	Sol léger Pente	Sol superficiel sur les côtes Pente	Sol léger Pente	Sol superficiel Cailloux	Sol léger Pente	Sol léger Pente	Sol superficiel (Cailloux)	Sol superficiel Cailloux	CA12, Service Agronomie
Risque d'érosion	Fort	Moyen (à fort)	Très fort	Faible	Très fort	Faible	Faible	Faible	GisSol, 2011
Céréales	+/- à -	+/- à -	++	+/- à -	++ à +/-	++ à +/-	++ à +/-	+/- à -	
Type de prairies	Graminées CD Luzerne Parcours	Graminées CD -LD Luzerne	Graminées CD-LD LD PN	PN Graminées LD	Graminées LD Luzerne PN	Graminées CD-LD PN	Luzerne Graminées CD-LD PN	Luzerne Graminées CD Parcours	Galtier, 2015
Productions animales	OL	BL, BV, OL	BV, BL, OV, CL, HS	BV	OL, BL, BV, OV	BV, BL	BV, BL, OV, CL, HS	OL, OV, BV	
Taille des EA	Moyenne à grande	Petite à moyenne	Petite à moyenne	Moyenne à grande	Moyenne à grande	Petite à moyenne	Moyenne	Moyenne à grande	
Légende									
Céréales	++ : rendements élevés (>= 6-7T/ha)			+/- : rendements moyens (4-5T/ha)			- : rendements faibles (3-4T/ha)		
Productions	BL : bovins lait	BV : bovins viande		OL : ovins lait	OV : ovins viande		CL : caprins lait	HS : système hors sol	
EA	Petite : 20-50ha		Moyenne : 50-100ha			Grande : >100ha			
Type de prairies	CD : courte durée		LD : longue durée			PN : prairie naturelle			
Pluviométrie	NA : non disponible								

Annexe 6 : Evolution des volumes livrés entre 1960 et 2012 et caractéristiques des exploitations ovines laitières (Institut de l'Élevage, RA 2010, Résultat contrôle laitier 2013, confédération de Roquefort)

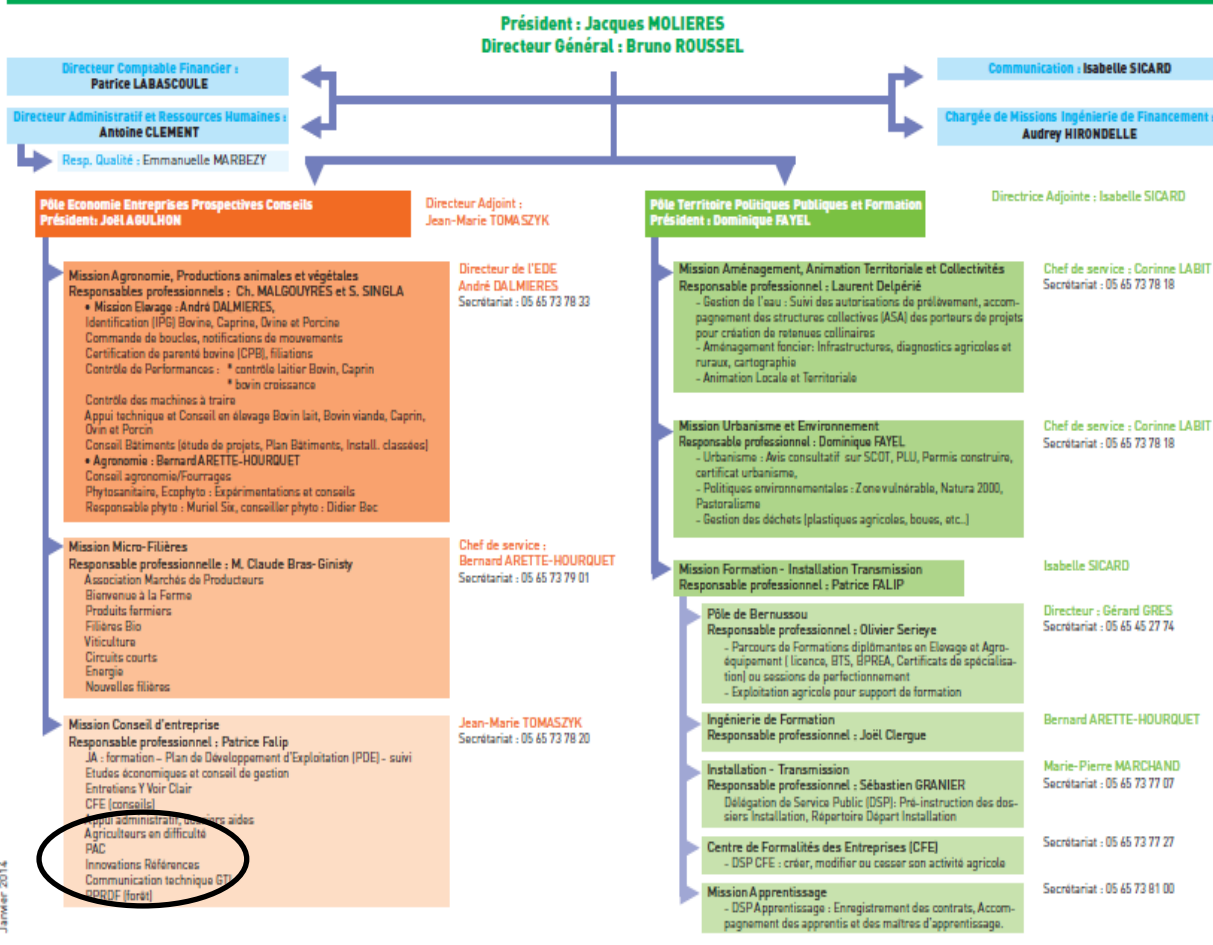


	Nombre d'élevages	dont élevages en société (%)	Main-d'œuvre totale (UTA)	SAU hors parcours (ha)	Élevages spécialisés (%)	Effectif de brebis	Volume de lait produit (L)	Élevages avec transformation fromagère (%)
Roquefort	2 233	36	2,2	81	69	345	78 800	2
Pyrénées-Atlantiques	1 997	15	1,7	28	28	233	31 000	18
Corse	392	5	1,5	32	65	211	28 100	39
Hors bassins	411	20	2,0	40	58	158	48 700	74
Ensemble	5 033	24	1,9	52,7	51	275	53 600	18

	1985	2005	2011	2013	2014
Nombre de brebis en CLO	113 519	176 936	364 élevages	171 164	172 389
Nombre de brebis en CL	311 000	585 000	662 000	490 865	486 458
Production laitière en litres	186	277	290	289	293
Durée de traite	162	163	165	167	168

Annexe 7 : Présentation de la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron

Organigramme de la Chambre d'Agriculture



Janvier 2014

Annexe 8 : Présentation des différents systèmes

Le **système de production** a pour fonction la mise en œuvre de l'ensemble des opérations que nécessite la gestion des processus productifs. Il est lui-même décomposé en sous-systèmes que sont notamment les systèmes de culture, les systèmes d'élevage et le système fourrager. Les interactions entre les éléments sont importantes et créent des dépendances entre les différents processus productifs mis en œuvre par l'exploitant.

Le **système de décision** est le système qui va générer les décisions qui vont orienter et assurer le pilotage du système de production, en fonction des finalités et des objectifs de l'exploitant. Tout comme le système de production, il peut être divisé en plusieurs sous-systèmes : le système de finalités et le système de pilotage. Le **système de finalités** est le système à l'intérieur duquel certains membres de la famille expriment des orientations, des aspirations par rapport au fonctionnement de l'exploitation et qui sont relativement permanent dans le temps

Ceci relève du **système de pilotage**. Il s'agit de la prise de décisions stratégiques, donc les décisions ayant une portée globale sur le système et agissant sur le long terme. Ces prises de décisions sont en adéquation avec un ensemble d'objectifs de pilotage. Alors que les finalités ont une certaine permanence dans le temps, le système de pilotage correspond à un processus continu d'adaptations successives selon les aléas, les évolutions économiques et techniques. Les stratégies de conduite correspondent à des objectifs où jouent la recherche de sécurité, l'économie des coûts, la pondération des risques, la répartition du temps de travail dans l'année, etc... Marshall *et al*, 1994).

Le **système d'information** a pour rôle d'assurer le « couplage entre le système de décision et le système d'opération ». Il produit les informations en provenance du système de production qui vont permettre au système de décision, plus particulièrement au système de pilotage, de contrôler les processus productifs et leurs combinaisons au sein du système de production.

Guide d'entretien laiteries

Historique de la laiterie

Présentation des responsabilités rôle dans la filière
Présentation de la structure actuelle
Taille, effectif, volume transformé, Gamme de produits fabriqués
Part de Roquefort
Nombre de producteurs, rayon de collecte, points de collecte évolution
Localisation géographique : type de milieu, altitude, relief, climat
Atouts et contraintes du milieu

Finalités et objectifs

Les objectifs économiques, sociaux, structurels, techniques pour les années à venir
Y a-t-il des projets à venir, quelles sont les stratégies mises en place ?
Quels sont les points faible et fort de l'entreprise ?

Fonctionnement technique du système

- Inciter vous les éleveurs à produire en contre saison ? Pourquoi ?
- Comment gérer vous cette production à contre-saison ?
- Répartition de vos éleveurs : rayon de collecte
- Faites vous de démarchage de nouveaux producteurs ? Avez-vous perdu des producteurs si oui pour quelle raison ?

Vision et avenir de la filière

- ✓ Comment envisager vous la libéralisation des volumes ?
- ✓ Fixation des prix, fonctionnement de l'interprofession
- ✓ Comment voyez-vous l'avenir du prix du lait ? Avez-vous déjà mis en place des modifications au sein de votre entreprise ?
- ✓ Comment va se passer votre mode de contrats avec les producteurs, la fixation des prix ?
- ✓ Que pensez-vous de l'augmentation des volumes dans la filière ?
- ✓ Quels seraient les impacts au niveau des producteurs ?
- ✓ Quel serait l'intérêt à l'augmentation des volumes ? Les freins ?
- ✓ A quelle condition pensez-vous que les éleveurs acceptent une augmentation du volume ou une diminution du prix du lait ?
- ✓ Comment comprenez-vous que certains éleveurs font le choix de sortir de l'interprofession ? Pensez-vous que dans l'avenir ce nombre d'éleveurs va-t-il augmenter ?
- ✓ Que pensez-vous des OP ? Vos éleveurs ce sont-ils rassemblés ? Comment voyez dé vous ce nouveau système comparé à l'ancien système de l'interprofession ? type de négociation, relation...

- ✓
- ✓ Compter vous augmenter le nombre de vos producteurs, dans quelle mesure, quelle incitation pour les motiver à changer
- ✓ Quel est votre avis sur l'émergence d'un 4^{ème} bassin de production : menace, opportunités
- ✓ Etes-vous plutôt optimiste quant à l'avenir des producteurs de lait de brebis ? Modification des structures : agrandissement problème de main d'œuvre ; disparition des petites structures limité par des contraintes pédoclimatiques, collecte Comment soutenez-vous vos producteurs ?
- ✓ Quels sont vos objectifs au niveau de vos producteurs ? du bio ? de votre rayon de collecte ? de la gamme des produits ?

La situation en bovins lait pourrait-elle la même en ovin lait ? Disparition d'éleveurs, accroissement des volumes, disparition ou création de nouvelles laiteries

Quelles zones seraient le plus touchées par le nouveau Paquet lait ? Pourquoi ? Quelles conséquences ?

Avez- vous des pistes pour l'avenir de la filière ? Quels sont les nouveaux enjeux ? Comment va évoluer la production de Roquefort ?

Enquête éleveurs références : adaptations des exploitations face à la réorganisation de la filière ovin lait et perceptives d'évolution



Lieu :

Date :

Enquêteur :

Exploitation : Nom, caractéristiques (effectif, production, laiterie, particularités...) (données ne figurant pas dans diapason : historique, répartition du travail, taille, bâtiments (fonctionnalité, qualité), parcellaire, commentaires...) Merci de faire suivre avec l'enquête la sortie Diapason de l'élevage.

- Quelle est la situation actuelle de l'exploitation par rapport à la réorganisation de la filière ?

Le système	
Points forts	Points faibles

« **Pour vous éleveur** », au sein de votre exploitation quelles sont les pistes que vous avez déjà mis en place ou envisagées suite au « Paquet Lait » ?

- ◆ À **court terme, moyen et long terme** : quelles sont les orientations déjà engagées pour l'année 2016-2017 ? ET pour 2018 et au-delà ? Quels sont les changements envisagés ?

Les raisons des changements sur le système :

- ◆ Quelles ont été **les raisons** de ces changements ? Comment les avez mis en place, dans quelles conditions ? Comment voyez-vous votre exploitation après ces changements (Avant /après) ? Thèmes à aborder :

Le troupeau : (taille, productivité, reproduction, période de traite, alimentation, achats d'aliments, troupeau secondaire...

Le sol : rotation, impact sur l'assolement, amendements, chargement, potentiel du sol, équilibre sol-troupeau,...

La main d'œuvre : interne, entraide, délégation, salariat

Lien avec l'environnement : CUMA, entrepreneur, voisinage, entreprises laitières amont/aval, aides PAC,...

Matériel et bâtiment : ancienneté, politique de renouvellement, installations, ...

Autres :

Si une piste de changement a été réfléchié mais non aboutie, précisez pour quelles raisons ?

- ◆ Quels sont **les déterminants, les conditions, les paramètres qui** impliquent des choix d'évolution pour demain ? Selon les connaissances ou non, la perception de la filière **qu'est ce qui entraîné les choix de l'éleveur** par rapport à la situation actuelle.
- ◆ A quelles conditions seriez-vous prêt à modifier votre système (période, prix...) et pourquoi ?
- ✓ Pour chaque changement, quels sont les **atouts et les contraintes**.
- ✓ Par rapport aux évolutions, quels sont les **opportunités et les menaces pour le système** ?

Définitions : **Forces et faiblesses** au niveau interne de l'EA / **Opportunités/Menaces** : éléments qui ont un impact sur le système

Forces : les ressources, les compétences conférant un avantage/ **Faiblesses** : manque par rapport à un facteur clé de succès

Opportunités : élément de l'environnement favorable qui permet d'acquérir un potentiel de développement

Menaces : certains changements en cours peuvent avoir un impact négatif sur les activités

Changement		
	Forces	Faiblesses
	Opportunités	Menaces
	Forces	Faiblesses

Pour chaque élément discuté:

	Opportunités	Menaces
<u>Prix</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Fixation des prix, évolution, grille de paiement ✓ grille de paiement dans et hors Roquefort 		
<u>Volume</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestion des volumes, libéralisation augmentation, attribution ✓ Leviers au sein des EA pour y parvenir, (période de traite, durée....) ✓ Contrats avec les laiteries, Quelles sont les propositions de votre laiteries (prix, volume, autres) 		
<u>OP</u> <p>Quelle position par rapport aux organisations de producteurs ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Adhésion, laquelle, pour quelle raison ? 		
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La production hors bassin de Roquefort? 4 ème bassin, les laiteries bio : raisons, pérennité,... ✓ Impacts des autres systèmes de production sur l'EA 		

Ressenti de l'enquêteur/ commentaires :



Guide d'entretien

Caractéristique générale de l'exploitation

Présentation de la structure actuelle : visite de l'exploitation

Thèmes à aborder					
Actif		Production		Moyen de prod	
Main d'œuvre		Lait		Bâtiment	
Nb animaux productif		Alimentation		SAU (configuration)	
Nb anx non productif		Objectifs		Assolement, type de sol	
Chargement		altitude		Matériel	

Historique : remplir le tableau/ frise avec d'éleveur

Les grandes étapes du système : SAU propriété/fermage, cheptel, organisation du travail, objectifs de production transmission, installation, changement majeurs
Parcours de l'éleveur (formation, responsabilités, âge)
Présentation des responsabilités rôle dans la filière, rôle de la famille

Localisation géographique : Type de milieu, altitude, relief, climat,
Atouts et contraintes du milieu

Main d'œuvre : UTH, salarié (CUMA, groupement d'employeur), entraide, bénévoles, Main- d'œuvre occasionnelle, main d'œuvre suffisante ?

Environnement : social éléments du moment : famille
Economique : les règles de Roquefort, PAC, les influences

Quels sont les points faible et fort de l'exploitation ? Pensez-vous que vos objectifs sont-ils atteints ? Qu'es ce qui vous permet de faire fonctionner votre système ?

Evocation du changement du système

Elément déclencheur, Qu'es ce qui a bougé ? Comment s'est réalisé le passage ?

Comment l'avez- vous vécu, perception (facile, vite) ?

Les difficultés du passage Avant/ Après, le recul

Impacts : Niveau technique (alimentation, troupeau) les résultats

Appréciation du travail : Avant/ Après, quantité, disponibilité, répartition du temps, qualité, compétences, intérêt, voisinage, interactions, dépendance à des personnes

Trésorerie : satisfaction

Présentation et fonctionnement technique du système

-Conduite du troupeau :

- Effectif de brebis, antenaises, agnelles, béliers, agneaux
- Mode de renouvellement, date de mise bas, de lactation, période de traite

- Reproduction :

- ✓ Conduite de l'IA et monte naturelle, critères de sélection,
- ✓ Décalage de la période de traite demandé par les laiteries, effet sur la conduite de l'exploitation (MB, problème agnelage, mortalité, problème sanitaires...)
- ✓ Réforme : pourquoi, à quel âge ?, période de traite fatiguant plus les animaux
- ✓ Vente des agneaux : nombre, date de vente, prix favorable ou défavorable?
- ✓ Suivi sanitaire du troupeau : prophylaxie, problèmes de maladies

Alimentation

- ✓ Alimentation des différents lots (brebis en lactation, taries, agnelles,) ration hiver et été- Ration distribuée : qui, temps passé, mode de distribution cahier d'alimentation pour les stocks
 - ✓ Qu'est ce qui a été mangé durant l'été, regarder les années passées
 - ✓ Brebis : préparation à la lutte, gestante, allaitante, PL 1-2° mois, PL 3-4° mois, PL 5-6° mois
 - ✓ Agnelle, agneaux
- Achat d'aliments : estimation quoi, quand, pourquoi ?
- Influence de la période de traite sur la ration alimentaire :
- Besoin en stocks et concentrés
 - Gestion du pâturage
 - Entrée en bergerie pour la mise-bas
 - Besoin de complémentation au pâturage
 - Allaitement, début de traite au pâturage
 - Niveau de chargement, autonomie alimentaire, gestion des refus/ stocks si deux types de production

Production laitière

- Laiterie livrée, choix de la laiterie, avantages/ inconvénients
- Dates de livraison
- VIR, volume livrée selon les classes I, II, III
- Quelles sont les incidences ? Solutions/ Stratégies mise en œuvre pour faire moins de dépassement au fil des années 2013 -2014-2015?
- Répartition de la production de lait sur la campagne
- Qualité du lait (TB, TP, cellules)
- Temps passé à la traite
- Influence de la période de traite sur la production
- ✓ Qualité du lait
 - ✓ Quantité de lait
 - ✓ Niveau de traite au début
 - ✓ Persistance
 - ✓ Difficulté de faire du lait
 - ✓ Prix du lait

Production laitière à contre-saison ?

- Pourquoi ?
- Comment gérer vous cette production à contre-saison?
- Est-ce que cela a entraîné des changements dans votre façon de produire ? (troupeau, alimentation, surfaces, travail, bâtiment, équipement)
- Sur quels points êtes- vous satisfait ou non ?

Présentation assolement et conduite des surfaces : graphique

- Caractéristiques du parcellaire (regroupé, éclaté, type de sols, terres à céréales) Atouts/ contraintes
- Répartition du parcellaire/ SAU déclarée PAC (PN, PT, céréales, parcours...) Assolement de 2014,2015, ITK
 - Type de surface/ Nb d'ha/Usages/ Fertilisation/ Traitement/Rendement
 - Dates des travaux de semis, fertilisation, récolte + Temps des travaux, qui ?
Interactions en les différents travaux, concurrences et modification des dates, type de labour
- ✓ **PN : Mécanisable, raison : pente, humidité, engrais, destination des fourrages, mode de récolte, déprimage,**
- ✓ **PT : courte et longue : association, mélange, luzerne, type de rotation, type de fourrages (différentes coupes)**
- ✓ **Céréales : rendements, type, destination**
- Mise en place de cultures spécifiques à la pâture (en dérobé ou céréales), prairies sous couverts
- Influence de la période traite sur la conduite des surfaces
 - Raisonnement de l'assolement (proximité des pâturages, stock à réaliser)
 - Choix du mode de récolte (ensilage d'herbe, enrubannage, foin...) Pourquoi
 - Estimation de l'autonomie fourragère
 - Rendement recherché (prairies, et parcelles en céréales)

Gestion du pâturage

- Date de mise à l'herbe et rentrée en bergerie : transition alimentaire
- Pâturage tournant suivie suivant les lots
- Complémentation au pâturage, à quel moment, pourquoi ?
- Gestion du pâturage (clôture fixe ou mobile, gardiennage, sortie nocturne)
- Durée du pâturage /ha, chargement /ha
- Durée de travail pour le pâturage
- Utilisation des surfaces pastorales : type de végétation, effectif concerné, durée du Pâturage

Les installations, les équipements, bâtiments

- ✓ Bâtiments, matériel, équipement ancienneté, confort de travail, fonctionnels Politique d'investissement/ agrandissement/ de développement/ de commercialisation ?
- ✓ Projet en réflexion : nouveaux investissements prévu
- ✓ CUMA / propriété : nombre de tracteurs, matériels de travail du sol
- ✓ - Bâtiments, salle de traite (date de construction, propriété), caractéristiques
- ✓ - Influence de la période de traite sur bâtiment et salle de traite
- ✓ Gestion des animaux au moment de la mise-bas

Finalités et objectifs de l'exploitant

Les objectifs économiques, sociaux, structurels, techniques

Y a-t-il des projets à venir, quelles sont les stratégies mises en place ?

Vision de la filière / Ressenti de l'éleveur sur son système

Environnement de l'exploitation :

Social : isolement, densité d'agriculteur, rapport avec le voisinage,

Economique : laiteries, possibilité de choisir ?

Physique : potentiels du sol, ressource en eau, contraintes parcellaires, foncier ; conditions climatique du milieu : sécheresse

Rapport au travail :

- ✓ Répartition, pics, concurrence, objectifs personnels
- ✓ Condition de travail et qualité de vie : pénibilité de travail, gestion du temps, astreinte, vacances
- ✓ Organisation du travail : gestion de la main d'œuvre, externalisation des tâches, investissements équipement dans quelle mesure.
- ✓

Aujourd'hui : **Pour vous, qu'est ce qui va se passer dans la filière ? Comment est ressentie la réorganisation de la filière :**

- ✓ Fixation des prix, fonctionnement de l'interprofession, hors Roquefort
- ✓ Libéralisation des volumes
- ✓ Contrats avec les laiteries, Comment comprenez-vous la position et le choix des laiteries ?

➔ Quels sont les déterminants pour les choix de demain ? selon les connaissances ou non, perception de la filière qui ont fait décider les choix de modification par rapport à la situation actuelle (doivent citer des Raisons)

❖ Comment voyez-vous l'avenir du prix du lait ? Avez-vous déjà mis en place des modifications au sein de votre exploitation pour anticiper la mise en place du nouveau Paquet lait ?

Faire amener l'agriculteur à ses questions :

- ❖ Jusqu'à quel prix mini pourriez-vous accepter de continuer à produire du lait pour l'interprofession ?
- ❖ Quels sont les points forts de l'interprofession ?
- ❖ Que pensez-vous de l'émergence du 4^{ème} Bassin ?

- ❖ Comment comprenez-vous que certains éleveurs font le choix de sortir de l'interprofession ? Pensez-vous que dans l'avenir ce nombre d'éleveurs va-t-il augmenter ?

- ❖ Avez-vous déjà envisagé de sortir de l'Interprofession

- ❖ Que pensez-vous de l'**augmentation des volumes** dans la filière ? Quels seraient les impacts au niveau des producteurs ?
 - ✓ Quel serait l'intérêt à l'augmentation des volumes ? Les freins ? Seriez-vous prêt à augmenter votre capacité de production ?
 - ✓ A quelle condition pensez-vous que les éleveurs acceptent une augmentation du volume ou une diminution du prix du lait ?

Organisation des OP :

- ❖ Mise en place, vision, organisation idéale, vers laquelle se dirige la filière ? Etes-vous engagé ?
- ❖ Eleveurs impuissants face aux industriels, nouvelle type de négociation Quelle est votre position à la création de nouvelles OP

Modification des structures :

- ❖ Agrandissement problème de de main d'œuvre ; disparition des petites structures limité par des contraintes pédoclimatiques, collecte .La situation en bovins lait pourrait-elle la même en ovin lait ? Disparition d'éleveurs, accroissement des volumes
- ❖ Quelles **zones** seraient le plus touchées par le nouveau Paquet lait ? Pourquoi ? Quelles conséquences ?
 - Etes-vous plutôt optimiste quant à l'avenir des producteurs de lait de brebis ? Avez- vous des pistes pour l'avenir de la filière ?
 - Quels sont vos **leviers d'action** au sein de votre exploitation pour envisager l'année 2017 ? Quels sont les aléas les plus impactant sur votre système ? Points forts et faible du système
 - En quoi les changements actuels sont positifs, négatifs pour vous ? Qu'est-ce que vous aimeriez faire / changer ? Quelles ont étaient les autres alternatives ? Qu'est ce qui a influencé votre choix pour la prise de décision ?
 - Niveau revenu êtes-vous satisfait ? , quel avenir pour votre exploitation, transmission, reprise.
 - Quel type d'appui (technique, gestion d'entreprise, comptabilité) vous serez nécessaire dans l'avenir ?
 - De quelles informations avez-vous besoin ? Comment aimeriez quelles vous soient communiquée, apporté ?

Dossier éleveur

Milieu physique/ environnement

Région : Levézou
 Type de sol : sol séchant, peu profond
 Altitude : 900-1000 m
 Relief : plateau vallonnée
 Type de zone

Nom de l'exploitation

Lieu-dit

Objectifs de l'éleveur

Améliorer les performances techniques du troupeau en augmentant la productivité de lait et la qualité
 Améliorer ses conditions de travail confort
 Faire du volume productivité des brebis

Période de traite 13 nov-18 juillet

Volume référence 73600l produit 113 181

Laiterie : Société AOP Roquefort

Laiterie du Massegros Société

Historique

2008 : Installation hors cadre reprise de 50 ha en location et des bâtiments 390 brebis en CLO (1990) avec déjà du dépassement (950 -1000hl) entraide EA du père (OL et BV) pour les travaux des champs

2009 : Nouvelle installation de traite pour le confort de travail et performance

2010 : Avancement du troupeau MB oct

2015 : installation d'un DAC et système de cornadis

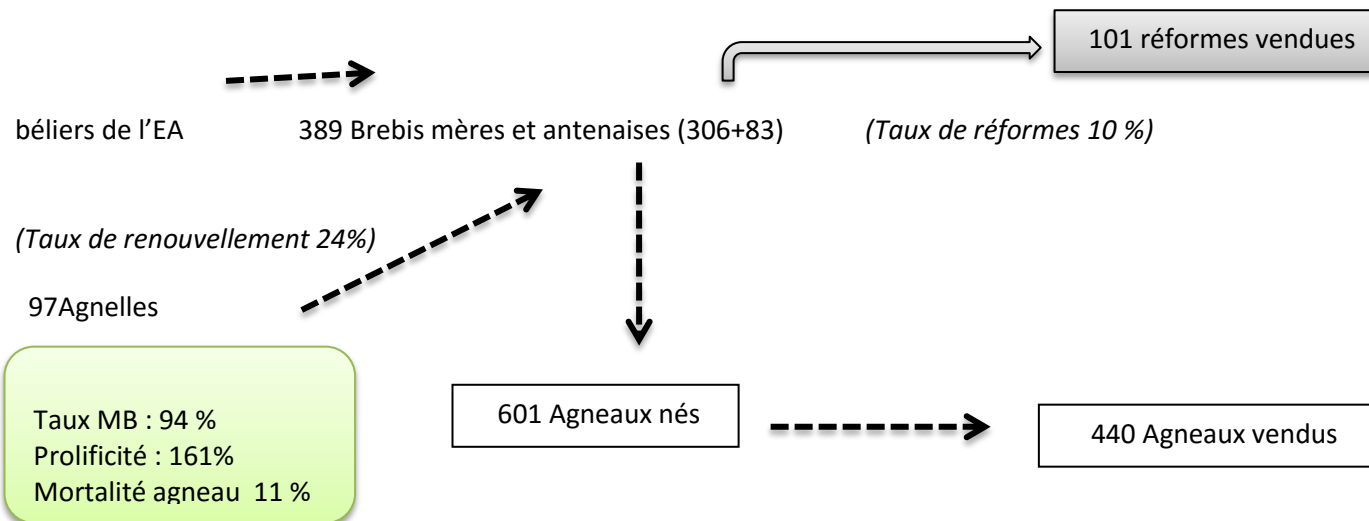
Main-d'œuvre : 1 UTH
 Entraide avec l'EA du père et frère pour les travaux des champs et mise en commun du matériel

Système de production 2015

Equipement/ matériels : Propriété et Cuma

Les surfaces fourragères et céréales 30 ha en location		Le troupeau	
SAU :	53 ha	Brebis présentes	389
SFP :	44ha	Agnelles :	97
Cultures :		Antennaises	83
Luzerne+ dactyle :	34 ha	Agneaux nés :	601
PN :	0 ha	Béliers :	6
PT :	7 ha		
Céréales :	9 ha		
Mais	3 ha		

Conduite du troupeau : Atelier ovin- lait



Effectif : Brebis présentes à la MB : 396
 Brebis traites : 327
 Equivalent : 389 **EMP** : **UGB :66- 70**
Total UGB : 66

Résultats de reproduction :

Brebis à l'IA :	387
% fertilité brebis	65 %
Agnelle :	
% fertilité agnelles	54 %
% fertilité troupeau	63 %

Commentaires :

2015 meilleure année au niveau de la production de lait (1100-1200 hl) pris comme référence pour les contrats avec la laiterie mais problème depuis 2 ans avortement sur les agnelles ½ effectif à la traite 60 brebis décalées, Mise en place d'un protocole pour détecter le problème 2 ème lot traite en fe_ mars possible problème à la mise à l'herbe (15 jours après avortement) volonté d'augmenter la production par brebis 300l /brebis) 350l/brebis
 CLo avec l'ancien exploitant, avant système orienté sur l'économie, basé plus sur les stocks
 Aujourd'hui' : orientation : avec ensilage et mais augmenter la productivité par brebis, jouer sur les performances
 Période de traite en 2017 (15/11- 30 /06) volonté de passe au 5 nov , MB volonté de grouper au maximum pour faciliter le travail, pour avoir le plus de prime en début de campagne dès la 1 ère année ½ production réalisé en début de campagne, + valeur, prime à l'étalement.

Depuis 2010 : **avancement du troupeau MB en 15 oct** et traite 15 nov avant traite en janvier, essaie de cycler au maximum tout le troupeau en CLO donc besoins 85 % d'IA objectif d'avoir à la traite 300 brebis en début de traite Renouveau de 100 agnelles chaque année et vente d'agnelle garde 150 Agnelles IA, trier les pleines et vente d'agnelles vides Vente agneaux à 1 mois (15 kg) marchand indépendant

Conduite du troupeau

Production laitière
Livraison du lait (13-11/18-07)
Durée de livraison : 248jours

TB camp (g/l): 77
TP: 56
C camp (c/ml): 474 750

PL : 113181 | prix 931 € /1000l
MSU : 134
291 l/EMP, 346 l/brebis traite
classe III : 15289 à 623€/1000l

Volonté d'améliorer la MSU +
économique besoin de travailler
130 MSU au 15 mai en moyenne

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Lot 1 : 310 brebis					15-m	IA Béliers				15		
Lots 2: 97 agnelles					26-mai	IA Béliers				30		
							fin de traite			Allaitement	Début de traite brebis	Traite agnelles
PL (l/ mois)	20130	15254	13174	9896	9698	7713	3045				10149	24122
TB (g/l)	74,87	79,19	82,72	91,07	88,37	82,97	86,29				6,34	69,55
TP (G/l)	54,2	58,66	61,88	64,69	62,66	58,04	60,68				46,86	50,04
MSU(g/l)	129,08	137,85	144,61	155,75	151,03	141,02	146,97				108,22	119,58
C(1000)	421	511	413	540	410	446	771				433	502
										qté ing 2,6		
ensila h	1,05	1,05	1,05	1,05	1,05	1,05	0,53	0,53	0,53	0,78	1,05	1,05
ensilage m	0,48	0,48	0,48	0,48	0,48	0,48	0,32	0,32	0,32	0,48	0,48	0,48
Foin 1° coupe							0,59	0,59	0,59			
Pâtûre												
Céréales orge	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26	0,26
luzeren 2 °C			0,51	0,51	0,51	0,51						
luzerne deshydraté	0,73	0,73									0,73	0,73
enrub luzerne	0,52	0,52	0,52	0,52	0,52	0,52					0,52	0,52
enrubannage										0,8		
concentrés	0,5	0,5	0,45	0,45	0,45	0,45	0,12	0,12	0,12	0,25	0,5	0,5
luzerne deshydraté	0,27	0,27	0,27	0,27	0,27	0,27	0,22	0,22	0,22	0,27	0,27	0,27

Ration

DAC : céréales + tourteau+ minéraux
Mélange foin +enrubannage matin
Soir : luzerne déshydratée + maïs ensilage
+ensilage herbe +foin avec codet désilleur

Agneaux : démarrage argile + aliment 1 er
âge puis 2 ème âge
Agnelles à 2 – 3mois foins et de la paille au
sevrage

Lutte : céréales et tourteaux
Avant MB : 1 mois toutes les brebis même
ration et agnelles aliment de production
MB augmentation et à 1 mois de traite
ration de traite

Alimentation

Fourrages consommés	785 kg MS
Récoltés	603 kg MS/ brebis présente
Achetés	40 kg MS /brebis présente
Concentrés distribués/brebis	156 kg
Récoltés	72 kg /brebis présente
Achetés	84 kg MS/brebis présente
Concentrés distribués agnelles	193 kg
Aliment acheté par brebis présentes à la MB	144 kg Ms/brebis

Ration

Ensilage de maïs, récolte tôt pour avoir de la qualité, ensilage herbe de bonne qualité et foin de 1^o coupe pour les jeunes DAC individuel depuis la campagne 2015

Commentaires

3 lots au DAC selon le contrôle : les bonnes avec ration idéale, les moyenne pour faire 3 l et les mauvaises juste à l'équilibre les antennes sont de suite mises dans le 1 er lot ensuite selon le contrôle changement de lot

Raisonnement de manière le plus économe possible, gain sur le lait avec la quantité de concentrés, pas suralimenter les mauvaises

En période de lutte 3 lot avec ration de base et inversement des proportions $\frac{1}{4}$ céréales et $\frac{3}{4}$ tourteau moins de MA et plus NRJ($\frac{3}{4}$ et $\frac{1}{4}$)

Pour le lot des brebis tardive gestion à part

Niveau stock : juste besoin d'achat de maïs ensilage (30 T)

Assolement et utilisation

Utilisation de la SAU

	Ha	%
Prairie naturelles	0	
Prairies temp.courte durée (RG pures)	7	13.3
Prairies temp. Longue durée (G+L)	34	64.1
Prairies temp. Longue durée (G)		
Mais	3	5.6
Céréales	9	17

Ha et rendt	Coupe			Total
	1	2	3	
Foin	4,5	14	5,0	
<i>T de MS/Ha</i>	5,2	1,4	1,5	51
Enrubanné	6	8	6	
<i>T de MS/Ha</i>	2,8	1,7	0,7	35
E. Herbe	17			
<i>T de MS/Ha</i>	2,9			49
E. Maïs			3	
<i>T de MS/Ha</i>			11,3	34
Dont dérobées :		TMS		

Indicateurs de surfaces

SFP/SAU : 83 %

Chargement apparent : 1.5 brebis/ha SFP

Chargement réel : 9.2 brebis /ha SFP
Fourrages récoltés /EMP 0.6

Commentaires

Pâturage tournant (1- 1.5 ha /parcelles) retour toutes les 3 semaines tout dépend de l'avancement de l'enrubannage

Sortie avant la MB : intérêt : moins de problèmes sanitaires, diarrhées agneaux, organisation du travail pour les repasse plus de passe pour la traite

Agnelles pâturage fin Aout au 1 nov et intégration directe après MB mélange en salle de traite

Volonté de faire du lait dès le début de la traite ration à 3.5 3.7 l

Bons rendement qui permettent d'assurer une bonne constitution des stocks

Enrubannage solution de secours selon les conditions, si trop dépassé par l'herbe au printemps

en vue de dégager des parcelles : stratégie pour garantir une bonne qualité d'herbe, en fin de saison

but : distribuer aux brebis à l'intérieur car fin du pâturage fin septembre avant la MB

Mais de bons résultats

Présentation des surfaces et leur utilisation 53ha dont 44SFP

PN (en herbe depuis longtemps) 0ha				
Mais 3ha 11. T ha	fumier	Désherbage	Mais ensilage	
PT Courte durée 7ha RG-trèfle	Désherbage les RG pure Pas D’N sur les veille prairie – 3 ans sans N		Foin 3 ha Enrubannage 4 ha	Pâturage
PT longue durée 34 ha Luzerne+ dactyle		1°C 15 ha ensilage 8ha foin 11 enrubannage 3.6 t /ha	2°C Foin 34 ha	12 ha Enrubanna et foin
Céréales 9ha 65 q/ha Orge Blé/triticales sol profond	Fumier 10- 15 t /ha	300 – 350 Kg / ha Désherbage + fongicide		

Surfaces

40 % des parcelles en sols séchant et 50 % en sol profond peu profond ou l’implantation du RG et Amis pour faire des stocks fait de la luzerne

Difficile de faire durer de la luzerne
Possible reprise de 11ha en vue d’atteindre l’autonomie fourragère, diminution des charges alimentaires depuis 2 ans

Rotations :

4-5 ans luzerne

Céréales

RG 2-3 ans

Luzerne 4-5ans

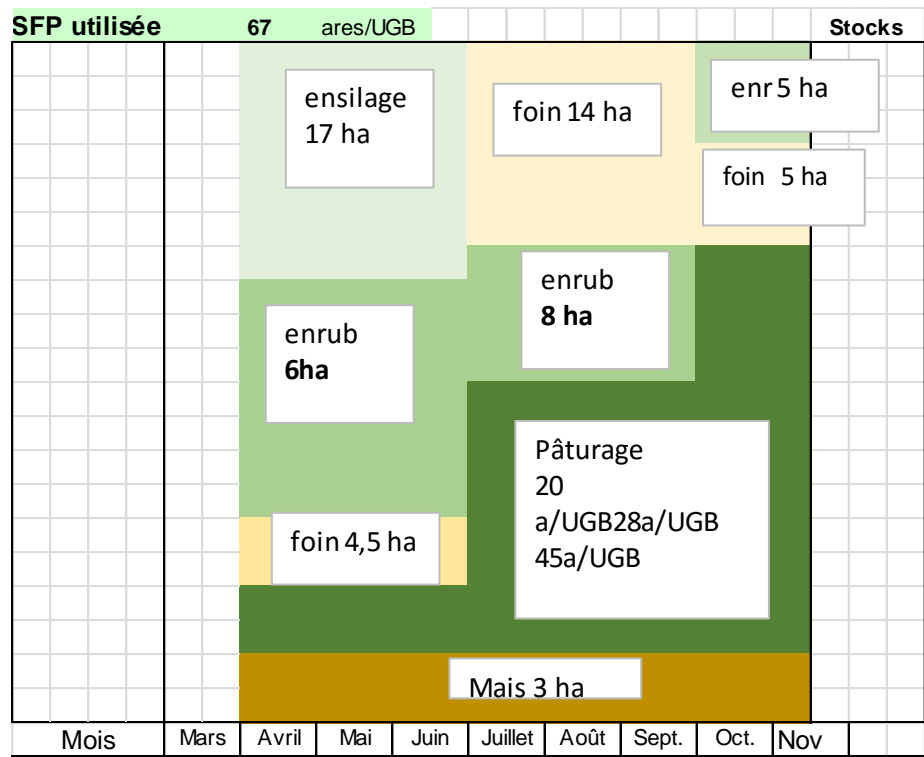
Mais sur 2 parcelles

Mais RG 1ans mais

Achat

Paille autosuffisant

Achat de de luzerne 23 20 t pour conforter la production, joue sur les quantités de tourteau Fais passer le mauvais ensilage et RG



Bâtiments, matériels et installations

Types	Bergerie1	Salle de traite	agnelle bergerie	Grange
Date de construction		2009		
Statut	Intérieur propriété et l'ext location des tous les bâtiments	Propriété	idem	
Caractéristiques	Optimisation MAX	2*24 passage en 2*-22	Pour les jeune et les tardives	
Automatisation	tapis	DAC		
Utilisation				
Fonctionnalité	Paillage à la main (80*50 bottes)	Décrochage automatique, battement		
Motifs de réalisation		Réduire pbl de cellules, coliformes, confort de traite seul		
Investissements pour l'avenir				

Travaux réalisé par une entreprise
Moisson,

Commentaires

Volonté de préférer de travailler avec la EA du père que la Cuma car entente meilleure, facilité dans l'organisation du travail, travail sur les parcelles en même temps
regroupement des travaux
Ensilage entraide avec la famille

Matériel en copropriétés avec EA du père

Presse, enrubanneuse (2011) en carrées, matériel de travail du sol

Cuma

Semoir, rouleau, broyeur, épandeur

Projet en cours

Les orientations pour l'avenir

Sélection du troupeau, passion pour la sélection, subis le prix, historique, équilibre du système, obligation avec le troupeau de départ

Ce qui a déjà changé déjà réalisé : + lait / brebis, amélioration de la qualité MSU avec la ration ensilage mais + taux donc une meilleure revalorisation, CLO apporte une plus-value, mais une contrainte avec les contrôles, en réflexion d'arrêter mais diminution du CA

DAC 2015 individuel première année pas encore de recul Sol : souhait de faire plus de luzerne de qualité

Ventilation des bâtiments

Machine à traire neuve en 2009 90 000 euros

Projets

Parcelle en 2016 prise en location de 11 ha pour faire plus de stocks, trop juste aujourd'hui besoin d'intensifier son système (300- 350 kg d'N/ha)

BIO: non pas de réflexions, passionné par la génétique, frein au niveau du troupeau, façon de travailler différente

Bloqué par l'ancien système, maintenant des besoins au niveau familial différents, différentes orientations

Réflexion en 2015 : forte dynamique au niveau du secteur 28 producteur 4^{ème} Bassin Petit Basque plus de 2 centimes + de volume pas d'intérêt de partir de l'interprofession pas le moment autres projets regret : pas le manque de visibilité / a aujourd'hui

Aujourd'hui ; problème de stagner, tout est optimisé

Salarié : possible installation de l'épouse, système qui arrive à son maximum, mais système limiter pas de politique d'installation pas de visibilité

Aller chercher du prix par la réduction du volume non

Projet pour l'avenir :

Si + ha surface et troupeau rq plus la place pas d'intérêt sauf si reprise de d'exploitation Mais aujourd'hui reprise de 11 ha pas de volume pas de brebis Bât : limité car locataire, place

loyer difficile (6000 - 10000€/ha) , difficile de trouver du terrain

+ 1 smic depuis 3ans

Chercher augmentation troupeau, se soulager au niveau de la MO (installation ou salarié) finalité

Adaptation des exploitations/ à la filière

Aujourd'hui	Pour l'avenir
Réflexion sur le Paquet lait Le bio pas de volonté de Départ de producteurs : selon la période de MB, si traite été mais pour l'hiver marché plutôt saturé	Fort engouement pour le bio, bcp de conversions et possibilité de faire plus de volume Optimiste pour leur nouveau projet de BIO Situation idem en lait de vache :, pas la même échelle , mais arrête d'EA , EA mixte un atout mais tout dépende des orientations de chaque exploitation Société : pas de volonté de diversification

Optimiste pour l'avenir mais au sein de son exploitation, limite par le troupeau pas trop de marge de manœuvre au sein de l'EA aujourd'hui

Avis sur le 4 ème Bassin : incertitude : mais de gros groupe, beaucoup de départs, dans les 5 ans ne tiennent pas, car des gros groupes qui peuvent les racheter

Bio : faut avoir la philosophie, mais attrait au niveau financier mais perte d'autonomie, fin de cultures difficile, et fin CLO

Ancien système : année difficile, avant « les moyens de pendre les choses en main mais c'est trop tard »

OP : besoin **d'une op commerciale**, pour reprendre la main sur les produits, pas de proximité avec les industriels, règlement de fixation du prix déférente de celle prévus, pas assez au courant de ce qui se passe, **pas se faire dicter le prix**

OPBR : producteurs volonté d'avoir un prix, ne pas se laisser dicter le prix pas d'adhésion à l'OP mais Op Saint Georges si retrouve plus car :

+ de libéralisme, traites des volumes du lait intersaison, on déjà des contrat individuel : Défense de leur prix + intersaison que RQ , OPBR : + poids , c'est comme un retour au système SEB « **Personne ne défends du prix mais seulement du volume** », **éleveur 1 er maillon de la chaine**

BCp de négociation depuis 2 ans difficile à se mettre en place, « ils se font dicter la loi par les industriels »

RQ : possible lâchement de volume 10 % + 18 millions il faut des départs pour que les producteurs qui restent puissent avoir un lait mieux revalorisé

Départ chez un autre industriel : pas pour aujourd'hui pas d'intérêt de gagner en changeant, circuit court, n'ont pas su saisir les opportunités, les éleveurs pouvaient garder leur filière

Prix : s'adapte, hâtif, prime de début (725 -920) diminution des pénalités

Industriels : font trop de différence entre les productions

Départ EA pas grâce pour les éleveurs éloignés sur AXE routier plus compliqué

Petit Basque besoin de système tardif moins efficace, période de travail plus important en sep avec les semis, dec plus tranquille, printemps

Nouveau système	
Points positifs	Points négatifs
Plus de lisibilité des prix 100% du lait va être payé Gagner plus de lait Producteurs gagnants : ceux pas adapter à la saisonnalité	<ul style="list-style-type: none"> - Dissolution des solidarités entre producteurs, des références différentes - Problème des éleveurs qui sont loin de tout - Même configuration qu'en vache laitière, points de ressemblances, il y aura des perdants - + individualisme danger de discuter avec les gros industriel Lactalis - Difficulté pour les EA éloigné (axe routier) pas de choix - Les bons producteurs qui n'ont pas dépassé seront les perdants car prix élever classe I et II et avoir un prix moyen plus faible - + 10 % payé 0 et après payé 761 pas assez de communication

Ce qui ne va pas changer

-

La génétique, forte plus-value, garder le système comme il est

Système	
Points forts	Points faibles
Gain de CA avec un volume en plus 1200hl à 920 €, gagne sur la quantité permet de combler l'écart de prix Satisfait niveau revenu, en progressions Déjà en croisière en 1 an Volonté de faire plus, envie de fonder passion du métier, Ressorti malgré des années difficiles (sécheresse)	Au bout de son système, tout est déjà optimisé au maximum Limiter pour faire plus MO, troupeau, surface

Annexe 14 : Récapitulatif des données économiques relatives à une exploitation

Résultats économiques E		Charges opérationnelles	
Produit brut tr+cul+aide+var stock	0	TROUPEAU	0
Troupeau		concentrés achetés	
vente de lait		concentrés produits	
vente d'agneaux		fourrages achetés luz	
vente de laine		paille	
vente brebis			
vente de reproducteurs		frais de reproduction	
achat de brebis		frais vétérinaire	
variation d'inventaires anx		frais contrôle de performance	
Variation stock fourrages		sel	
Cultures		minéraux	
vente de céréales		divers	
Autres ventes(paille et fourrages)			
		Surfaces	Engrais
FODSA			Amendement
Aide ovine			semences
ICHN			phytos
DPU			ficelle, bache
DPB			assurance grêle
Autres aide redis, structure			taxe
PHAE			
aide légu	0		
Total produit	0	Total charges	0
		Dépenses structures équipement	0
A honorer		carburant, lubrifiant	
charges du personnel, salaire		entretien matériel	
fermages		entretien bâtiment	
MSA		travaux (TEA, CUMA,,) loc mat	
annuités		Divers petit outillage	
charges expe		Dépenses structures Services	0
EBE= Produits- charges - charges pers- -MSA-fermage	0	Assurances +ADI	
EBE hors MOF produits - charges -	0	Eau, EDF, Tel	
Revenu dispo = EBE - Annuités	0	frais de gestion	
		frais financiers	
		Taxes	
		divers (cotisations, transports)	
		Total charges	0
Marge sur coût alimentaire (MCA)	0	Amortissement Matériel	
produits de vente du lait- charges alim directes		Charges de mécanisation	0
		charges meca+AMO	0
		Charges de méca/ha SAU	
+ Produit lait	0		
- charges alim achetés et produits	0	coût alimentaire	
- charges fourrages achetés	0	Charges alimentaire/brebis presentes	#DIV/0!
Total charges alimentaires	0	MCA/brebis présente	#DIV/0!
Marge brute (MB) atelier ovin	0	Total charges alim	0
produit brut atelier OL	0	charges alimentaire/1000 l	#DIV/0!
- charges opérationnelles troupeau	0	Prix moyen lait	
- CHARGES SFP			
MB/PB OL		produit lait / 1000l (€/1000l)	
MB/EMP		Produit atelier OL / 1000 l (€/1000l)	prod atelier
MCA lait/EMP		aide troupeau/PB	
MCA lait/haSFP		apport Argent / recettes (%)	
MCA lait / 1000l (MCA /prod)*1000		Frais élevages fichier apport argent frais - veto - repro	
produit lait / 1000 litres		frais liés Surfaces fourragères	
charges alim / 1000l		€/SFP	0
ha SFP		frais liés aux céréales	0,0
EMP			
production lait			
ha SAU			
		lait	volume
		classe I	prix
		classe II	
		classe III	
		classe II reste	
		détruit	

Particularités	passage à un troupeau																	
	2009 conv			2015 Bio			2015			2015								
	E5 2009-2011			E 5 2015			E6			E7			E8					
Exploitations	%	/EMP	/1000	%	/EMP	/1000	%	/EMP	/1000	%	/EMP	/1000	%	/EMP	/1000			
PB d'EA	311786			413664			226935			123743			354169					
Produits brut atelier lait	211542			319160			142045			98259			197374					
Lait	177709			267248			83156			62890			135834					
coproduit viande	34535			42010			35024			22951			39365					
lait+viande	212244			309258			118180			85841			175199					
aide troupeau	11827			19775			15845			12298			13737					
- Charges opérationnelles	196686			65746			40640			31448			57371					
Frais SFP	7154			13341			8309			8366			11032					
frais vétérinaires	3473			3638			5186			1723			4452					
frais Reproduction	4451						2417			2732								
Concentrés achetés et CMV	15410			60803			30230			12038			21874					
Concentrés produits	18000			22400			18000			6720			4200					
Paille				1092									4211					
Mais																		
Fourrages achetés	3865			16698						5249			8900					
Charges Alimentaires	37275			99928			48230			24007			34974					
frais divers élevages	6176			16173			8696			2986			13734					
Charges opérationnelles atelier	26840			79087			48949			39814			57371					
= Marge brute atelier avec aide	166702			240073			93096			58445			128981					
MB/PB atelier avec aide		79%			75%			66%			59%			65%				
MB/PB brut EA avec aide		53%			58%			41%			47%			36%				
											221							
MB AVEC aide/EMP €			347		362			165			174				239			
MB HORS aide / EMP			323		332			137							217			
MB hors aide	154875			220298			77251			46147			117059					
MB/PB atelier hors aide		73%			69%			54%			47%			59%				
MB/PB EA hors aide		50%			53%			34%			37%			33%				
- dépenses structurelles																		
frais de mécanisation / ha de SAU	275			577			478			924			410					
frais liés SFP € /ha	66			107			94			205								
frais liés aux céréales €/ha	115			248			252			354								
frais équipements	46403			52776			35426			19241			49250					
frais structures, services	15189			28315			13877			13659			26904					
= Apport d'argent	163460			215408			122816			56979			173042					
Apport argent/ recettes (%)		60%			52%			52%			46%			51%				
Annuités/recettes (%)		19%			20%			11%			6%			18%				
EBE	177294			132135			72041			32664			146162					
disponible €	124633			48391			45076			24835			86055					
Revenu dispo/UMO	62317			24196			22538						28685					
Annuité / EBE		30%			63%			37%			24%			41%				
EBE/ produit atelier		84%			41%			51%			33%			74%				
EBE/ PB		57%			32%			32%			26%			41%				
Annuités	52661			83744			26965			7829			60107					
UMO	2			2			2			1			3					
l/ha				1209			1009			1731			949					
l/UMO							60035			57691			47465					
EMP	480			664			563			265			540					
production laitière	160 000			194582			120070			69229			142396					
lait / EMP	309			293			270			262			264					
prix lait	1261			1373						890			935					
produit lait/ 1000			865		1373				693			908						
produit lait /EMP			370		402				148			237		252	954			
produit atelier lait / 1000l			2291		2126				1183			1418			1386			
Date de traite	RQ plus traite intersaison			10/03 au 20/11			1/03 au 30/08			01/09 au 20/12			24/11 au 30/07			28/11 au 27/07		
SAU	150			161			119			40			150					
SFP	125			125			88			31,5			130					
Cultures	36			36			31			8,5			15					
Parcours	205			205			600			6			107					
Chargement apparent	7,1			5,8			7			10,11			6,53					
chargement réel	5,6			4,6			4,4			9,3			6,04					
UGB/HA apparent	1,1			0,9			1,13			1,46			0,7					
UGB/ha réel	0,9			0,7														
charges alimentaires /brebis			77		151				86			91		65				
Coût alimentation					27%						30%			27%				
Charges alimentaires / 1000l		23%				516			402			372			246			
MCA	80434			167320			34926			38883			100860					
MCA/1000l			591		860				291			561		708				
MCA /EMP			168		252				62			147		187				
MCA/SFP	643			1339			397			1234			776					
Autonomie alimentaire																		
Kg de concentré par litre de lait	Données de 2011																	
Kg de fourrage par litre de lait	Données de 2011																	
qté de concentrés par brebis	68			139			243			206			160					
qté de concentrés par agnelles				184						136			145					
qté fourrages achetés par brebis présente	169			80			0			63			56					
qté concentré acheté/ EMP	37			94			56						138					
qté de concentrés prélevés				45			180						56					
Qté de fourrages récolté/ EMP	238			446			393			416			348					
Achat %																		
coût des concentrés/EMP euros			32		59				27			48		45				
coût des fourrages/ EMP			45		25		0					15		11				
autonomie en concentrés %					37%							66%		29%				
autonomie en fourrages %																		
fourrages consommé kg MS																		
Ventes de céréales	6040		6t										3970		22 tonne			
Foin	9037		123t		787		11 t		5061				7514		72 t			
ensilage de maïs																		
autre laiterie l dont													11585		Fromabon			
prix									intersaison 28 384l				950					



VetAgro Sup

VEDRINE, Claire, promotion 2013-2016, Stratégies et adaptations des systèmes ovins lait dans le contexte de réorganisation de la filière, 40 pages, mémoire de fin d'études, VetAgro Sup-campus agronomique de Clermont-Ferrand, 2016.

STRUCTURE D'ACCUEIL ET INSTITUTIONS ASSOCIEES:

- ♦ Chambre d'Agriculture de l'Aveyron (CA 12)

ENCADRANTS :

- ♦ Maître de stage : Murat, Claudine (Institution)
- ♦ Tuteur pédagogique : Balard, Eve

OPTION : Elevage et Systèmes de Production (ESP)



RESUMÉ

L'étude a pour objectif de produire des connaissances sur les voies d'adaptations choisies par les éleveurs ovin-lait, suite à la réorganisation de la filière. Avec l'application du Paquet Lait pour la prochaine campagne, dans le bassin de Roquefort. De plus, à cette réforme s'applique dans un marché favorable qui permet de dynamiser le secteur et crée des opportunités. Une enquête basée sur deux entretiens semi-directifs, réalisée auprès de 14 exploitations a permis d'analyser le fonctionnement de ces exploitations et leurs décisions.

Les résultats indiquent d'ailleurs une cohérence forte entre les finalités des éleveurs et les décisions prises. De opportunités s'ouvrent aux éleveurs mais les changements opérés dépendent fortement de la structure initiale de l'exploitation comme la place en bâtiment, les surfaces disponibles, les références acquises par le passé. Chaque situation amène à penser qu'il existe différentes voies possibles avec la possibilité de pouvoir produire davantage. Certains font le choix d'accroître leur structure en améliorant la productivité sans augmenter l'effectif, d'autres travaillent sur les deux volets. D'autres, choisissent de produire du lait économe avec les ressources exclusivement de l'exploitation. Ces évolutions s'inscrivant dans une trajectoire, la connaissance du passé et des motivations des agriculteurs.

Les situations évoquées sont loin d'être exhaustives. Chaque cas est pris à titre d'exemple. Ils ont pour but uniquement de mettre en avant des points sensibles et des éléments clés à prendre en considération lors de la prise de décision. Les enseignements vont permettre aux conseillers d'enrichir et d'approfondir la réflexion avec les agriculteurs en développement de projets.

Mots clés : stratégies d'exploitation, approche globale, système de décision, filière ovin lait, Aveyron

